



Poitou-
Charentes
Pays de la
Loire
Bretagne



Systemes ovins de l'Ouest Des références pour le conseil et la prospective

CONJONCTURE 2014



ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Vincent Bellet, Nathalie Augas, Gérard Hoppenreys
Varin, Olivier Pagnot, Béatrice Griffault, Gilles
Clénet, Laurent Fichet, Stéphane Migné, Alain
Gouédard

Maquette :

Valérie Lochon (Chambre Régionale d'Agriculture
Poitou-Charentes)

Crédits photos :

Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

REMERCIEMENTS

Ce travail a pu être réalisé grâce à la forte
implication des éleveurs constituant INOSYS-
Réseaux d'Élevage Ovin de l'Ouest.

Systemes ovins de l'Ouest

Des références pour le conseil et la prospective

CONJONCTURE 2014

SOMMAIRE

SPÉCIALISÉ PROLIFIQUE	S1
SPÉCIALISÉ INTENSIF en zone de plaine	S2
SPÉCIALISÉ INTENSIF - Grand troupeau	S3
SPÉCIALISÉ SEMI EXTENSIF en zone de plaine	S4
SPÉCIALISÉ SEMI EXTENSIF en zone défavorisée	S5
SPÉCIALISÉ EXTENSIF tout herbe	S6
SPÉCIALISÉ EXTENSIF - GAEC	S7
OVINS CULTURES EN BERGERIE quasi intégrale	C1
OVINS CULTURES INTENSIF	C2
OVINS BOVINS VIANDE SEMI EXTENSIF	B1
GAEC OVINS-BOVINS VIANDE SEMI INTENSIF	B2
OVINS RACE PROLIFIQUE ET BOVINS LAIT à quota limité	L1
OVINS RACE HERBAGÈRE ET BOVINS LAIT à quota limité	L2
OVINS VOLAILLES	H1

Les cas-types...

GUIDE DE LECTURE

LE SYSTEME, SES ATOUTS ET CONTRAINTES

Chaque système est caractérisé par sa spécialisation ou sa mixité, et par son niveau d'intensification, fonction de la structure disponible et du potentiel du milieu.

LES SURFACES

Le schéma d'utilisation de la surface fourragère présente la surface disponible au pâturage en fonction des mises en défens pour la fauche. Le pâturage de printemps correspond à la plus faible surface disponible, le chargement sur la période étant calculé en fonction des animaux à l'herbe.

Les rendements correspondent au potentiel en année climatique normale, en fonction de la fumure pratiquée.

LE TROUPEAU

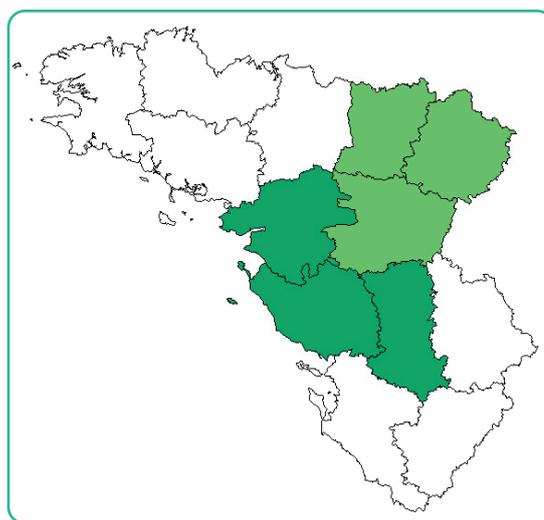
Le schéma de fonctionnement du troupeau en rythme de croisière présente l'organisation générale de la reproduction et les ventes qui en résultent.

Il est complété par le déroulé de la reproduction des ventes sur l'année.

Le bilan alimentaire en fourrages et concentrés est présenté succinctement pour les différentes catégories animales.

LES EQUIPEMENTS ET LE TRAVAIL

La capacité en bâtiment est fonction de la rotation des lots d'animaux. Le matériel est présenté par mode de propriété. Les chiffres sur le travail correspondent à la méthode "Bilan-Travail". Le travail d'astreinte correspond aux tâches non différables, comme



l'alimentation, la surveillance des misesbas,... Le travail de saison comprend les traitements, la tonte, etc., et va de l'implantation à la récolte des cultures. Les travaux peuvent être réalisés par l'exploitant ou en entraide, ou délégués à une entreprise ... voire à du bénévolat.

LES RESULTATS ECONOMIQUES, LE CAPITAL ET L'INSTALLATION

Les primes intégrées dans le produit sont celles qui sont liées à l'exercice et non versées pendant celui-ci.

La marge brute de l'atelier ovin intègre le cas échéant la prime herbagère, l'ICH, et les cessions internes.

La situation "croisière" a été établie avec un endettement de 50 % et la simulation d'installation correspond à la recherche de l'autofinancement minimum pour ne pas dépasser 60 % d'annuités sur EBE et atteindre 10% de marge de sécurité sur l'EBE.

La surface est supposée totalement en fermage à l'installation et pour 10 % en propriété en croisière.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne



STRUCTURES

	Zone handicap	Main d'œuvre	Type générique	Troupeaux					Atelier hors-sol	Surfaces					
				Brebis	Béliers	Vélages	Quota	UGB		SAU	Herbe	Mais ensilage	SFP	Céréales	Oléagineux
S1	plaine	1	prolifique	450	10				68	55	39	7	46	9	
S2	plaine	1	herbager	500	13				75	55	40	5	45	10	
S3	défavorisée	2	herbager	950	20				143	105	78	7	85	20	
S4	plaine	1	herbager	500	14				75	80	68		68	12	
S5	défavorisée	1	herbager	500	15				75	80	70		70	10	
S6	défavorisée	1	herbager	700	25				105	100	100		100		
S7	défavorisée	2	herbager	1 200	27				180	215	185		185	30	
C1	défavorisée	1	bergerie	400	10				60	120	20		20	70	30
C2	défavorisée	1	herbager	400	7				60	120	45		45	54	16
B1	défavorisée	2	herbager	600	18	58			180	170	150		150	20	
B2	défavorisée	2	herbager	500	13	60			177	130	101	14	115	15	
L1	plaine	2	prolifique	300	5		350 000		125	80	48	25	73	7	
L2	plaine	2	herbager	300	4		350 000		125	80	53	20	73	7	
H1	plaine	2	herbager	400	11				60	70	45		45	25	

REPRODUCTION ET VENTES

Rythme agnelages	Brebis	Bilan de reproduction				Renouvellement		Taux mortalité adultes	Agnelages de contre-saison	Agneaux de boucherie			Répartition des ventes				Prix moyen		
		Taux mises bas	Taux prolificité	Taux mortalité agneaux	Taux pro-ductivité numérique	Taux	dont contre saison			Bergerie	Herbe *	Poids moyen kg carcasse	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	/agneau	/kg carcasse	
S1	accéléré	450	107	208	16	187	18	100 %	3,6	57 %	100	0	17,5	35	0	25	40	106	6,05
S2	accéléré	500	104	175	18	150	22	64 %	6	42 %	100	0	18,5	25	35	21	19	115	6,20
S3	accéléré	950	101	167	18	138	21	62 %	6	49 %	100	0	18,5	21	46	20	13	112	6,07
S4	fractionné	500	96	172	15	140	20	60 %	6	46 %	46	54	18,5	26	24	27	22	112	6,07
S5	fractionné	500	94	166	16,5	130	20	25 %	7	44 %	53	47	18,0	43	22	25	10	112	6,23
S6	fractionné	700	91	153	17	115	20	0	7	27 %	35	65	18,2	33	27	29	11	111	6,11
S7	fractionné	1 200	90	154	17	115	18	43 %	7,1	40 %	44	56	18,1	37	30	25	8	111	6,15
C1	contre-saison	400	96	160	14	132	20	100 %	7	75 %	100	0	18,0	53	25	7	5	114	6,33
C2	contre-saison	400	97	177	19	139	20	100 %	7	60 %	100	0	17,8	50	32	2	6	112	6,30
B1	fractionné	300	94	163	16	128	20	33 %	2,5	40 %	44	56	18,1	33	20	37	10	111	6,13
B2	fractionné	500	94	166	15	132	18	33 %	5	43 %	100	0	19,0	41	22	35	1	116	6,13
L1	contre-saison	300	98	216	14	183	18	100 %	2	80 %	100	0	17,5	54	19	0	27	107	6,10
L2	contre-saison	300	96	171	15	140	22	46 %	3,3	52 %	100	0	18,5	38	24	20	18	116	6,25
HI	accéléré	400	97	171	16	140	20	50 %	5	37 %	100	0	17,5	24	58	2	16	110	6,29

(1) : agneaux pâturant après sevrage



SURFACE FOURRAGÈRE ET ALIMENTATION

	Surface fourragère						Rendement 1 ^{ère} céréale (qx)	Total MS stockée (2)	T MS /UGB	Fourrages (T ou kg MS)						Concentré (kg MB)					
	UGB /ha	Brebis /ha	Ares d'herbe au printemps /UGB	Ares d'herbe au printemps /brebis	% surface en herbe fauchée au moins 1 fois (1)	Unités N minéral /ha d'herbe (1)				% foin	% maïs ensilage	% ensilage d'herbe	% enrubannage	% paille	kg MS /brebis	Brebis	Agneaux d'herbe	Agneaux de bergerie	Bilan /brebis	% autonomie	
S1	1,5	10,0	69	10	33	42	65	169	2,5	29	45	14						47	74	184	68
S2	1,7	11,0	39	6	50	60	65	151	2,0	50	34	13						70	75	182	68
S3	1,7	11,0	37	5	52	58	50	255	1,8	50	30	20						61	75	165	72
S4	1,1	7,5	65	10	31	17	50	108	1,4	100								74	72	160	72
S5	1,1	7,0	56	8	43	17	45	83	1,1	100								72	70	146	58
S6	1,1	7,0	65	10	32	24	42	95	0,9	63			37					55	70	100	0
S7	1,0	6,5	70	10	32	21	42	179	1,0	77								59	70	117	37
C1	3,0	20,0			100	155	65	278	4,6	51				12				218	70	265	77
C2	1,3	9,0	48	7	36	80	75	98	1,6	75				25				102	70	190	76
B1	1,2	8,0	46		55	35	45	338	1,9					22				63	70	137	35
B2	1,5	10,7	38		42	51	55	383	2,2	38	36	26						55	70	157	64
L1	1,7	10,7	25		38	50	65	419	3,3	16	71	10						55	80	204	40
L2	1,7	11,3	24		48	49	65	375	3,0	16	71	11						70	70	168	44
H1	1,3	9,0	40	6	57	47	65	102	1,7	55			45					91	75	196	78

(1) : hors dérobées (2) : hors paille

INDICATEURS ECONOMIQUES

Indicateurs économiques exploitation (€/UMO)

	Produit brut	% primes	DPU/ha ⁽¹⁾ (€)	EBE/UMO	% PB	Revenu	% PB	Charges de structure /ha	Capital immobilisé ⁽²⁾ (K€)
S1	118 800	22	287	40 550	34	22 780	19	992	230
S2	120 020	23	287	43 080	36	26 875	22	936	224
S3	105 510	24	263	36 420	34	23 450	22	859	190
S4	115 820	27	199	45 320	39	26 880	23	666	235
S5	113 110	34	223	43 040	38	26 165	23	635	212
S6	130 890	35	199	48 280	37	28 820	22	578	250
S7	128 710	36	199	45 350	35	30 910	24	504	192
C1	204 330	22	254	59 900	29	36 160	18	880	274
C2	185 130	22	228	60 300	33	37 200	20	831	253
B1	112 670	32	184	41 450	37	25 690	23	1 154	245
B2	113 840	25	261	41 210	36	23 870	21	931	289
L1	123 730	12	291	56 050	45	39 680	32	1 281	249
L2	118 540	13	289	55 220	47	40 235	34	1 235	234
H1	123 720	9	181	47 570	38	27 000	22	1 475	220

Indicateurs économiques atelier ovin par brebis

	Produit brut	Alimentation directe	Charges Surface fourragère	Frais d'élevage	Marge brute
S1	211	47	17	22	124
S2	191	41	11	26	112
S3	176	37	12	24	103
S4	183	37	5	24	116
S5	178	36	9	23	110
S6	158	31	10	22	95
S7	164	34	10	22	98
C1	167	60	16	18	72
C2	176	42	19	24	91
B1	178	34	12	22	110
B2	172	35	12	24	101
L1	209	61	17	20	111
L2	175	42	14	25	93
H1	177	43	10	23	101

Indicateurs économiques atelier ovin par kg de carcasse et par ha SFPO

	Indicateurs atelier ovin par kg de carcasse			Indicateurs atelier ovin par ha SFPO		
	Coût de production	Produit	Prix de revient pour 1,5 SMIC	Charges Surface fourragère	Marge brute	% PB
S1	8,3	8,4	6,0	170	1 217	59
S2	8,9	9,4	6,0	125	1 249	59
S3	9,4	9,6	6,4	131	1 151	58
S4	9,2	9,7	5,8	39	854	63
S5	10,4	11,0	6,0	65	778	62
S6	10,2	11,0	5,8	73	666	60
S7	10,0	11,4	5,2	68	637	60
C1	9,5	10,0	6,2	325	1 445	43
C2	9,3	10,4	5,7	208	982	52
B1	9,5	10,3	5,7	95	883	62
B2	9,1	9,8	5,9	124	1 056	59
L1	8,8	8,5	6,5	196	1 280	53
L2	10,6	9,7	7,3	162	1 077	53
H1	9,8	9,8	6,9	91	939	57

(1) : après prélèvements et modulation

(2) : valeur de reprise avec abattements de 35 % sur les bâtiments et 40 % sur le matériel

QUELQUES RÉFÉRENCES

PRODUITS		
Produit ovins	2014	2013
Agneaux S1 (Prolifique, Bzh) /kgc	6,10	6,10
Agneaux S2 (Intensif, PL) /kgc	6,60	6,44
Agneaux S3 (Intensif, 79) /kgc	6,61	6,43
Agneaux S4 (Herbager, PL) /kgc	6,42	6,34
Agneaux S5 (Herbager, PC) /kgc	6,62	6,39
Agneaux C2 (Contre-saison, PC) /kgc	6,78	6,47
Brebis Réforme (Bzh) /tête	50	50
Brebis Réforme (PL) /tête	65	65
Brebis Réforme (PC) /tête	65	65
Béliers Réforme /tête	80	80
Laine /kg	0,90	0,80
Achats Béliers (Bzh-PL) /tête	360	360
Achats Béliers (PC) /tête	450	450

Cultures	2014	2013
Céréales / tonne	140	155
Blé / tonne	175	165
Mais / tonne	135	150
Tournesol / tonne	300	320
Colza / tonne	310	350

CHARGES		
Approvisionnement des surfaces	2014	2013
N / unité	1,07	1,20
P / unité	1,09	1,25
K / unité	0,49	0,52
Amendements / tonne	32,7	31,4
Semence Céréales / kg	0,91	0,90
Semence Prairies / ha	150	142
Semence Luzerne / ha	310	295
Semence Mais / ha	172	167
Traitements Mais / ha	95	95

Aliments du bétail	2014	2013
Céréales autoconsommées / tonne	140	155
Tourteau de Soja / tonne	440	460
CAMV / tonne	360	360
Aliment complet Agneau / tonne	300	320
Lait en poudre / kg	2,20	2,00
Minéraux (granulé) / kg	0,65	0,65
Minéraux (blocs) / brebis	2,20	2,20

Frais d'élevage	2014	2013
Eponge	3,9	3,9
Insémination (PL)	9,0	9,0
Insémination (PC : 79)	8,0	8,0
Insémination (PC : 86 et 16)	7,0	7,0
Echographie (PL)	1,1	1,1
Echographie (PC : 16)	0,9	0,9
Echographie (PC : 86 et 79)	1,0	1,0
Frais vétérinaires/brebis (Bzh-PL)	8,4	8,2
Frais vétérinaires/brebis (PC)	7,6	7,4
Tonte (brebis & agneaux) /brebis (Bzh-PL)	2,12	2,12
Tonte (brebis & agneaux) /brebis (PC)	1,77	1,77
Chien (charges annuelles)	300	265
Cotisations et équarissage (forfait)	260	260
Cotisations et équarissage (part proportionnelle par brebis)	2,42	2,42
Frais de Commerc. & Certification/brebis (Bzh-PL)	4,0	4,0
Frais de Commerc. & Certification/brebis (PC : 79)	3,0	3,0
Frais de Commerc. & Certification/brebis (PC : 16 et 86)	2,1	2,1
Petit matériel / brebis	1,62	1,62
Paille / tonne (Bzh et PL : livrée)	70	70
Paille / tonne (PC : à presser au champ)	35	35

Les cas-types...

DE L'ÉLABORATION À L'UTILISATION

OBJECTIFS

Les cas-types visent à décrire des systèmes viables grâce au résultat économique dégagé, vivables quant à la charge de travail supportée, et reproductibles, dans la limite du capital engagé.

MOYENS

Le Réseau d'Élevage Ovin de l'Ouest compte 52 fermes suivies dans les 3 régions et réparties dans les différentes petites régions naturelles concernées par l'élevage ovin.

MÉTHODE

Chaque cas-type est construit à partir d'observations effectuées sur le terrain dans les fermes de références caractéristiques d'un système, resituées dans l'échantillon plus large de l'appui technique. Les pratiques définies en fonction de la structure et du potentiel permettent de reconstituer les résultats techniques et économiques.

CONSEIL ET PROSPECTIVE

En rythme de croisière, et à système de production comparable, le cas-type propose des objectifs de résultats, pour l'exploitation dans sa globalité comme pour l'atelier ovin, ainsi que les itinéraires techniques permettant de les atteindre.

Le cas-type permet de bâtir des projets d'exploitations, pour des installations ou modifications de systèmes, après une adaptation à la situation concrète de l'élevage.

A système constant, le cas-type permet de chiffrer immédiatement l'impact d'une modification de la Politique Agricole Commune ou d'une évolution de la conjoncture.

Il permet également de simuler des adaptations techniques à ces évolutions, et de chiffrer leur intérêt.

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tel : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Deux-Sèvres
Tel : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Vienne
Tel : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tel : 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tel : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tel : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tel : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr



LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type S1

SPÉCIALISÉ PROLIFIQUE

1 personne - 55 ha - 450 brebis - Productivité 1,9 - 10 brebis/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
50 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système intensif en race prolifique avec un peu d'accélération d'agnelages concerne d'abord la Bretagne, sur des structures de petites dimensions. L'intensification concerne également le système fourrager, avec une part significative de maïs ensilage, et le recours au RGI en culture dérobée (ensilage).

Il se rencontre ponctuellement dans d'autres secteurs, et connaît un nouveau développement.

Les races prolifiques connaissent en effet un regain d'intérêt, suscité d'une part par leur potentiel de productivité, dans un contexte de prix favorables, et d'autre part par leur capacité naturelle de désaisonnement et leurs qualités maternelles.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Fort potentiel de productivité, de désaisonnement et bonnes qualités maternelles des races prolifiques.
- Forte part de vente aux 1^{er} et 4^{ème} trimestre.
- Bonne autonomie alimentaire grâce au maïs ensilage et aux céréales autoconsommées.

Contraintes :

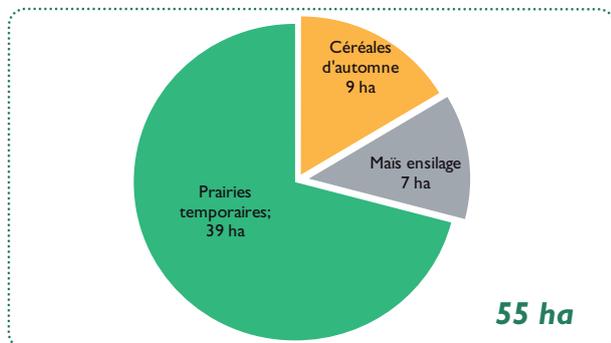
- Nécessité d'un suivi alimentaire très rigoureux, avec un volume important de stocks fourragers de qualité, et d'un investissement significatif en bâtiments.
- Demande une conduite de la reproduction rigoureuse.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- 2 ha de RGI dérobé après céréale, ensilés au printemps avant implantation du maïs.
- 4,5 ha de fétuque destinée prioritairement à la fauche : 1^{ère} coupe ensilée, 2^{ème} coupe en foin.
- Les autres prairies temporaires sont à base de RGA-TB et/ou dactyle-TB.
- Les brebis agnelant en août-septembre ou en décembre ne sont remises à l'herbe que fin février (quasi-absence de pâturage hivernal).
- Les brebis agnelant en mai sont luttées en bergerie en décembre.
- Les agnelles sont rentrées en bergerie fin octobre-début novembre et ressortent en mars.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Ensilage de maïs	7	11 tMS	77 tMS
Ensilage d'herbe	6,5	3,7 tMS	24 tMS
Foin	13	3,7 tMS	48 tMS
Total			149 tMS
Paille	9	4 T	36 T
Céréales	9	65 qx	585 qx

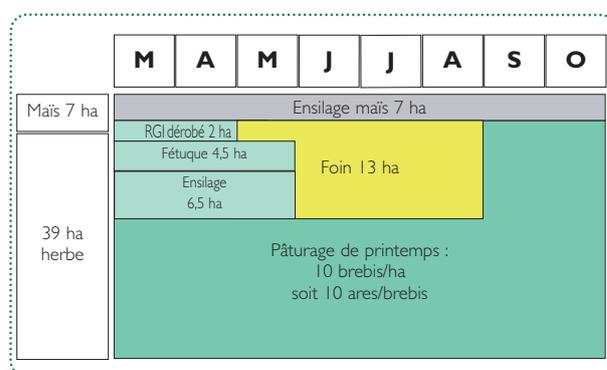
Surface labourée

Surface labourée 25 ha
- 9 ha de prairies (durée 6 à 7 ans)
- 7 ha de maïs
- 9 ha de céréales

- Le fumier est apporté principalement sur les surfaces en herbe destinées à la fauche (fétuque, RGA-TB, 10 tonnes/ha) et avant maïs sur précédent RGI (30 tonnes/ha). Le reste du maïs ne reçoit pas de fertilisation organique (précédent culturel de type prairies).
- Apport de 1,2 tonne/ha et par an de carbonate humide sur 14 ha.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage	100	0	0
Foin	50	0	0
Pâturage	30	0	0
RGI dérobé	100	0	0
Maïs	18	46	0
Triticale	100	0	0
Moyenne SAU	52,4	5,9	0

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	70	10	9



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

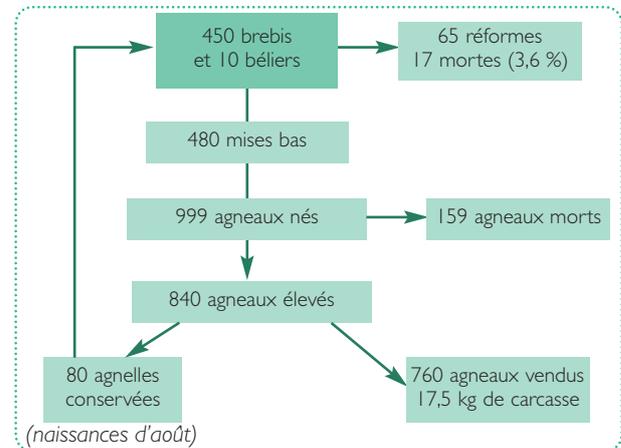
Taux de mise bas	107 %
Prolificité	208 %
Mortalité agneaux	16 %
Productivité numérique	187 %
Taux de renouvellement	18 %

3 périodes de luttes naturelles de 35 jours :

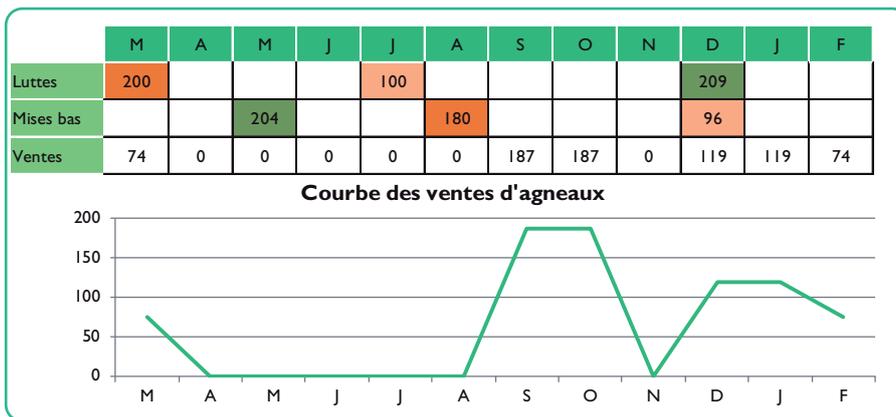
- 200 brebis en contre saison en mars.
- 80 agnelles en juillet plus 20 brebis vides du lot de mars.
- 170 brebis en décembre, plus les 4 agnelles vides de juillet et 35 brebis accélérées du lot de mars.

Les brebis accélérées sont ensuite réformées.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



100 % des agneaux sont produits en bergerie. Les ventes ont lieu majoritairement aux 1^{er} et 4^{ème} trimestres, périodes où les cours sont favorables.

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Ensilage de maïs (MS)	77 000	171	0	171
Ensilage d'herbe (MS)	24 000	53	0	53
Foin (MS)	48 000	107	0	107
Paille	20 400	25	11	45
Total fourrage	169 400	355	11	376
Céréales	55 600	23	54	124
Tourteau de soja	9 650	21	0	21
Complémentaire azoté	15 120	0	18	34
CMV	1 280	3	0	3
Poudre de lait	1 350	0	2	3
Total concentrés	83 000	47	74	185
% concentré prélevé	67			
Concentré/kg carcasse produit	5,6			

Le système d'alimentation du troupeau repose sur la récolte de stocks fourragers de qualité. La consommation globale par brebis s'élève à :

- 376 kg de MS de fourrage dont 45 % d'ensilage de maïs, 29 % de foin, 14 % d'ensilage d'herbe et 12 % de paille.
- 185 kg de concentrés, dont 67 % sont autoconsommés (céréales).

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 400 places
 - + local pour 400 agneaux sevrés
 - . 1 425 m²
 - . 400 places de comadis

89 % des brebis sont logées
Total : 3,2 m²/brebis

- Hangar :
 - . 400 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 250 et 300 qx
 - . 2 silos de 5 tonnes
- Parc de tri
- Louve pour allaitement artificiel

Le foncier

- 11 km de clôtures



Le travail d'astreinte

- 1 600 heures (1 200 à 1 800), soit 3,6 h/brebis et 1,9 h/agneau élevé



Le travail de saison

- 110 jours, dont 25 pour le troupeau, 70 pour la SFP et 15 pour les céréales



Les pointes de travail

- Ce système « bergerie » se caractérise plus par la régularité que par les pointes de travail. L'aptitude au désaisonnement des brebis prolifiques, l'engraissement en bergerie des agneaux, ainsi que la faible pression des parasites et maladies en zone à faible densité ovine limitent les interventions et manipulations sur le troupeau.



Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 75 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . épandeur engrais 12 m
 - . remorque
 - . désileuse-pailleuse
 - . véhicule utilitaire
 - . ordinateur et logiciel de gestion de troupeau
- En co-propriété :
 - . faneuse
 - . andaineur
- En CUMA :
 - . tracteur (4 RM 110 cv)
 - . combiné de semis direct et semoir de précision
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . faucheuse
 - . round-baller
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . benne monocoque 12 T
- A l'entreprise :
 - . labour
 - . épandage du fumier
 - . ensilage
 - . moisson

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
 www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type S1

SPÉCIALISÉ PROLIQUE

1 personne - 55 ha - 450 brebis - Productivité 1,9 - 10 brebis/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
50 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		118 801 €	CHARGES		78 248 €
Ovins viande (80 % PB)		95 064	Charges opérationnelles (35 % PB)		41 469
Ventes		85 312	Troupeau (68 UGB ovins viande)	464 €/UGB	31 296
700 Agneaux lourds bergerie (17,5 kg à 6 10 €)		81 092	Concentrés	315 €/UGB	21 274
65 Brebis de réforme (à 50 €/tête)		3 250	Frais d'élevage	76 €/UGB	5 132
2 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		160	Frais vétérinaires	51 €/UGB	3 420
Laine : 900 kg à 0,90 €		810	Achats de litières	22 €/UGB	1 470
Achats d'animaux		-1 080	Surfaces fourragères (46 ha SFP - dont 39 ha SH, 7 ha CP)	170 €/ha	7 806
3 Béliers pour reproduction (à 360 €/tête)		-1 080	Engrais et amendements	96 €/ha	4 403
Aides		10 832	Semences	56 €/ha	2 554
Prime à la brebis : 450 têtes à 24,07 €		10 832	Phytosanitaires	14 €/ha	665
Grandes cultures (7 % PB)		7 963	Fournitures pour fourrages	4 €/ha	184
Ventes		7 963	Productions végétales (9 ha OCU)	263 €/ha	2 366
Cession interne au troupeau : 566 q à 14,00 €		7 764	Engrais et amendements	107 €/ha	963
Cession interne de semences		179	Phytosanitaires	94 €/ha	846
Produits non affectables (13 % PB)		15 774	Semences	62 €/ha	557
Aides		15 774			
Aides découplées : 55 ha à 286,80 €		15 774			
			Charges de structure (31 % PB)		36 779
			(hors amortissements et frais financiers)		
			Main-d'œuvre (MSA + salaires)	124 €/ha SAU	6 805
			Foncier	130 €/ha SAU	7 177
			Matériel	251 €/ha SAU	13 802
			Bâiments et installations	13 €/ha SAU	697
			Autres charges	151 €/ha SAU	8 298
			EXCEDENT BRUT (34 % PB)		-40 553 €
			D'EXPLOITATION	40 553 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités (42 % EBE)		16 973 €	Amortissement		13 580 €
Remboursement de capital		12 778	Matériel	81 €/ha	4 428
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		4 195	Bâiments et installations	110 €/UGB	7 401
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		4 195 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT		23 580 €	RESULTAT COURANT (19 % PB)		22 778 €
		23 580 €/UMO			22 778 €/UMO

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (450 brebis)	
Produit brut/UMO	118 800 €	Produit Brut/brebis	211 €
EBE/PB	34 %	Alimentation directe/brebis	47 €
EBE/UMO	40 550 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,4 €
Revenu agricole/UMO	22 780 €	Surface fourragère/ha	170 €
Charges de structure totales/ha	992 €	Surface fourragère/brebis	17 €
Charges de mécanisation totales/ha	331 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	42 %	Marge brute/produit	59 %
Marge de sécurité/EBE	14 %	Marge brute/brebis	124 €
		EBE/brebis	90 €

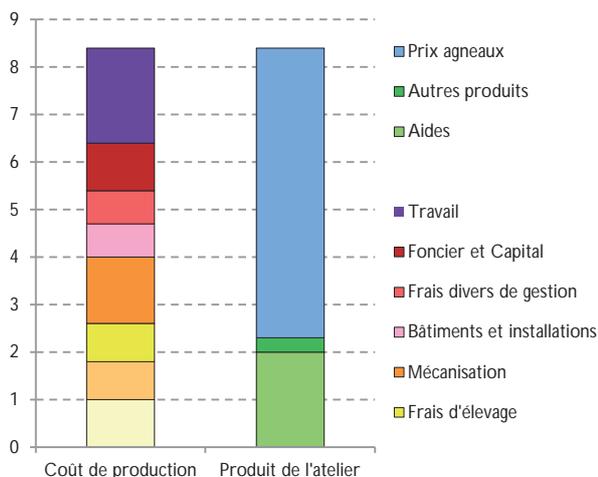
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	8,4 €
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,3 €
Aides	2,0 €

Coût de production	8,3 €
Aliments	1,0 €
Frais surfaces	0,8 €
Frais élevage	0,8 €
Mécanisation	1,4 €
Bâtiments	0,7 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	1,0 €
Travail **	2,0 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	13 300 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,0 €
Rémunération permise	1,6 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	230 K€
- Bâtiments et équipements	111 K€
- Matériel et divers	53 K€
- Cheptel	49 K€
- Stocks alimentaires	18 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	170 K€ (74 %)	115 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	60 K€ (26 %)	115 K€ (50 %)
EBE	40 K€	41 K€
Annuités	20 K€	17 K€
Annuités/EBE	50 %	42 %
Disponible pour vivre et investir	20 K€	24 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	12 %	14 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	3 880 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	3 070 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 700 €

Cas-type S2

SPÉCIALISÉ INTENSIF en zone de plaine

1 personne - 55 ha - 500 brebis - Productivité 1,5 - 11 brebis/ha SFP

75 % des lactations et 100 % de l'engraissement des agneaux en bergerie, 30 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

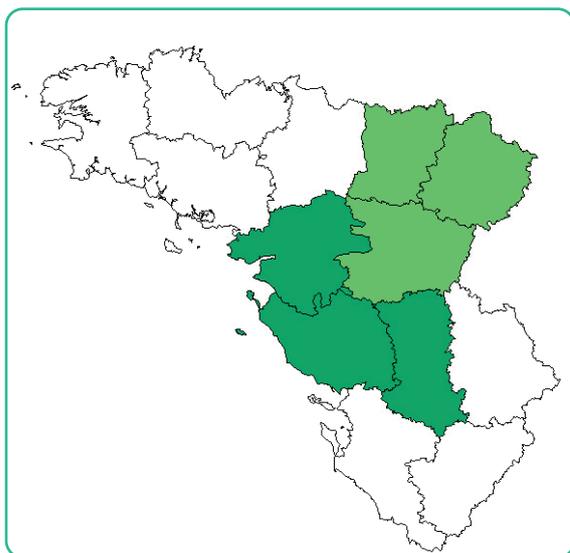


Ce système intensif, avec un peu d'accélération du rythme d'agnelage d'une race herbagère, concerne plus particulièrement les zones à bon potentiel des Pays de la Loire et du Bocage des Deux-Sèvres. Il permet l'obtention de niveaux de productivité relativement élevés, mais nécessite une très bonne technicité et une conduite rigoureuse du troupeau.

Le caractère limitant de la surface se traduit par un chargement relativement important, et l'équilibre entre maïs ensilage et céréales à paille varie selon les zones en fonction de leurs potentiels respectifs



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- combinaison d'une bonne productivité et des caractères bouchers des races herbagères.
- Bonne autonomie alimentaire grâce au maïs ensilage et aux céréales autoconsommées.
- Ventes régulières toute l'année.

Contraintes :

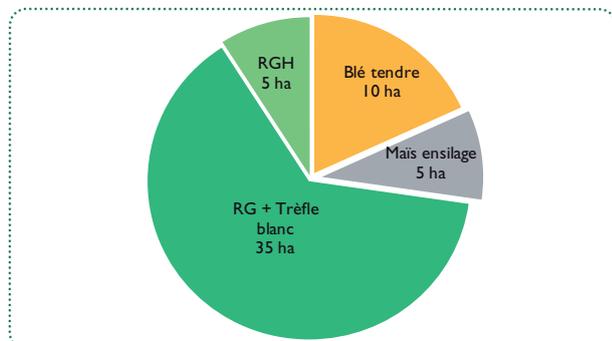
- Nécessité d'une forte technicité et d'un suivi rigoureux de la reproduction.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

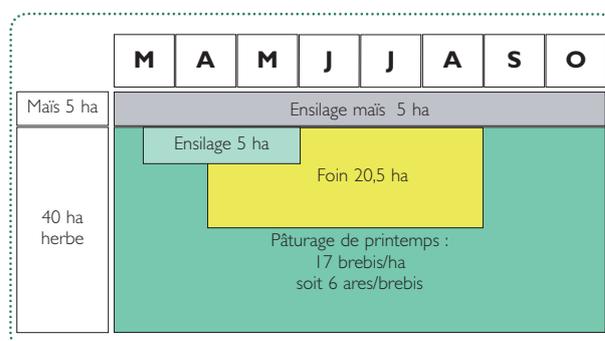
Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Des brebis peuvent être maintenues en bergerie au printemps, la priorité étant donnée à la constitution des stocks.
- Les temporaires sont à base de RGH ou de mélange de RGA-TB.
- Les brebis agnelant en contre-saison ne sont remises à l'herbe qu'en fin d'hiver, à l'exception d'un lot.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Ensilage de maïs	5	10,5 tMS	51 tMS
Ensilage d'herbe	5	4 tMS	20 tMS
Foin	20,5	3,5 tMS	77 tMS
Total			148 tMS
Paille	10	4 T	40 T
Céréales	10	65 qx	650 qx

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage	120	0	0
Foin	80	0	0
Pâturage	30	0	0
Maïs	18	46	0
Moyenne SFP	54	0	0
Céréale	100	0	0
Moyenne SAU	62	0	0

Surface labourée

Surface labourée 22,8 ha
- 8 ha de prairies (durée 4 ans)
- 4,8 ha de maïs
- 10 ha de céréales

- 8 ha de prairies reçoivent 15 tonnes/ha de fumier.
- Le fumier n'est apporté que sur le maïs en rotation courte, à raison de 30 tonnes/ha. Le reste du maïs ne reçoit pas de fertilisation organique étant donné le précédent cultural de type prairies.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	75	10	4



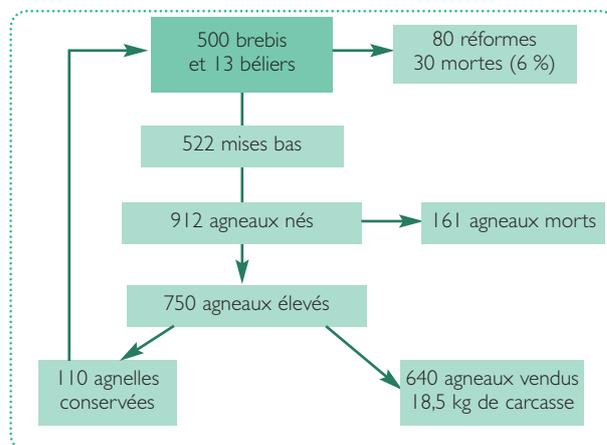
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

Taux de mise bas	104 %
Prolificité	175 %
Mortalité agneaux	18 %
Productivité numérique	150 %
Taux de renouvellement	22 %

Les 3 premiers lots de lutte de contre saison sont épongés, avec deux tiers des brebis inséminées. Les brebis de contre saison sont échographiées pour être remises en lutte en saison. Les agnelles sont luttées en octobre. Les 50 brebis agnelées en septembre sont "accélérées" et remises en lutte en novembre.

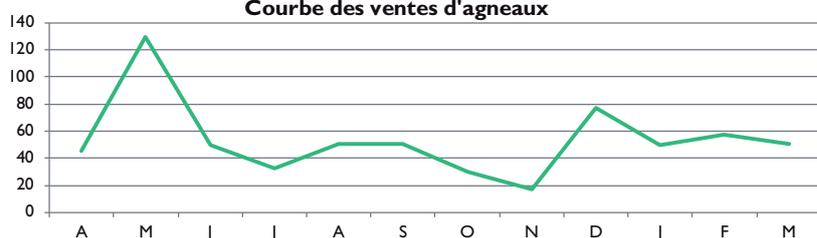
> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction

	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M
Luttes	100	100	100		172		110	50				
Mises bas	40					73	75	70		164		100
Ventes	45	130	50	33	51	50	30	17	78	50	58	51

Courbe des ventes d'agneaux



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Ensilage de maïs (MS)	51 000	101	0	101
Ensilage d'herbe (MS)	20 000	40	0	40
Foin (MS)	77 000	129	17	154
Paille	3 000	7	0	7
Total fourrage	151 000	277	17	302
Céréales	62 400	46	53	125
Tourteau de soja	9 380	19	0	19
Complémentaire azoté	16 870	0	23	34
CMV	2 500	5	0	5
Total concentrés	91 150	70	75	182
% concentré prélevé	68			
Concentré/kg carcasse produit	6,6			

Les lactations des 2 premiers lots de contre saison se font avec de l'ensilage d'herbe.

Les 2 lots de mises bas d'hiver (novembre et janvier) sont alimentés avec de l'ensilage de maïs de la fin de gestation jusqu'à la lactation. Les lactations des agnelles et des brebis de printemps se font à l'herbe.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 240 places + 340 agneaux sevrés
 - . 1 040 m²
 - . 180 brebis logées sous un tunnel (280 m²)
 - . 240 places de cornadis

84 % des brebis sont logées

Total : 2,6 m²/brebis

- Hangar : stockage et matériel
 - . 310 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 300 et 350 qx
 - . 2 silos de 5 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 10 km de clôtures



Le travail d'astreinte

- 1 900 heures (1 700 à 2 600), soit 3,8 h/brebis et 2,5 h/agneau élevé



Le travail de saison

- 120 jours, dont 45 pour le troupeau, 60 pour la SFP et 15 pour les céréales

Les pointes de travail



- Ce système se caractérise par un volume de travail relativement important et sans véritable temps mort, avec des brebis en bergerie pendant presque toute l'année. L'engraissement en bergerie des agneaux, ainsi que la faible pression des parasites et maladies en zone à faible densité ovine, permettent cependant de limiter les interventions sur le troupeau.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 75 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . épandeur engrais 12 m
 - . véhicule utilitaire
 - . remorque
 - . benne 3 points
 - . désileuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faneuse
 - . andaineur
- En CUMA :
 - . charrue et tracteur
 - . combiné de semis direct et semoir de précision
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . épandeur fumier 12 T
 - . faucheuse conditionneuse
 - . round-baller
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . benne monocoque 12 T
- A l'entreprise :
 - . ensilage
 - . moisson

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tél : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type S2

SPÉCIALISÉ INTENSIF en zone de plaine

1 personne - 55 ha - 500 brebis - Productivité 1,5 - 11 brebis/ha SFP

75 % des lactations et 100 % de l'engraissement des agneaux en bergerie,
30 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		120 023 €	CHARGES		76 945 €
Ovins viande	(79 % PB)	95 359	Charges opérationnelles	(35 % PB)	41 688
Ventes		84 404	Troupeau	448 €/UGB	33 603
540 Agneaux lourds bergerie (18,5 kg à 6,60 €)		78 144	(78 UGB ovins viande)		
90 Brebis de réforme (à 55 €/tête)		5 200	Concentrés	274 €/UGB	20 562
2 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		160	Frais d'élevage	123 €/UGB	9 241
Laine : 1 000 kg à 0,90 €		900	Frais vétérinaires	51 €/UGB	3 800
Achats d'animaux		-1 080	Surfaces fourragères	125 €/ha	5 605
3 Béliers pour reproduction (à 360 €/tête)		-1 080	(48 ha SFP : dont 40 ha SH, 8 ha CF)		
Aides		12 035	Engrais et amendements	65 €/ha	2 933
Prime à la brebis : 500 têtes à 24,07 €		12 035	Semences	45 €/ha	2 030
Grandes cultures	(7 % PB)	8 890	Phytosanitaires	10 €/ha	458
Ventes		8 890	Fournitures pour fourrages	4 €/ha	184
Cession interne au troupeau : 624 q à 14,00 €		8 736	Productions végétales	248 €/ha	2 478
Cession interne de semences		154	(10 ha OCU)		
Produits non affectables	(13 % PB)	15 774	Engrais et amendements	107 €/ha	1 070
Aides		15 774	Phytosanitaires	83 €/ha	834
Aides découplées : 55 ha à 286,80 €		15 774	Semences	57 €/ha	574
			Charges de structure	(29 % PB)	35 259
			(hors amortissements et frais financiers)		
			Main-d'œuvre (MSA + salaires)	145 €/ha SAU	8 047
			Foncier	111 €/ha SAU	6 118
			Matériel	210 €/ha SAU	11 528
			Bâtements et installations	14 €/ha SAU	775
			Autres charges	160 €/ha SAU	8 791
			EXCEDENT BRUT	(36 % PB)	43 078 €
			D'EXPLOITATION	43 078 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités	(37 % EBE)	15 802 €	Amortissement		12 457 €
Remboursement de capital		12 056	Matériel	81 €/ha	4 429
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		3 746	Bâtements et installations	84 €/UGB	6 278
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		3 746 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT		27 276 €	RESULTAT COURANT	(22 % PB)	26 875 €
ET L'AUTOFINANCEMENT		27 276 €/UMO		26 875 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	120 020 €	Produit Brut/brebis	191 €
EBE/PB	36 %	Alimentation directe/brebis	41 €
EBE/UMO	43 080 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,5 €
Revenu agricole/UMO	26 875 €	Surface fourragère/ha	125 €
Charges de structure totales/ha	936 €	Surface fourragère/brebis	11 €
Charges de mécanisation totales/ha	290 €	Frais d'élevage/brebis	26 €
Annuités/EBE	37 %	Marge brute/produit	59 %
Marge de sécurité/EBE	22 %	Marge brute/brebis	112 €
		EBE/brebis	86 €

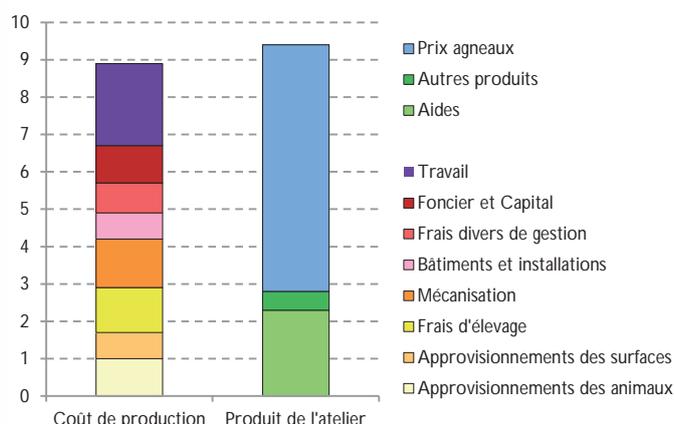
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	9,4 €
Ventes	6,6 €
Autres produits	0,5 €
Aides	2,3 €

Coût de production	8,9 €
Aliments	1,0 €
Frais surfaces	0,7 €
Frais élevage	1,2 €
Mécanisation	1,3 €
Bâtiments	0,7 €
Frais divers & gestion	0,8 €
Foncier et capital *	1,0 €
Travail **	2,2 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	11 840 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,0 €
Rémunération permise	1,9 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	224 K€
- Bâtiments et équipements	94 K€
- Matériel et divers	54 K€
- Cheptel	55 K€
- Stocks alimentaires	21 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	190 K€ (85 %)	112 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	34 K€ (15 %)	112 K€ (50 %)
EBE	43 K€	43 K€
Annuités	22 K€	16 K€
Annuités/EBE	52 %	37 %
Disponible pour vivre et investir	20 K€	27 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	12 %	22 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	5 500 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 740 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 600 €

Cas-type S3

SPÉCIALISÉ INTENSIF - Grand troupeau

2 personnes - 105 ha - 950 brebis - Productivité 1,4 - 11 brebis/ha SFP

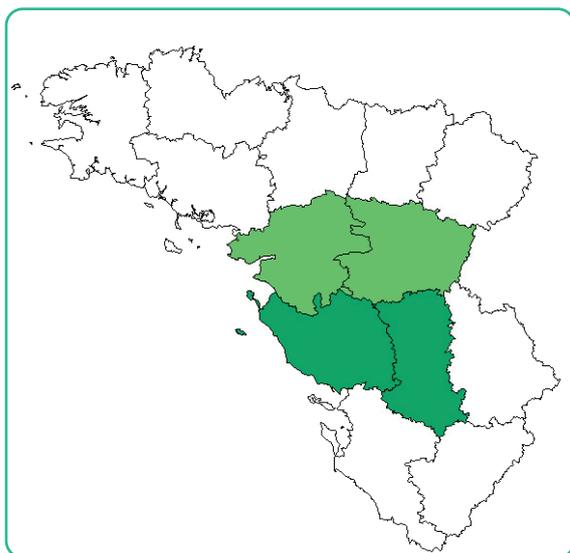
75 % des lactations et 100 % de l'engraissement des agneaux en bergerie, 30 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne d'abord la Gâtine et le Bocage des Deux-Sèvres ainsi que certains secteurs des Pays-de-la-Loire, les élevages ont conservé leur logique intensive, dans un cadre sociétaire permettant de gérer des grands troupeaux.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- combinaison d'une bonne productivité et des caractères bouchers des races herbagères.
- Bonne autonomie alimentaire grâce au maïs ensilage et aux céréales autoconsommées.
- Souplesse de l'organisation du travail grâce au cadre sociétaire.

Contraintes :

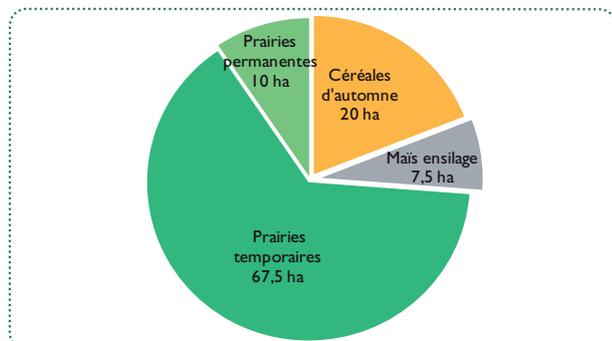
- Maîtriser l'intensification d'un grand troupeau, en terme de performances et de contrôle des charges.
- Risques liés à la spécialisation sur une production.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Des brebis peuvent être maintenues en bergerie au printemps, la priorité étant donnée à la constitution des stocks.
- Les repousses d'ensilage disponibles au pâturage sont destinées prioritairement aux allaitantes ou aux agnelles de renouvellement.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe après sevrage, sauf le lot accéléré.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie début décembre.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Ensilage de maïs	7,5	10 tMS	75 tMS
Ensilage d'herbe	12,5	4 tMS	50 tMS
Foin	40	3,2 tMS	127 tMS
Total			252 tMS

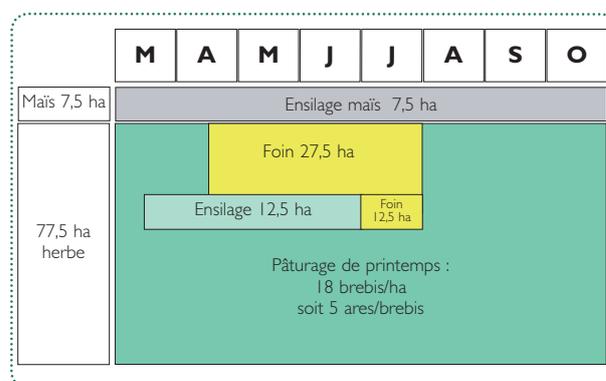
Surface labourée

Surface labourée 45 ha
- 18 ha de prairies (durée 4 ans)
- 7,5 ha de maïs
- 20 ha de céréales

- 20 ha de prairies reçoivent 15 tonnes/ha de fumier.
- 20 tonnes de marne sont apportées sur une partie des prairies ou avant une culture de céréales.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage	120	0	0
Foin	70	0	0
Pâturage	30	0	0
Maïs	18	46	0
Moyenne SFP	55	4	0
Céréale	100	0	0
Moyenne SAU	64	4	0

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	73	7	3



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

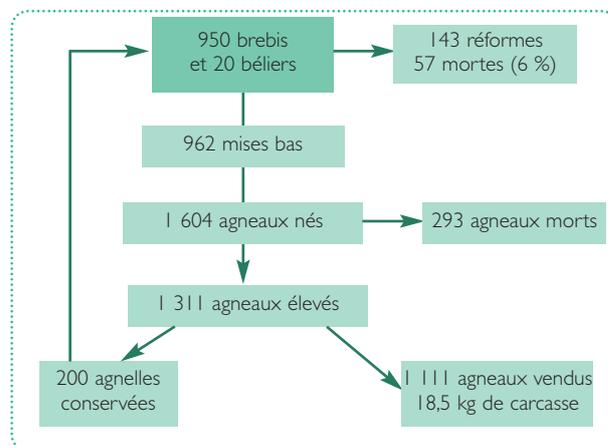
> Résultats

Taux de mise bas	101 %
Prolificité	167 %
Mortalité agneaux	18 %
Productivité numérique	138 %
Taux de renouvellement	21 %

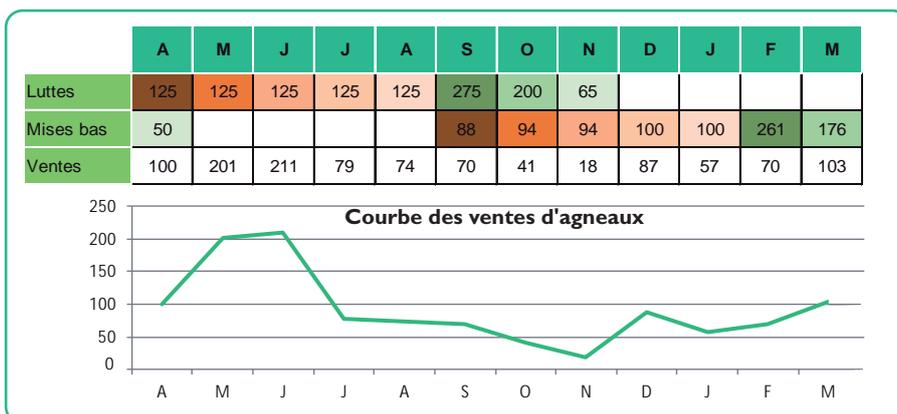
La conduite de la reproduction est basée sur un rythme d'un agnelage par an, seul le lot de septembre est accéléré avec remise des brebis en lutte "sur le lait", c'est-à-dire 6 semaines après mise bas.

Les mises bas s'étalent de novembre à avril.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Les agnelles de renouvellement sont conservées sur les naissances d'octobre à février et sont mises en lutte en octobre-novembre.

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Ensilage de maïs (MS)	74 000	78	0	78
Ensilage d'herbe (MS)	50 000	52	0	52
Foin (MS)	127 000	118	17	134
Paille	4 000	5	0	5
Total fourrage	255 000	253	17	268
Céréales	113 550	47	53	120
Tourteau de soja	12 880	14	0	14
Complémentaire azoté	29 500	0	23	31
Total concentrés	155 930	61	76	165
% concentré prélevé	72			
Concentré/kg carcasse produit	6,4			

La consommation globale ramenée à la brebis est de 268 kg de MS de fourrage dont 50 % foin, 30 % ensilage de maïs et 20 % ensilage d'herbe. Celle des concentrés est de 165 kg, dont 72 % autoconsommés. Consommation des agneaux : 76 kg de concentrés.

La consommation globale est de 6,4 kg de concentré par kg de carcasse d'agneau produit.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 500 places + 500 agneaux sevrés
 - . 1 700 m²
 - . 500 places de cornadis
 - . 250 brebis logés sous un tunnel (400 m²)
 - . distributeur de concentré automoteur

79 % des brebis sont logées
Total : 2,2 m²/brebis

- Hangar :
 - . 520 m²
- Stockage concentré :
 - . 3 cellules de 350 qx
 - . 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 17 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 2 900 heures (2 500 à 3 500), soit 3,1 h/brebis et 2,2 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 195 jours, dont 75 pour le troupeau, 95 pour la SFP et 25 pour les céréales

Les pointes de travail



- Ce système se caractérise par un volume de travail relativement important et sans véritable temps mort, avec des mises-bas de septembre à avril. La taille du troupeau génère de nombreuses interventions, mais la rentrée au sevrage des agneaux d'herbe permet de limiter le nombre de traitements.

Le matériel



- En propriété :
 - . 3 tracteurs (4 RM 85 cv et 75 cv 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . véhicule utilitaire + quad
 - . remorque
 - . désileuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . round-baller
 - . faneuse
 - . andaineur
- En CUMA :
 - . charrue
 - . combiné de semis direct et semoir de précision
 - . épandeur engrais 18 m
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . épandeur fumier 12 T
 - . faucheuse conditionneuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . benne monocoque 10 T
- A l'entreprise :
 - . ensilage
 - . moisson

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tel : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
 www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type S3

SPÉCIALISÉ INTENSIF - Grand troupeau

2 personnes - 105 ha - 950 brebis - Productivité 1,4 - 11 brebis/ha SFP

75 % des lactations et 100 % de l'engraissement des agneaux en bergerie,
30 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		211 152 €	CHARGES		138 321 €
Ovins viande (79 % PB)		167 367	Charges opérationnelles (35 % PB)		74 065
Ventes		147 200	Troupeau (143 UGB ovins viande)		58 351
1 111 Agneaux lourds bergerie (18,5 kg à 6,81 €)		135 875	Concentrés	248 €/UGB	35 281
143 Brebis de réforme (à 65 €/tête)		9 205	Frais d'élevage	106 €/UGB	15 090
4 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		320	Frais vétérinaires	56 €/UGB	7 980
Laine : 1 900 kg à 0,90 €		1 710	Surfaces fourragères (86 ha SFP : dont 78 ha SH, 8 ha CF)		11 171
Achats d'animaux		-2 700	Engrais et amendements	73 €/ha	6 192
6 Béliers pour reproduction (à 450 €/tête)		-2 700	Semences	47 €/ha	3 971
Aides		22 867	Phytosanitaires	8 €/ha	702
Prime à la brebis : 950 têtes à 24,07 €		22 867	Fournitures pour fourrages	4 €/ha	306
Grandes cultures (8 % PB)		16 212	Productions végétales (20 ha OCU)		4 543
Ventes		16 212	Phytosanitaires	89 €/ha	1 775
Cession interne au troupeau : 1 135 q à 14,00 €		15 890	Engrais et amendements	60 €/ha	1 605
Cession interne de semences		322	Semences	56 €/ha	1 163
Produits non affectables (13 % PB)		27 573	Charges de structure (hors amortissements et frais financiers) (30 % PB)		64 256
Aides		27 573	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	133 €/ha SAU	14 004
Aides découplées : 105 ha à 262,60 €		27 573	Foncier	126 €/ha SAU	13 195
			Matériel	207 €/ha SAU	21 781
			Bâtements et installations	14 €/ha SAU	1 471
			Autres charges	132 €/ha SAU	13 825
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (34 % PB)		72 831 €
			36 415 €/UMO (2 UMO exploitants)		
Annuités (36 % EBE)		26 529 €	Amortissement		19 686 €
Remboursement de capital		20 283	Matériel	74 €/ha	7 740
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		6 246	Bâtements et installations	70 €/UGB	9 982
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		6 246 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT		46 302 €	RESULTAT COURANT (22 % PB)		46 899 €
23 151 €/UMO			23 449 €/UMO		

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (950 brebis)	
Produit brut/UMO	105 510 €	Produit Brut/brebis	176 €
EBE/PB	34 %	Alimentation directe/brebis	37 €
EBE/UMO	36 420 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,5 €
Revenu agricole/UMO	23 450 €	Surface fourragère/ha	131 €
Charges de structure totales/ha	859 €	Surface fourragère/brebis	12 €
Charges de mécanisation totales/ha	281 €	Frais d'élevage/brebis	24 €
Annuités/EBE	37 %	Marge brute/produit	58 %
Marge de sécurité/EBE	14 %	Marge brute/brebis	103 €
		EBE/brebis	77 €

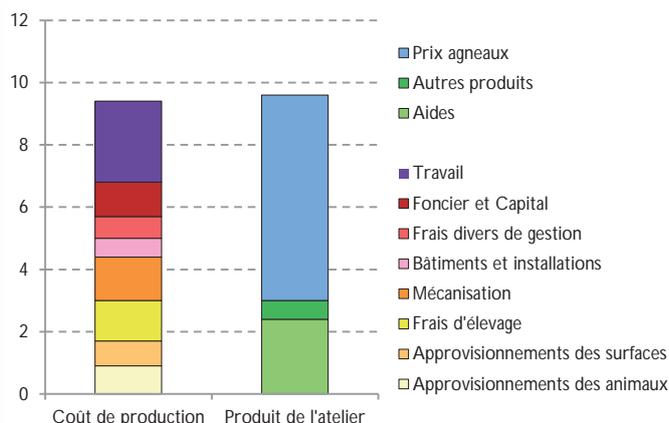
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	9,6 €
Ventes	6,6 €
Autres produits	0,6 €
Aides	2,4 €

Coût de production	9,4 €
Aliments	0,9 €
Frais surfaces	0,8 €
Frais élevage	1,3 €
Mécanisation	1,4 €
Bâtiments	0,6 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	1,1 €
Travail **	2,6 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	10 277 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,4 €
Rémunération permise	1,6 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	379 K€
- Bâtiments et équipements	150 K€
- Matériel et divers	80 K€
- Cheptel	104 K€
- Stocks alimentaires	45 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	140 K€ (74 %)	190 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	50 K€ (26 %)	190 K€ (50 %)
EBE	36 K€	73 K€
Annuités	16 K€	27 K€
Annuités/EBE	46 %	37 %
Disponible pour vivre et investir	19 K€	46 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	12 %	14 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	10 770 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	4 750 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	2 800 €

Cas-type S4

SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone de plaine

1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,4 - 7,5 brebis/ha SFP

50 % des lactations et de l'engraissement des agneaux au pâturage,
100 % de foin dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne tout d'abord les zones herbagères à faible potentiel des Pays de la Loire. Ces zones ne permettent que des chargements limités, et les systèmes fourragers sont généralement « tout foin ».

L'obtention d'un revenu correct suppose cependant un bon niveau de productivité des brebis, même si leur rythme d'agnelage n'est pas accéléré.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Conduite relativement souple avec une bonne répartition du travail.
- Autonomie énergétique en concentrés.
- Bonne répartition des ventes dans l'année.

Contraintes :

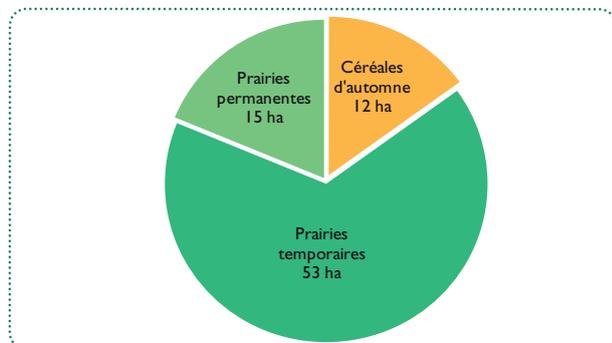
- Faible potentiel des surfaces nécessitant un suivi rigoureux de la consommation de concentré.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



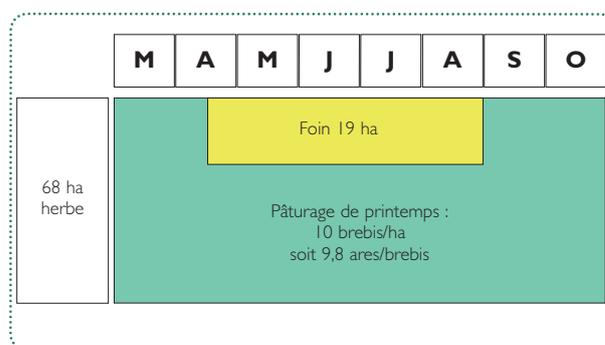
- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les prairies temporaires sont essentiellement composées d'associations de graminées et de légumineuses.

Les brebis agnelant à contre saison sont remises à l'herbe après sevrage.

Les brebis agnelant en saison rentrent en bergerie en moyenne 3 semaines avant la mise bas.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Foin	19	4 tMS	76 tMS
Paille	12	3 T	36 T
Céréales	12	50 qx	600 qx

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Pâturage	0	0	0
Foin	60	0	0
Moyenne Herbe	17	0	0
Céréale	50	0	0
Moyenne SAU	22	0	0

Surface labourée

Surface labourée 20 ha
- 8 ha de prairies (durée 6 à 7 ans)
- 12 ha de céréales

- Le fumier ou compost est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 10 tonnes/ha.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	27	2	2



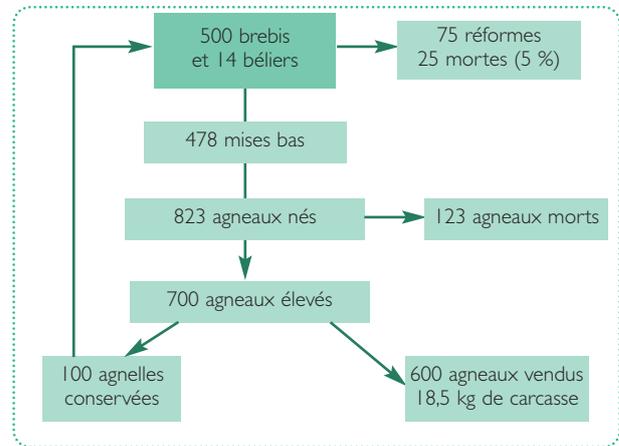
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

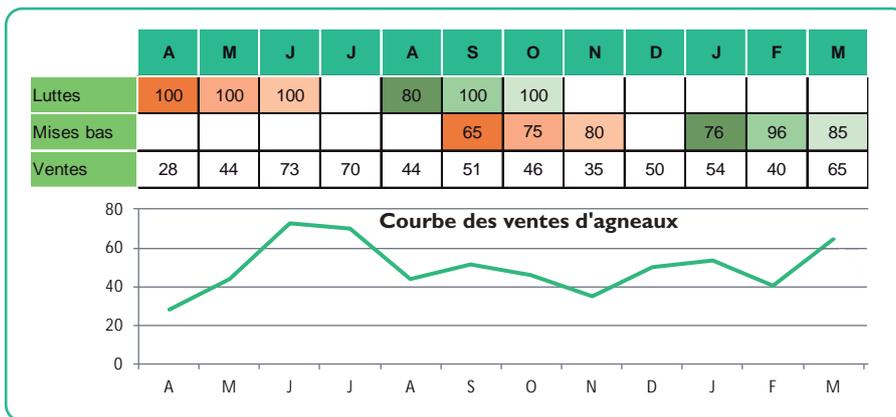
Taux de mise bas	96 %
Prolificité	172 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	140 %
Taux de renouvellement	20 %

Les agnelles de renouvellement sont conservées sur les mises bas de novembre et janvier, et mettent bas au plus tôt à 14 mois.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Les béliers sont retirés fin octobre pour les brebis et fin novembre pour les agnelles afin d'éviter les agnelages tardifs.

Cette conduite de la reproduction permet des ventes d'agneaux étalées sur l'année.

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	76 000	141	8	152
Céréales	58 390	54	45	117
Tourteau de soja	8 300	17	0	17
Complémentaire azoté	12 870	0	18	26
CMV	1 640	3	0	
Total concentrés	81 200	74	63	160
% concentré prélevé	72			
Concentré/kg carcasse produit	6,3			

L'essentiel du stock fourrager est à base de foin. La part de concentré prélevé est de 72 %. La consommation moyenne de concentrés est de :

- 72 kg pour les agneaux de bergerie,
- 55 kg pour les agneaux d'herbe (rentrée en bergerie vers le 20 juillet).

Dans ce système, la consommation de concentré est de 6,3 kg par kg d'agneau produit.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 350 places + 340 agneaux sevrés
 - . 1 235 m²
 - . 250 places de cornadis
 - . distributeur de concentrés automoteur

70 % des brebis sont logées

Total : 2,5 m²/brebis

- Hangar :
 - . 310 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 300 qx
 - . 2 silos de 6 et 3 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 14 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 1 600 heures (1 400 à 2 400), soit 3,2 h/brebis et 2,3 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 115 jours, dont 50 pour le troupeau, 50 pour la SFP et 15 pour les céréales

Les pointes de travail



- Le fractionnement de l'agnelage permet d'écrêter les pointes de travail liées aux mises-bas. Par contre, le seul recours au foin comme stock fourrager tend à concentrer les travaux sur la surface fourragère. La rentrée précoce des agneaux d'herbe permet de limiter le nombre de traitements et de réduire le travail de saison sur le troupeau.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 75 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . charrue
 - . véhicule utilitaire
 - . remorque
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . quad
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
- En CUMA :
 - . combiné de semis direct
 - . épandeur engrais 18 m
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . épandeur fumier 12 T
 - . faucheuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . benne monocoque 10 T
- A l'entreprise :
 - . moisson

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type S4

SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone de plaine

1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,4 - 7,5 brebis/ha SFP

50 % des lactations et de l'engraissement des agneaux au pâturage,
100 % de foin dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		115 817 €	CHARGES		70 499 €
Ovins viande (76 % PB)		88 061	Charges opérationnelles (31 % PB)		35 681
Ventes		77 466	Troupeau		30 809
322 Agneaux lourds herbe (19 kg à 6,36 €)		36 898	(76 UGB ovins viande)		
278 Agneaux lourds bergerie (18 kg à 6,51 €)		32 554	Concentrés	240 €/UGB	18 638
75 Brebis de réforme (à 65 €/tête)		4 875	Frais d'élevage	112 €/UGB	8 371
3 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		240	Frais vétérinaires	51 €/UGB	3 800
Laine : 1 000 kg à 0,90 €		900	Surfaces fourragères	39 €/ha	2 627
Achats d'animaux		-1 440	(68 ha SFP - dont 68 ha SH)		
4 Béliers pour reproduction (à 360 €/tête)		-1 440	Engrais et amendements	18 €/ha	1 223
Aides		12 035	Semences	18 €/ha	1 200
Prime à la brebis : 500 têtes à 24,07 €		12 035	Fournitures pour fourrages	3 €/ha	204
Surface fourragère (3 % PB)		3 420	Productions végétales	187 €/ha	2 245
Aides		3 420	(12 ha OCU)		
Prime herbagère (PFAE) : 45 ha à 76,00 €		3 420	Phytoprotecteurs	83 €/ha	1 001
Grandes cultures (7 % PB)		8 400	Engrais et amendements	54 €/ha	642
Ventes		8 400	Semences	50 €/ha	602
Cession interne au troupeau : 564 q à 14,00 €		8 176			
Cession interne de semences		224			
Produits non affectables (14 % PB)		15 936			
Aides		15 936			
Aides découplées : 80 ha à 199,20 €		15 936			
			Charges de structure (30 % PB)	34 818	
			(hors amortissements et frais financiers)		
			Main-d'œuvre (MSA + salaires)	100 €/ha SAU	8 004
			Fouler	102 €/ha SAU	8 128
			Matériel	114 €/ha SAU	9 129
			Bâtiments et installations	9 €/ha SAU	619
			Autres charges	112 €/ha SAU	8 938
			EXCEDENT BRUT	(39 % PB)	45 318 €
			D'EXPLOITATION	45 318 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités (38 % EBE)		17 057 €	Amortissement		14 268 €
Remboursement de capital		12 891	Matériel	74 €/ha	5 951
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		4 166	Bâtiments et installations	86 €/UGB	6 424
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		4 166 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT		28 261 €	RESULTAT COURANT		(23 % PB)
		28 261 €/UMO			26 884 €
					26 884 €/UMO

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	115 820 €	Produit Brut/brebis	183 €
EBE/PB	39 %	Alimentation directe/brebis	37 €
EBE/UMO	45 320 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,4 €
Revenu agricole/UMO	26 880 €	Surface fourragère/ha	39 €
Charges de structure totales/ha	666 €	Surface fourragère/brebis	5 €
Charges de mécanisation totales/ha	188 €	Frais d'élevage/brebis	24 €
Annuités/EBE	38 %	Marge brute/produit	63 %
Marge de sécurité/EBE	22 %	Marge brute/brebis	116 €
		EBE/brebis	90 €

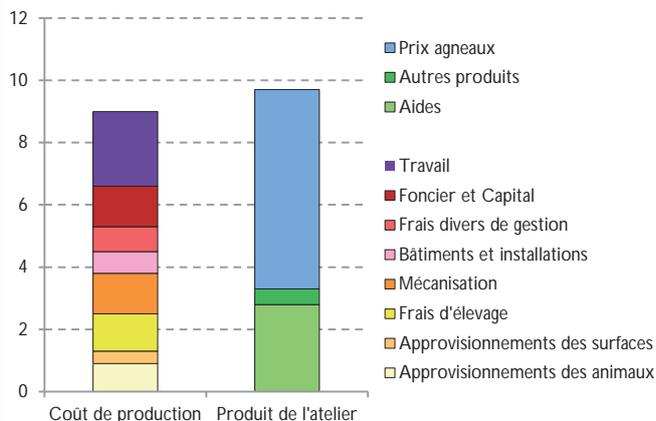
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin		9,7 €
Ventes		6,4 €
Autres produits		0,5 €
Aides		2,8 €

Coût de production		9,2 €
Aliments		0,9 €
Frais surfaces		0,4 €
Frais élevage		1,2 €
Mécanisation		1,3 €
Bâtiments		0,7 €
Frais divers & gestion		0,8 €
Foncier et capital *		1,3 €
Travail **		2,4 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	11 122 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,8 €
Rémunération permise	1,9 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires		235 K€
- Bâtiments et équipements		96 K€
- Matériel et divers		64 K€
- Cheptel		55 K€
- Stocks alimentaires		18 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	210 K€ (90 %)	117 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	25 K€ (10 %)	117 K€ (50 %)
EBE	44 K€	45 K€
Annuités	25 K€	17 K€
Annuités/EBE	55 %	38 %
Disponible pour vivre et investir	20 K€	28 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	11 %	22 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	5 570 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 570 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 500 €

Cas-type S5

SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone défavorisée

1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,3 - 7 brebis/ha SFP
75 UGB

50 % des lactations et des agneaux au pâturage,
100 % de foin dans les fourrages stockés



Ce système correspond à l'orientation dominante des élevages ovins des zones herbagères de Poitou-Charentes. Même s'il concerne plus particulièrement le Confolentais et le Montmorillonnais, il se rencontre également en Gâtine.

Les systèmes « tout foin » sont prédominants dans ces petites régions, et les troupeaux sont conduits avec l'objectif d'un agnelage par brebis et par an, fractionné entre automne, hiver et printemps. Cette conduite permet d'étaler les ventes et de répartir le travail. Grâce à la rotation des lots, elle permet une meilleure utilisation des bâtiments.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Répartition du travail et des ventes.
- Maîtrise de l'investissement en bâtiments.

Contraintes :

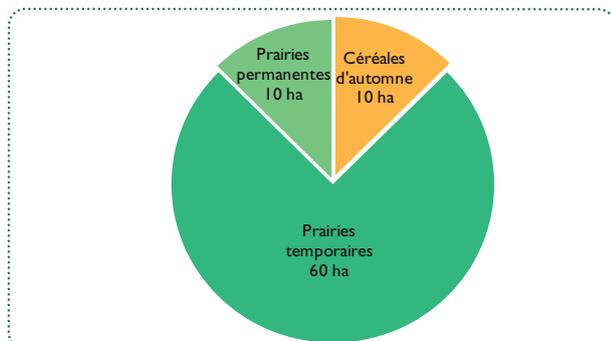
- Faible potentiel des surfaces nécessitant un suivi rigoureux de la consommation de concentré.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

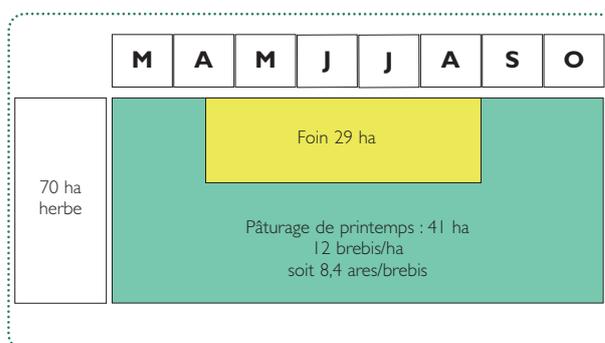
Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les prairies temporaires sont essentiellement composées d'associations de graminées et de légumineuses.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Foin	29	3,1 tMS	89 tMS
Paille	10	2,8 T	28 T
Céréales	10	45 qx	45 T

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Foin	40	20	30
Moyenne Herbe	17	8,5	12,8
Céréale (compost)	40	0	0
Céréale (sans compost)	70	50	80
Moyenne SAU	20	7,5	11,3

Surface labourée

Surface labourée 18 ha
- 8 ha de prairies (durée 6 à 7 ans)
- 10 ha de céréales

Le fumier est apporté en octobre-novembre sur les prairies, prioritairement sur les plus jeunes à raison de 10-12 tonnes/ha.

Le compost est apporté avant l'implantation des céréales.

1 tonne de chaux magnésienne est apportée régulièrement sur un quart de la surface.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	24	7	13



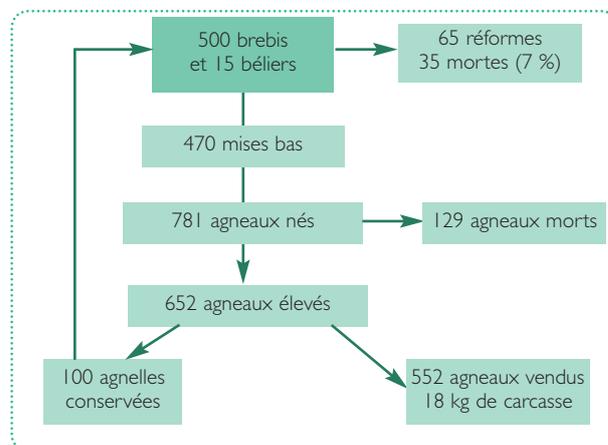
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

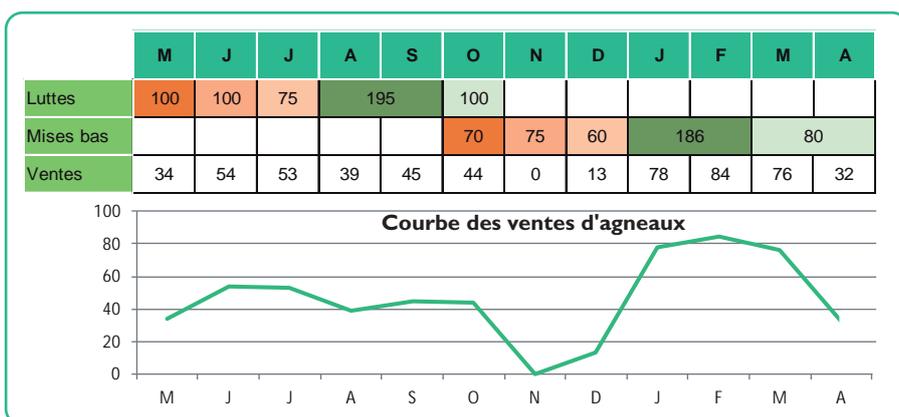
Taux de mise bas	94 %
Prolificité	166 %
Mortalité agneaux	16,5 %
Productivité numérique	130 %
Taux de renouvellement	20 %

1 agnelage par an entre octobre et avril.
55 % du troupeau est épongé (275 brebis) en 3 lots de 75 à 100 brebis (50 % des lots en IA) et systématiquement écographiés. Les agnelles sont gardées sur les lots de décembre-janvier et février.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	89 000	162	12	178
Céréales	42 400	53	24	85
CAMV	15 600	19	10	31
Granulés	15 100	0	23	30
Total concentrés	73 100	72	57	146
% concentré prélevé	58			
Concentré/kg carcasse produit	6,2			

Les brebis agnelant en contre saison sont remises à l'herbe après sevrage. Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie et remises le plus tôt possible au pâturage.

Les agneaux de contre saison sont sevrés à 2 mois et engraisés en bergerie (céréales + complémentaire azoté).

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 350 places de brebis
 - + 200 agneaux sevrés
 - . 915 m²

70 % des brebis sont logées

Total : 1,8 m²/brebis

- Hangar :
 - . 415 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 250 qx
 - . 2 silos de 3 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 14 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 1 500 heures (1 400 à 2 400), soit 3 h/brebis et 2,3 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 115 jours, dont 50 pour le troupeau, 50 pour la SFP et 15 pour les céréales

Les pointes de travail



- Le fractionnement de l'agnelage permet d'écrêter les pointes de travail liées aux mises-bas. Par contre, le seul recours au foin comme stock fourrager tend à concentrer les travaux sur la surface fourragère. La rentrée précoce des agneaux d'herbe permet de limiter le nombre de traitements et de réduire le travail de saison sur le troupeau.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 75 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . charrue
 - . épandeur à engrais 9 m
 - . gyrobroyeur
 - . véhicule utilitaire
 - . remorque
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . quad
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . round-baller
 - . faucheuse
 - . andaineur
 - . gyrobroyeur
- En CUMA :
 - . combiné de semis direct et semoir de précision
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . épandeur fumier 12 T
 - . benne monocoque 10 T
 - . plateau à balles rondes
- A l'entreprise :
 - . moisson

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-
Charentes,
Tél : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ :
nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-
atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-
loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ :
stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-
vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type S5

SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone défavorisée

1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,3 - 7 brebis/ha SFP - 75 UGB

50 % des lactations et des agneaux au pâturage,
100 % de foin dans les fourrages stockés

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		113 108 €	CHARGES		70 069 €
Ovins viande	(71 % PB)	80 785	Charges opérationnelles	(32 % PB)	36 132
Ventes		71 000	Troupeau	395 €/UGB	29 683
291 Agneaux lourds bergerie (17,5 kg à 6,75 €)		34 367	(75 UGB ovins viande)		
251 Agneaux lourds herbe (18,5 kg à 6,48 €)		31 268	Concentrés	242 €/UGB	18 124
65 Brebis de réforme (à 65 €/tête)		4 225	Frais d'élevage	98 €/UGB	7 359
3 Bœufs de réforme (à 80 €/tête)		240	Frais vétérinaires	56 €/UGB	4 200
Laine: 1 000 kg à 0,90 €		900	Surfaces fourragères	65 €/ha	4 560
Achats d'animaux		-2 250	(70 ha SFP, dont 70 ha SH)		
5 Bœufs pour reproduction (à 450 €/tête)		-2 250	Engrais et amendements	45 €/ha	3 156
Aides		12 035	Semences	17 €/ha	1 200
Prime à la brebis: 500 têtes à 24,07 €		12 035	Fournitures pour fourrages	3 €/ha	204
Surface fourragère	(3 % PB)	3 800	Productions végétales	189 €/ha	1 889
Aides		3 800	(10 ha OCU)		
Prime herbagère (PHAE): 50 ha à 76,00 €		3 800	Phytosanitaires	89 €/ha	897
Grandes cultures	(5 % PB)	6 090	Semences	57 €/ha	574
Ventes		6 090	Engrais et amendements	43 €/ha	428
Cession interne au troupeau: 424 q à 14,00 €		5 936			
Cession interne de semences		154			
Produits non affectables	(20 % PB)	22 433	Charges de structure	(30 % PB)	33 937
Aides		22 433	(hors amortissements et frais financiers)		
Aides découplées: 80 ha à 223,10 €		17 848	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	99 €/ha SAU	7 815
Indemnité compens handicap: 50 ha à 91,70 €		4 585	Foncier	111 €/ha SAU	8 898
			Matériel	96 €/ha SAU	7 667
			Bâtiments et installations	8 €/ha SAU	619
			Autres charges	112 €/ha SAU	8 938
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(38 % PB)	43 039 €
					43 039 €/UMO (1 UMO exploitant)
Annuités	(38 % EBE)	16 327 €	Amortissement		12 677 €
Remboursement de capital		12 130	Matériel	66 €/ha	5 267
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		4 197	Bâtiments et installations	74 €/UGB	5 517
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		4 197 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT		26 712 €	RESULTAT COURANT	(23 % PB)	26 165 €
		26 712 €/UMO			26 165 €/UMO

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	113 110 €	Produit Brut/brebis	178 €
EBE/PB	38 %	Alimentation directe/brebis	36 €
EBE/UMO	43 040 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,5 €
Revenu agricole/UMO	26 165 €	Surface fourragère/ha	65 €
Charges de structure totales/ha	635 €	Surface fourragère/brebis	9 €
Charges de mécanisation totales/ha	162 €	Frais d'élevage/brebis	23 €
Annuités/EBE	38 %	Marge brute/produit	62 %
Marge de sécurité/EBE	20 %	Marge brute/brebis	110 €
		EBE/brebis	86 €

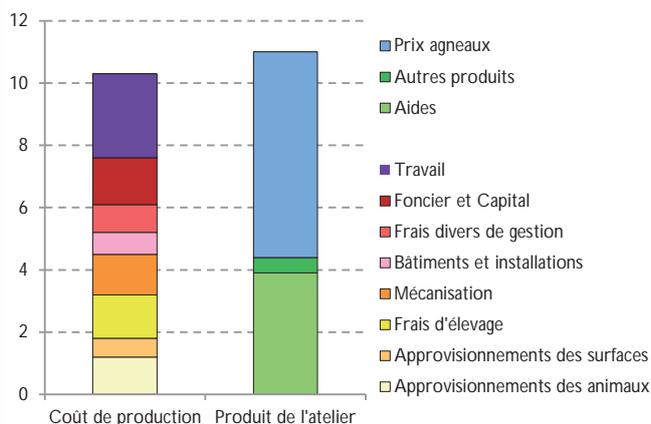
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin		11,0 €
Ventes		6,6 €
Autres produits		0,5 €
Aides		3,9 €

Coût de production		10,4 €
Aliments		1,2 €
Frais surfaces		0,6 €
Frais élevage		1,4 €
Mécanisation		1,3 €
Bâtiments		0,7 €
Frais divers & gestion		0,9 €
Foncier et capital *		1,5 €
Travail **		2,7 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	9 921 kg
------------------	----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,0 €
Rémunération permise	1,9 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires		212 K€
- Bâtiments et équipements		83 K€
- Matériel et divers		60 K€
- Cheptel		56 K€
- Stocks alimentaires		13 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	180 K€ (85 %)	106 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	32 K€ (15 %)	106 K€ (50 %)
EBE	42 K€	43 K€
Annuités	21 K€	16 K€
Annuités/EBE	50 %	38 %
Disponible pour vivre et investir	21 K€	27 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	14 %	21 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

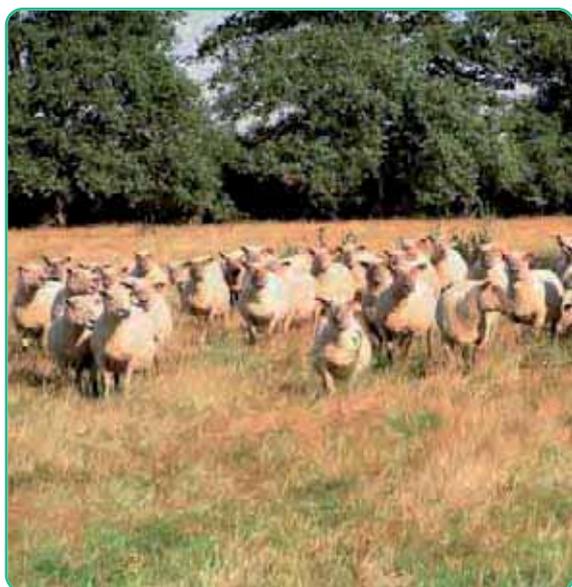
PN : +/- 0,15	4 890 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 290 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 350 €

Cas-type S6

SPÉCIALISÉ EXTENSIF tout herbe

1 personne - 100 ha - 700 brebis - Productivité 1,15 - 7 brebis/ha SFP

75 % des lactations et 65 % de l'engraissement des agneaux au pâturage,
40 % d'enrubannage, achat de tous les concentrés



Ce système concerne d'abord les secteurs du Montmorillonnais et du Confolentais, où la faiblesse du potentiel des terres limite la rentabilité des cultures.

La logique extensive se manifeste par la faiblesse du chargement et une productivité numérique relativement modeste.

Le fractionnement de l'agnelage et le recours à l'enrubannage permettent d'écrêter les pointes de travail.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Priorité donnée à la valorisation des prairies par le pâturage.
- Maîtrise des charges de mécanisation liée à l'absence de cultures.

Contraintes :

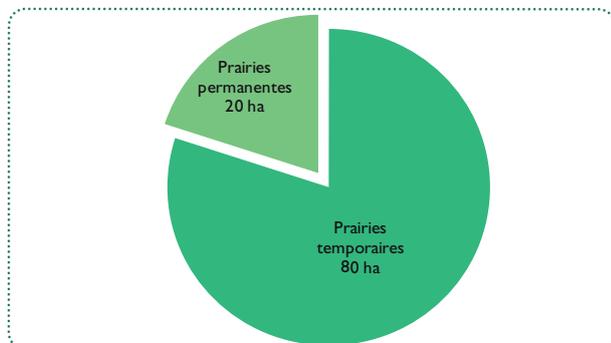
- Autonomie alimentaire pénalisée par l'absence de cultures.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

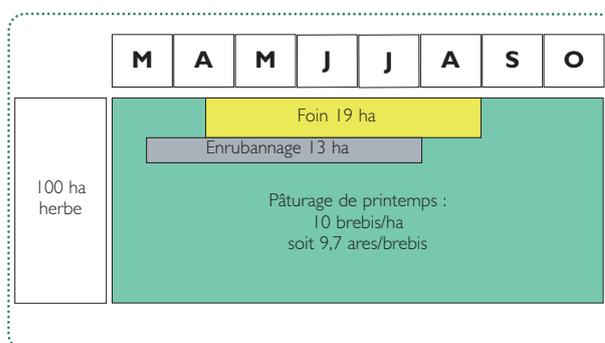
Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les repousses d'enrubannage sont destinées prioritairement aux agneaux ou aux agnelles de renouvellement.
- Les brebis agnelant en contre saison sont remises à l'herbe au sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées début janvier, mi-janvier pour les agnelles.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	12,6	2,8 tMS	35 tMS
Foin	19,3	3,1 tMS	60 tMS
Total			95 tMS

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Pature	15	6	10
Foin	30	0	0
Enrubannage	60	15	30
Moyenne SAU	24	6	11

Surface labourée

Surface labourée 17 ha
- 17 ha de prairies (durée 5 ans)

- Le fumier ou compost est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 10 tonnes/ha.
- 30 tonnes de marne sont apportées sur une partie des prairies.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	33	9	19



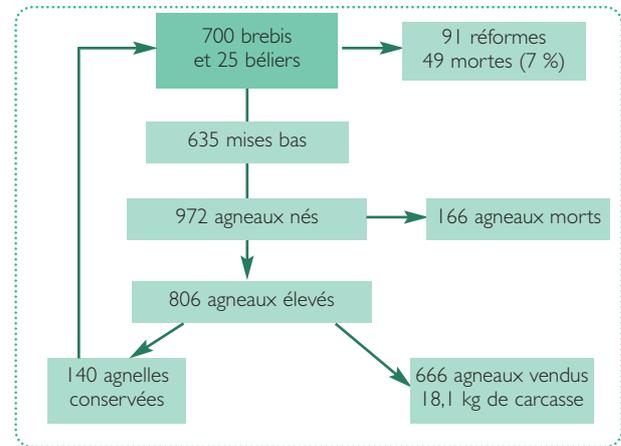
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

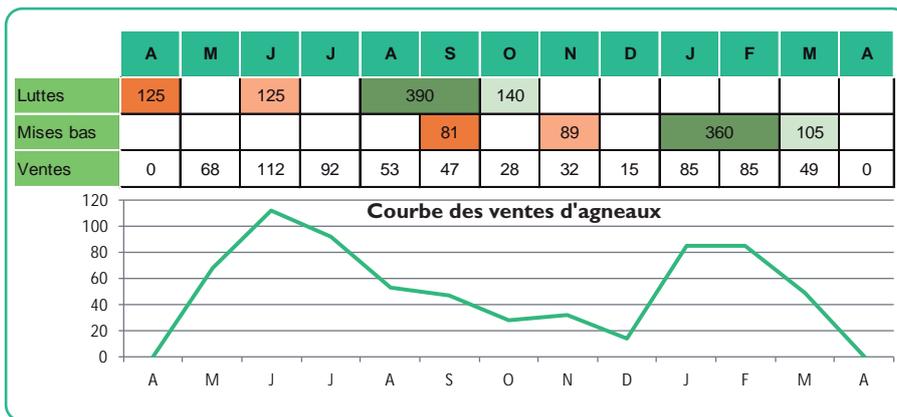
Taux de mise bas	91 %
Prolificité	153 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité numérique	115 %
Taux de renouvellement	20 %

- Les lots de lutte de contre saison de 125 brebis sont recoupés en deux pour un retrait décalé des éponges. La moitié est inséminée. Toutes sont échographiées.
- Les adultes mises en lutte en saison (390 brebis) sont divisées en deux lots espacés de 3 semaines.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	60 000	69	9	77
Enrubannage (MS)	35 000	46	0	46
Total fourrage (MS)	95 000	115	9	123
Céréales	28 350	41	0	41
CAMV	10 070	14	0	14
Granulés	31 110	0	47	45
Total concentrés	69 530	55	47	100
% concentré prélevé	0			
Concentré/kg carcasse produit	5,5			

- L'enrubannage est réservé aux brebis en lactation.
- La consommation de concentrés est de 35 kg pour les agneaux d'herbe et de 70 kg pour les agneaux de bergerie.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 400 places + 150 agneaux sevrés
 - . 1 170 m²
 - . distributeur de concentré automoteur

67 % des brebis sont logées
Total : 2 m²/brebis

- Hangar :
 - . 320 m²
- Stockage concentré :
 - . 1 cellule de 150 qx
 - . 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 16 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 1 900 heures (1 700 à 2 600), soit 2,7 h/brebis et 2,4 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 120 jours, dont 60 pour le troupeau, 60 pour la SFP

Les pointes de travail



- La taille du troupeau génère un volume important de travail, mais le fractionnement de l'agnelage permet d'écarter les pointes liées aux mises-bas. Le recours à l'enrubannage permet de fractionner le travail sur la surface fourragère. Le suivi des agneaux d'herbe nécessite des interventions régulières pendant tout l'été.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 75 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . remorque
 - . véhicule utilitaire
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . quad
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
 - . plateau à balles rondes
 - . gyrobroyeur
- En CUMA :
 - . tracteur (4 RM 110 cv) et charrue
 - . combiné de semis direct
 - . épandeur engrais 18 m
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . enrubanneuse
- A l'entreprise :
 - . épandage fumier

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tél : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type S6

SPÉCIALISÉ EXTENSIF tout herbe

1 personne - 100 ha - 700 brebis - Productivité 1,15 - 7 brebis/ha SFP

75 % des lactations et 65 % de l'engraissement des agneaux au pâturage,
40 % d'enrubannage, achat de tous les concentrés

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		130 891 €	CHARGES		82 610 €
Ovins viande (77 % PB)		101 068	Charges opérationnelles (34 % PB)		44 308
Ventes	87 519		Troupeau	36 987	
433 Agneaux lourds herbe (18,5 kg à 6,58 €)	52 739		(106 UGB ovine viande)		
234 Agneaux lourds bergerie (17,5 kg à 6,66 €)	27 264		Concentrés	204 €/UGB	21 437
91 Brebis de réforme (à 65 €/tête)	5 915		Frais d'élevage	80 €/UGB	8 445
4 Bœufs de réforme (à 80 €/tête)	320		Frais vétérinaires	56 €/UGB	5 880
Laine : 1 400 kg à 0,90 €	1 260		Surfaces fourragères	73 €/ha	7 319
Achats d'animaux	-2 700		(100 ha SFP - dont 100 ha SH)		
6 Bœufs pour reproduction (à 450 €/tête)	-2 700		Engrais et amendements	45 €/ha	4 514
Aides	16 247		Semences	28 €/ha	2 550
Prime à la brebis : 675 têtes à 24,07 €	16 247				
Surface fourragère (4 % PB)	5 320				
Aides	5 320				
Prime herbagère (PHAE) : 70 ha à 76,00 €	5 320				
Produits non affectables (19 % PB)	24 505				
Aides	24 505				
Aides découplées : 100 ha à 199,20 €	19 920				
Indemnité compens handicap : 50 ha à 91,70 €	4 585				
			Charges de structure (29 % PB)	38 304	
			(hors amortissements et frais financiers)		
			Main-d'œuvre (MSA + salaires)	86 €/ha SAU	8 587
			Fonder	102 €/ha SAU	10 160
			Matériel	86 €/ha SAU	8 605
			Bâtiments et installations	7 €/ha SAU	723
			Autres charges	102 €/ha SAU	10 229
			EXCEDENT BRUT (37 % PB)	48 281 €	
			D'EXPLOITATION	48 281 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités (41 % EBE)	19 944 €		Amortissement	14 198 €	
Remboursement de capital	14 680		Matériel	62 €/ha	6 152
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	5 264		Bâtiments et installations	58 €/UGB	6 118
Frais financiers court terme (CT)	0 €		Frais financiers (LMT et CT)	5 264 €	
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	28 337 €		RESULTAT COURANT (22 % PB)	28 819 €	
	28 337 €/UMO			28 819 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (700 brebis)	
Produit brut/UMO	130 890 €	Produit Brut/brebis	158 €
EBE/PB	37 %	Alimentation directe/brebis	31 €
EBE/UMO	48 280 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,5 €
Revenu agricole/UMO	28 820 €	Surface fourragère/ha	73 €
Charges de structure totales/ha	578 €	Surface fourragère/brebis	10 €
Charges de mécanisation totales/ha	147 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	41 %	Marge brute/produit	60 %
Marge de sécurité/EBE	21 %	Marge brute/brebis	95 €
		EBE/brebis	69 €

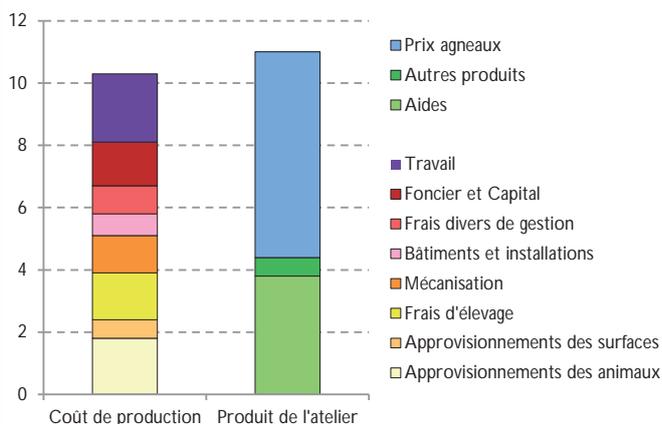
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovine		11,0 €
Ventes		6,6 €
Autres produits		0,6 €
Aides		3,8 €

Coût de production		10,2 €
Aliments		1,8 €
Frais surfaces		0,6 €
Frais élevage		1,5 €
Mécanisation		1,2 €
Bâtiments		0,7 €
Frais divers & gestion		0,9 €
Foncier et capital *		1,4 €
Travail **		2,2 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	12 106 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,8 €
Rémunération permise	2,1 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires		250 K€
- Bâtiments et équipements		92 K€
- Matériel et divers		66 K€
- Cheptel		78 K€
- Stocks alimentaires		14 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	220 K€ (88 %)	125 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	30 K€ (12 %)	125 K€ (50 %)
EBE	47 K€	48 K€
Annuités	26 K€	20 K€
Annuités/EBE	55 %	41 %
Disponible pour vivre et investir	21 K€	28 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	14 %	21 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

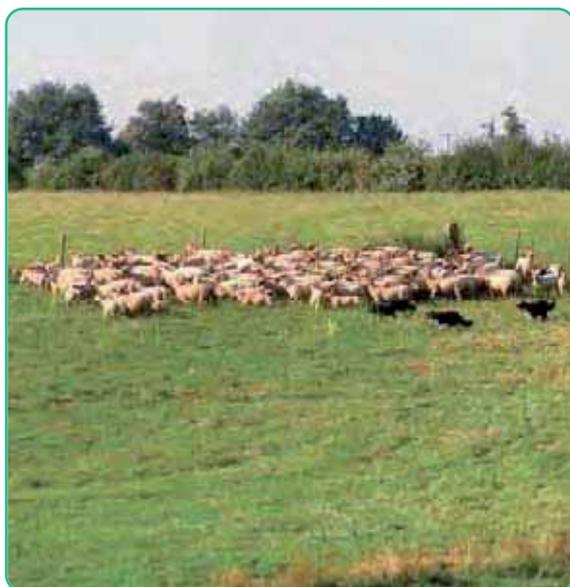
PN : +/- 0,15	7 110 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 790 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 690 €

Cas-type S7

SPÉCIALISÉ EXTENSIF - GAEC

2 personnes - 215 ha - 1 200 brebis - Productivité 1,4 - 6,5 brebis/ha SFP

65 % des lactations et 55 % de l'engraissement des agneaux en bergerie, 20 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, achat d'aliment complet pour les agneaux



Ce système concerne d'abord les grandes structures du Montmorillonnais.

Il permet un allègement de la charge de travail d'astreinte, ainsi que des économies d'échelle sur les investissements.

La logique extensive se manifeste par la faiblesse du chargement et une productivité relativement modeste.

Le fractionnement de l'agnelage et le recours à l'enrubannage permettent d'écrêter les pointes de travail.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Organisation du travail à 2 associés.
- Amélioration de l'autonomie alimentaire par l'utilisation de l'enrubannage et le recours aux céréales autoconsommées pour les brebis.

Contraintes :

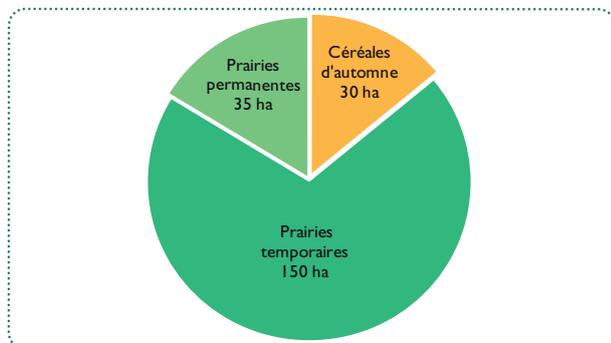
- Risques liés à la spécialisation sur une production.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

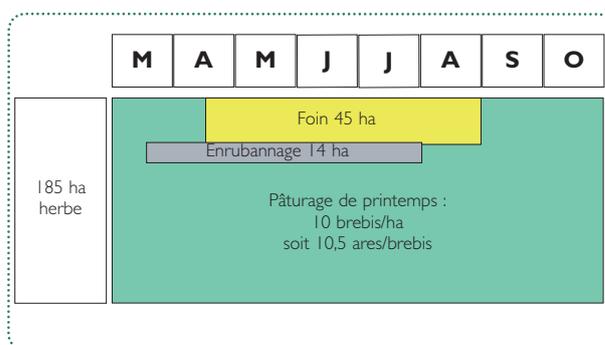
Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les repousses d'enrubannage sont destinées prioritairement aux agneaux ou aux agnelles de renouvellement.
- Les brebis agnelant en contre saison peuvent être remises à l'herbe dès le sevrage selon la place disponible en bergerie.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées au plus tard début janvier, mi-janvier pour les agnelles.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	14	2,8 tMS	40 tMS
Foin	45	3,1 tMS	139 tMS
Total			179 tMS
Grain	30	42 qx	1 260 qx
Paille	30	2,5 t	75 t

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Pature	7	3	6
Foin	50	10	20
Enrubannage	60	15	30
Moyenne Herbe	21	6	11
Céréales	50	0	0
Moyenne SAU	25	5	10

Surface labourée

Surface labourée 55 ha
- 25 ha de prairies (durée 6 ans)
- 30 ha de céréales

- Le fumier ou compost est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 10 tonnes/ha.
- 60 tonnes de marne sont apportées sur une partie des prairies ou avant une culture de céréales.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	25	3	10



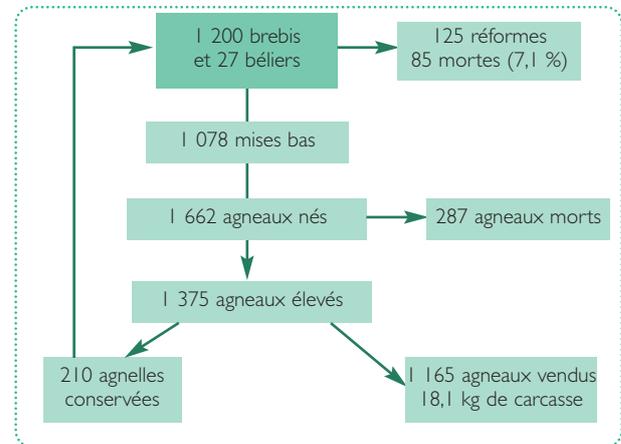
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

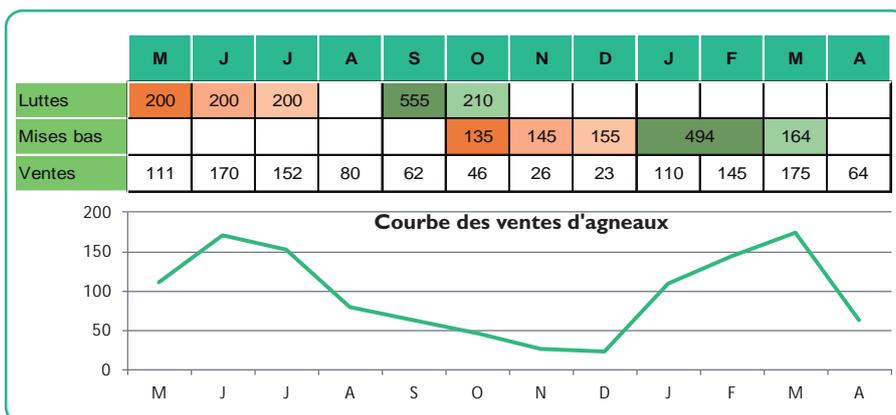
Taux de mise bas	90 %
Prolificité	154 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité numérique	115 %
Taux de renouvellement	18 %

- La contre saison est constituée de 6 lots de 100 brebis (70 à l'IA et 30 au bélier).
- Les adultes luttées en saison (390 brebis + 165 "retours d'éponges") sont subdivisées en 2 lots..

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	139 000	93	11	105
Enrubannage (MS)	40 000	31	0	31
Total fourrage (MS)	179 000	123	11	135
Céréales	51 420	43	0	43
CAMV	19 800	17	0	17
Granulés	69 480	0	50	58
Total concentrés	140 700	59	50	117
% concentré prélevé	37			
Concentré/kg carcasse produit	5,65			

- L'enrubannage est réservé aux brebis en lactation.
- La consommation de concentré est de 35 kg pour les agneaux d'herbe et de 70 kg pour les agneaux de bergerie.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 800 places
 - . 1 700 m²
 - . distributeur de concentré automoteur

67 % des brebis sont logées

- Engraissement :
 - . tunnel pour 320 agneaux
 - . 260 m²

Total : 1,6 m²/brebis

- Hangar :
 - . 500 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 285 qx
 - . 2 silos de 5,5 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 22 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 3 200 heures (3 000 à 4 000), soit 2,7 h/brebis et 2,3 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 255 jours, dont 100 pour le troupeau, 115 pour la SFP et 40 pour les céréales

Les pointes de travail



- La taille du troupeau génère un volume important de travail, mais le fractionnement de l'agnelage permet d'écarter les pointes liées aux mises-bas. Le recours à l'enrubannage permet de fractionner le travail sur la surface fourragère. Le suivi des agneaux d'herbe nécessite des interventions régulières pendant tout l'été.

Le matériel



- En propriété :
 - . 3 tracteurs (4 RM 100 cv, 4 RM 85 cv et 2 RM 65 cv)
 - . et chargeur frontal
 - . charrue
 - . véhicule utilitaire
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . distributeur de concentré
 - . quad
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
 - . plateau à balles rondes
 - . gyrobroyeur
- En CUMA :
 - . charrue
 - . combiné de semis direct
 - . épandeur engrais 18 m
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . épandeur fumier 12 T
 - . enrubanneuse
 - . benne monocoque 12 T
- A l'entreprise :
 - . moisson

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-
Charentes,
Tél : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ :
nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-
atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-
loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ :
stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-
vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type S7

SPÉCIALISÉ EXTENSIF - GAEC

2 personnes - 215 ha - 1 200 brebis - Productivité 1,4 - 6,5 brebis/ha SFP

65 % des lactations et 55 % de l'engraissement des agneaux en bergerie,
20 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, achat d'aliment complet pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		257 469 €	CHARGES		166 764 €
Ovins viande (68 % PB)		176 079	Charges opérationnelles (34 % PB)		87 213
Ventes		150 795	Troupeau (180 UGB ovins viande)		66 660
647 Agneaux lourds herbe (18.5 kg à 6.59 €)		78 934	Concentrés	226 €/UGB	40 711
518 Agneaux lourds bergerie (17.5 kg à 6.75 €)		61 176	Frais d'élevage	88 €/UGB	15 869
125 Brebis de réforme (à 85 €/tête)		8 125	Frais vétérinaires	56 €/UGB	10 080
5 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		400	Surfaces fourragères (185 ha SFP - dont 185 ha SH)		12 531
Laine : 2 400 kg à 0.90 €		2 160	Engrais et amendements	45 €/ha	8 373
Achats d'animaux		-3 600	Semences	20 €/ha	3 750
8 Béliers pour reproduction (à 450 €/tête)		-3 600	Fournitures pour fourrages	2 €/ha	408
Aides		28 884	Productions végétales (90 ha OCU)		8 022
Prime à la brebis : 1 200 têtes à 24.07 €		28 884	Engrais et amendements	121 €/ha	3 623
Surface fourragère (5 % PB)		11 780	Phytosanitaires	99 €/ha	2 682
Aides		11 780	Semences	58 €/ha	1 737
Prime herbagère (PHAE) : 155 ha à 76.00 €		11 780	Charges de structure (31 % PB)		79 551
Grandes cultures (7 % PB)		17 612	<i>(hors amortissements et frais financiers)</i>		
Ventes		17 612	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	87 €/ha SAU	18 762
Céréales d'automne : 710 q à 14.00 €		9 940	Foncier	102 €/ha SAU	21 644
Cession interne au troupeau : 514 q à 14.00 €		7 196	Matériel	105 €/ha SAU	22 595
Cession interne de semences		476	Bâtiments et installations	8 €/ha SAU	1 239
Produits non affectables (20 % PB)		51 998	Autres charges	70 €/ha SAU	15 111
Aides		51 998	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (35 % PB)		90 705 €
Aides découplées : 215 ha à 199.20 €		42 828	45 353 €/UMO (2 UMO exploitants)		
Indemnité compens handicap : 100 ha à 91.70 €		9 170	Annuités (36 % EBE)		32 823 €
Annuités (36 % EBE)		32 823 €	Remboursement de capital		23 682
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		9 141	Amortissement		19 736 €
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Matériel		8 094
			Bâtiments et installations		9 511
DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT		57 882 €	Frais financiers (LMT et CT)		9 141 €
28 941 €/UMO			RESULTAT COURANT (24 % PB)		61 828 €
			30 914 €/UMO		

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (1 200 brebis)	
Produit brut/UMO	128 710 €	Produit Brut/brebis	164 €
EBE/PB	35 %	Alimentation directe/brebis	34 €
EBE/UMO	45 350 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,6 €
Revenu agricole/UMO	30 910 €	Surface fourragère/ha	68 €
Charges de structure totales/ha	504 €	Surface fourragère/brebis	10 €
Charges de mécanisation totales/ha	143 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	36 %	Marge brute/produit	60 %
Marge de sécurité/EBE	25 %	Marge brute/brebis	98 €
		EBE/brebis	76 €

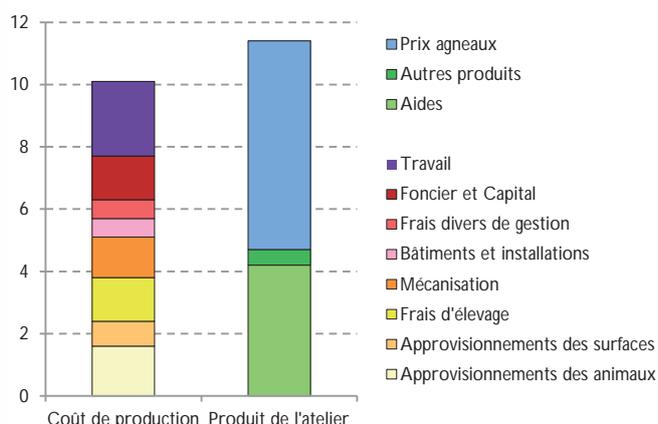
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin		11,4 €
Ventes		6,7 €
Autres produits		0,5 €
Aides		4,2 €

Coût de production		10,0 €
Aliments		1,6 €
Frais surfaces		0,8 €
Frais élevage		1,4 €
Mécanisation		1,3 €
Bâtiments		0,6 €
Frais divers & gestion		0,6 €
Foncier et capital *		1,4 €
Travail **		2,4 €

* Rémunération capital : 1,25%

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	11 129 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,2 €
Rémunération permise	2,4 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires		383 K€
- Bâtiments et équipements		143 K€
- Matériel et divers		84 K€
- Cheptel		131 K€
- Stocks alimentaires		25 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	180 K€ (94 %)	191 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	11 K€ (6 %)	191 K€ (50 %)
EBE	45 K€	91 K€
Annuités	21 K€	33 K€
Annuités/EBE	47 %	36 %
Disponible pour vivre et investir	24 K€	58 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	19 %	24 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	12 230 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	4 860 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	2 870 €

Cas-type C1

OVINS-CULTURES en bergerie quasi-intégrale

1 personne - 120 ha - 400 brebis - Productivité 1,3 - 20 brebis/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
30 % de paille dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne les zones céréalières en périphérie des bassins herbagers. Le recours à une race lourde de bergerie permet de bénéficier de bonnes complémentarités avec l'atelier de cultures : capacité naturelle de désaisonnement et potentiel de valorisation de fourrages grossiers (paille).

Le système fourrager peut être qualifié de conduite en « bergerie quasi-intégrale », du fait d'un temps pâturage très limité.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Très forte autonomie alimentaire et très bonne complémentarité des deux ateliers, par la répartition de la charge de travail, la valorisation des céréales et de la paille par le troupeau ou l'apport du fumier pour les cultures.
- Très bonne sécurité face aux aléas climatiques.

Contraintes :

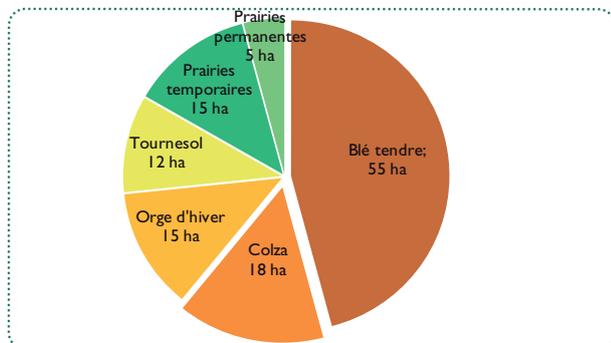
- Image « peu herbagère » de ces systèmes, pouvant limiter la possibilité d'accès à des démarches Qualité.
- Pérennité de l'atelier ovin liée à sa capacité à dégager une rentabilité supérieure à celle des cultures de vente.



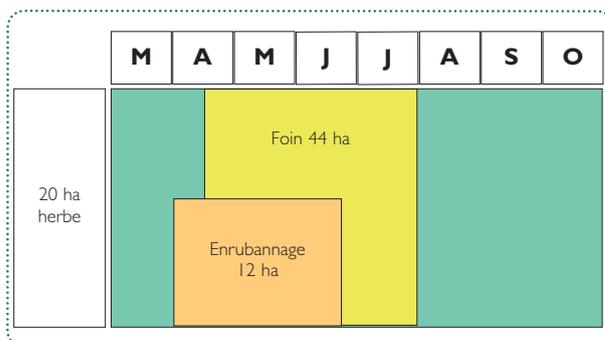
Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies temporaires ou naturelles sont fauchées au moins 2 fois.
- La phase de pâture est très réduite : les 150 brebis en lutte naturelle sont rentrées en bergerie pour la lutte et ressortent après les moissons.



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	12	3 tMS	36 tMS
Foin	44	3,6 tMS	152 tMS
Total			188 tMS
Paille			102 t
Blé	55	65 qx	3 575 qx
Orge	15	65 qx	975 qx
Colza	18	32 qx	576 qx
Tournesol	12	23 qx	276 qx

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Fauche 3 coupes	170	45	60
Fauche 2 coupes	140	45	60
Moyenne Herbe	155	45	60
Blé	130	30	30
Orge	120	45	60
Colza	180	60	60
Tournesol	0	0	0
Moyenne SAU	127	36	40

Surface labourée

Surface labourée 100 ha
- 88 ha de cultures à l'automne et 5 ha de prairies
- 12 ha de tournesol au printemps

- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du blé (22 ha), à raison de 14 tonnes/ha.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	62	3	19



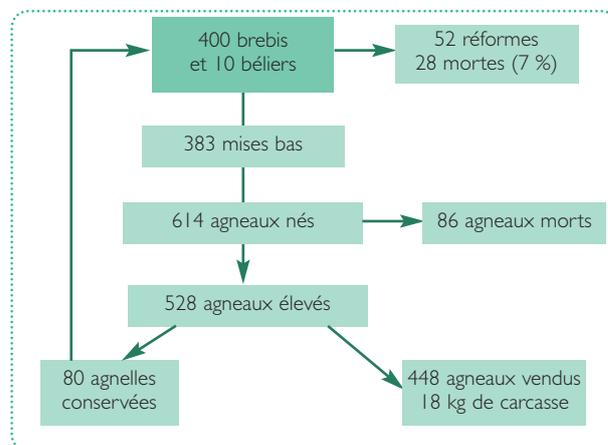
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

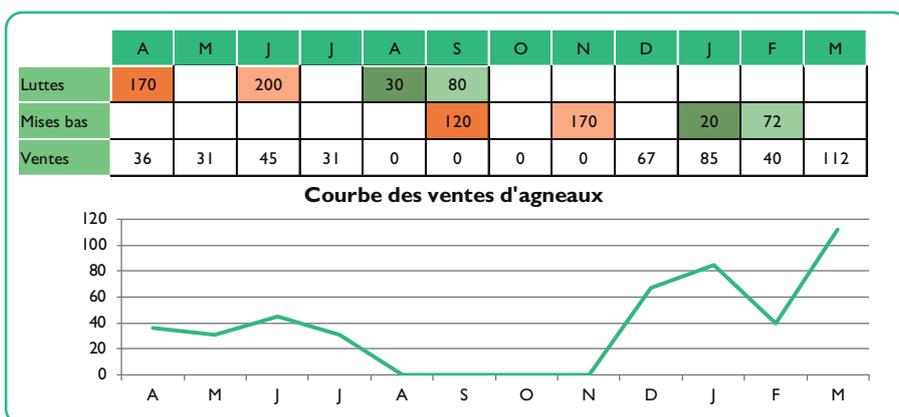
Taux de mise bas	96 %
Prolificité	160 %
Mortalité agneaux	14 %
Productivité numérique	132 %
Taux de renouvellement	20 %

Toutes les adultes sont luttées en contre saison, avec une repasse lors de la lutte des agnelles.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Enrubannage (MS)	34 000	85	0	85
Foin (MS)	142 000	355	0	355
Paille	102 000	232	20	254
Total fourrage	278 000	672	20	726
Céréales	88 430	173	43	221
CAMV	21 290	34	17	53
Aliment démarrage	4 480	11	10	11
Total concentrés	114 200	218	70	265
% concentré prélevé	77			
Concentré/kg carcasse produit	12			

Tous les agneaux sont élevés en bergerie.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 400 places de brebis
 - + 200 agneaux sevrés
 - . 1 100 m²
 - . 200 cornadis
 - . louve

100 % des brebis sont logées

Total : 2,7 m²/brebis

- Hangar :
 - . 580 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 450 qx
 - . 1 silo de 5 tonnes
- Parc de tri
- Ordinateur et logiciel

Le foncier



- 4 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 1 600 heures (1 400 à 2 400),
soit 4 h/brebis et 3 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 110 jours, dont 25 pour le troupeau, 20 pour la SFP et 65 pour les céréales

Les pointes de travail



- Ce système en « bergerie quasi-intégrale » se caractérise plus par la régularité du travail d'astreinte à fournir que par les pointes de travail. L'absence d'animaux à l'herbe au printemps permet de limiter les interventions sanitaires et la concurrence avec les travaux culturaux.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 120 cv et 4 RM 80 cv) et chargeur frontal
 - . benne monocoque 14 T
 - . pailleuse-affourageuse
 - . distributeur de concentré
 - . véhicule utilitaire
- En co-propriété :
 - . charrue
 - . combiné de semis
 - . semoir pneumatique
- En CUMA :
 - . cover crop
 - . vibroculteur
 - . semoir pneumatique
 - . épandeur engrais 18 T
 - . pulvérisateur 18 m
 - . épandeur fumier 12 t
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
 - . enrubanneuse
 - . moissonneuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . vis de chargement céréales
 - . soufflerie séchage céréales
- A l'entreprise :
 - . presse balles cubiques

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-
Charentes,
Tél : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ :
nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-
atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-
loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ :
stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-
vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type C1

OVINS-CULTURES en bergerie quasi-intégrale

1 personne - 120 ha - 400 brebis - Productivité 1,3 - 20 brebis/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
30 % de paille dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		204 331 €	CHARGES		144 423 €
Ovins viande	(33 % PB)	67 060	Charges opérationnelles	(39 % PB)	79 293
Ventes		58 782	Troupeau	526 €/UGB	31 584
448 Agneaux lourds bergerie (18 kg à 676 €)		54 522	Concentrés	393 €/UGB	23 567
52 Brebis de réforme (à 65 €/tête)		3 380	Frais d'élevage	99 €/UGB	5 917
2 Bœufers de réforme (à 80 €/tête)		160	Frais vétérinaires	35 €/UGB	2 080
Laine : 600 kg à 0,90 €		720	Surfaces fourragères	298 €/ha	5 961
Achats d'animaux		-1 350	(20 ha SFP ; obt 20 ha SH)		
3 Bœufers pour reproduction (à 450 €/tête)		-1 350	Engrais et amendements	244 €/ha	4 886
Aides		9 628	Semences	45 €/ha	900
Prime à la brebis : 400 têtes à 24,07 €		9 628	Fournitures pour fourrages	9 €/ha	175
Grandes cultures	(50 % PB)	102 836	Productions végétales	417 €/ha	41 748
Ventes		102 836	(100 ha GCU)		
Blé tendre : 3 528 q à 17,50 €		61 740	Engrais et amendements	185 €/ha	18 533
Colza : 576 q à 31,00 €		17 856	Phytosanitaires	145 €/ha	14 489
Tournesol : 276 q à 30,00 €		8 280	Semences	67 €/ha	6 726
Orge hiver : 91 q à 14,50 €		1 320			
Cession interne au troupeau : 884 q à 14,50 €		12 619	Charges de structure	(32 % PB)	65 130
Cession interne de semences		823	(hors amortissements et frais financiers)		
Produits non affectables	(17 % PB)	34 435	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	90 €/ha SAU	10 776
Aides		34 435	Fonder	120 €/ha SAU	14 441
Aides découplées : 120 ha à 254,10 €		30 492	Matériel	239 €/ha SAU	28 658
Indemnité compens handicap : 43 ha à 91,70 €		3 943	Bâtimens et installations	2 €/ha SAU	186
			Autres charges	92 €/ha SAU	11 069
			EXCEDENT BRUT	(29 % PB)	59 908 €
			D'EXPLOITATION	59 908 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités	(37 % EBE)	22 233 €	Amortissement		17 800 €
Remboursement de capital		16 284	Matériel	78 €/ha	9 335
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		5 949	Bâtimens et installations	100 €/UGB	6 555
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		5 949 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT		37 675 €	RESULTAT COURANT	(18 % PB)	36 159 €
ET L'AUTOFINANCEMENT		37 675 €/UMO		36 159 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (400 brebis)	
Produit brut/UMO	204 330 €	Produit Brut/brebis	167 €
EBE/PB	29 %	Alimentation directe/brebis	60 €
EBE/UMO	59 900 €	Alimentation directe/kg carcasse	2,5 €
Revenu agricole/UMO	36 160 €	Surface fourragère/ha	325 €
Charges de structure totales/ha	880 €	Surface fourragère/brebis	16 €
Charges de mécanisation totales/ha	317 €	Frais d'élevage/brebis	18 €
Annuités/EBE	37 %	Marge brute/produit	43 %
Marge de sécurité/EBE	30 %	Marge brute/brebis	72 €

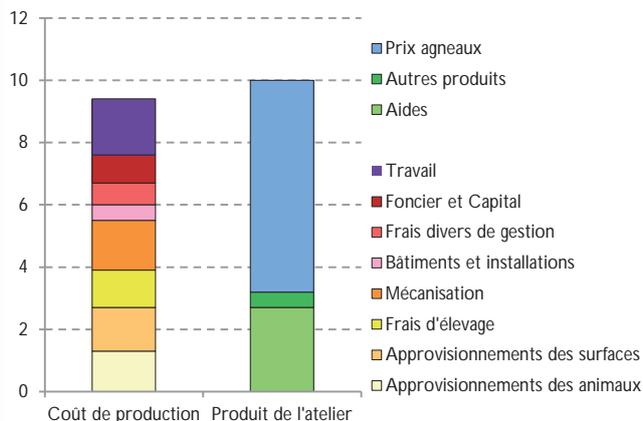
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin		10,0 €
Ventes		6,8 €
Autres produits		0,5 €
Aides		2,7 €

Coût de production		9,5 €
Aliments		1,3 €
Frais surfaces		1,4 €
Frais élevage		1,2 €
Mécanisation		1,6 €
Bâtiments		0,5 €
Frais divers & gestion		0,7 €
Foncier et capital *		0,9 €
Travail **		1,8 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	14 400 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,2 €
Rémunération permise	2,0 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires		274 K€
- Bâtiments et équipements		98 K€
- Matériel et divers		89 K€
- Cheptel		44 K€
- Drainage		6 K€
- Stocks alimentaires		36 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	240 K€ (88 %)	137 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	8 ans	10 ans
Capitaux propres	34 K€ (12 %)	137 K€ (50 %)
EBE	56 K€	60 K€
Annuités	34 K€	22 K€
Annuités/EBE	61 %	37 %
Disponible pour vivre et investir	22 K€	38 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	12 %	30 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	4 490 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	1 860 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 100 €

Cas-type C2

OVINS-CULTURE INTENSIF

1 personne - 120 ha - 400 brebis - Productivité 1,4 - 9 brebis/ha SFP

80 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
25 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne en bordure de bassin céréalier, et plus particulièrement dans la Vienne.

La logique intensive se manifeste d'abord sur la conduite du troupeau, avec une race herbagère conduite en agnelage principal de contre-saison, et un niveau élevé de productivité. Elle se manifeste aussi sur la conduite de la surface fourragère, avec le recours à de la fauche précoce.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Bonne complémentarité des 2 ateliers : répartition de la charge de travail, place des prairies dans la rotation.
- Bonne sécurité face aux aléas climatiques.
- Forte diversité culturelle.

Contraintes :

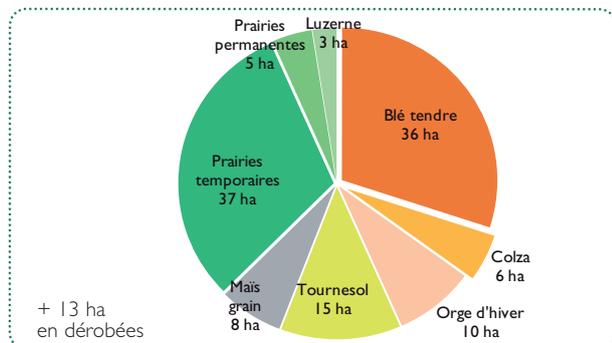
- Agnelage principal à contre-saison avec une race herbagère ne désaisonnant pas naturellement.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Du maïs peut être ensilé en cas de récolte insuffisante sur la surface en herbe.
- 13 ha de CIPAN sont enrubannés.
- Le foin est récolté sur la luzerne (3 coupes) et les prairies naturelles (2 coupes) ou temporaires (1 coupe).
- Les brebis rentrent en bergerie au plus tôt fin octobre.
- Les brebis agnelant en contre-saison ne sont remises à l'herbe qu'en fin d'hiver.
- La mise à l'herbe se fait à partir du 10 février, mais seules les agnelles et les dernières brebis ne font pas leur lactation en bergerie.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage CIPAN	13	2 tMS	26 tMS
Foin	25	2,8 tMS	74 tMS
Total			100 tMS
Blé	36	75 qx	2 700 qx
Orge	10	70 qx	700 qx
Colza	6	35 qx	210 qx
Tournesol	15	25 qx	375 qx
Maïs grain	8	75 qx	600 qx

Surface labourée

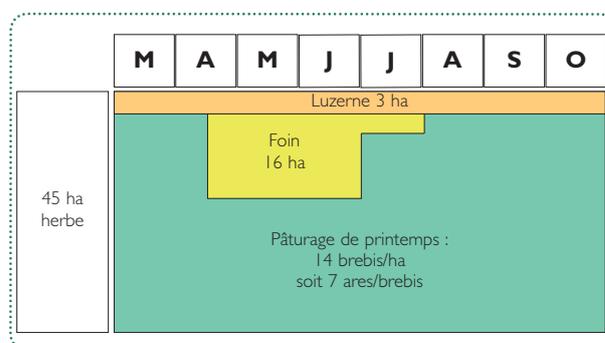
Surface labourée
- 61 ha de cultures à l'automne et 7 ha de prairies (durée 5 à 6 ans)
- 23 ha de cultures au printemps

- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du maïs à raison de 25 tonnes/ha, ou sur jeunes prairies (20 tonnes /ha).



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Luzerne	0	60	90
Prairies temporaires fauchées	100	20	30
Prairies temporaires pâturées	60	20	30
Prairies naturelles	60	15	20
Moyenne Herbe	80	22	33
Blé	160	40	60
Blé précédent maïs	110	0	0
Orge	130	40	60
Colza	200	60	60
Tournesol	0	20	40
Moyenne SAU	96	26	43

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	39	- 3	24



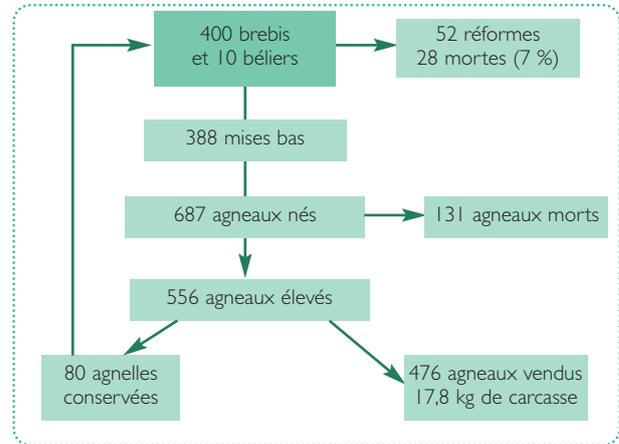
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

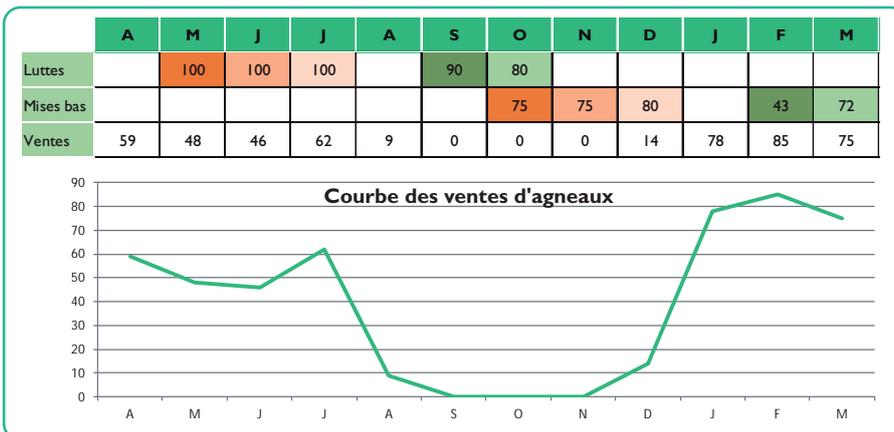
Taux de mise bas	97 %
Prolificité	177 %
Mortalité agneaux	19 %
Productivité numérique	139 %
Taux de renouvellement	20 %

Toutes les adultes sont luttées en contre saison, avec une repasse en même temps que les agnelles.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Enrubannage (MS)	24 000	58	0	58
Foin (MS)	74 000	158	13	176
Total fourrage	98 000	215	13	234
Céréales	58 290	83	45	146
Complémentaire azoté	17 620	19	18	44
Total concentrés	75 910	102	63	190
% concentré prélevé	76			
Concentré/kg carcasse produit	7,7			

Les agneaux né en saison sont rentrés en bergerie dès le sevrage.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 400 places de brebis
 - + 200 agneaux sevrés
 - . 1 100 m²
 - . 200 cornadis
 - . louve

100 % des brebis sont logées
Total : 2,7 m²/brebis

- Hangar :
 - . 300 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 300 qx
 - . 1 silo de 5 tonnes
- Parc de tri
- Ordinateur et logiciel

Le foncier



- 17 km de clôtures

Le travail d'astreinte



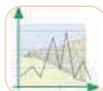
- 1 700 heures (1 500 à 2 500),
 soit 4,2 h/brebis et 3 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 155 jours, dont 40 pour le troupeau, 55 pour la SFP et 60 pour les cultures

Les pointes de travail



- L'agnelage principal de contre-saison provoque des pointes de travail à l'automne mais permet de réduire fortement l'astreinte au printemps et en été. La faible part d'agneaux d'herbe et leur rentrée en bergerie dès le sevrage permettent de dégager le temps nécessaire aux cultures.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 120 cv et 4 RM 80 cv) et chargeur frontal
 - . benne monocoque 14 T
 - . pailleuse-affourageuse
 - . distributeur de concentré
 - . véhicule utilitaire
- En co-propriété :
 - . charrue
 - . combiné de semis
 - . semoir pneumatique
- En CUMA :
 - . cover crop
 - . vibroculteur
 - . semoir pneumatique
 - . épandeur engrais 18 T
 - . pulvérisateur 18 m
 - . épandeur fumier 12 t
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
 - . enrubanneuse
 - . moissonneuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . vis de chargement céréales
 - . soufflerie séchage céréales

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-
 Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-
 atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-
 loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-
 vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
 www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type C2

OVINS-CULTURE INTENSIF

1 personne - 120 ha - 400 brebis - Productivité 1,4 - 9 brebis/ha SFP

80 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
25 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		185 134 €	CHARGES		124 829 €
Ovins viande (38 % PB)		69 941	Charges opérationnelles (35 % PB)		64 202
Ventes		61 663	Troupeau (60 UGB ovins viande)	445 €/UGB	26 711
363 Agneaux lourds bergerie (17,8 kg à 6,85 €)		44 250	Concentrés	276 €/UGB	16 557
113 Agneaux lourds herbe (17,7 kg à 6,58 €)		13 153	Frais d'élevage	127 €/UGB	7 594
52 Brebis de réforme (à 65 €/tête)		3 390	Frais vétérinaires	43 €/UGB	2 560
2 Béliers de réforme (à 60 €/tête)		160	Surfaces fourragères (48 ha SFP : dont 43 ha SH)	161 €/ha	7 248
Laine : 800 kg à 0,90 €		720	Engrais et amendements	130 €/ha	5 863
Achats d'animaux		-1 350	Semences	27 €/ha	1 210
3 Béliers pour reproduction (à 450 €/tête)		-1 350	Fournitures pour fourrages	4 €/ha	175
Aides		9 628	Productions végétales (75 ha OCU)	403 €/ha	30 243
Prime à la brebis : 400 têtes à 24,07 €		9 628	Engrais et amendements	165 €/ha	12 374
Grandes cultures (45 % PB)		83 260	Phytosanitaires	145 €/ha	10 900
Ventes		83 260	Semences	93 €/ha	6 969
Blé tendre : 2 669 q à 17,50 €		46 706	Charges de structure (33 % PB)		60 627
Tournesol : 375 q à 30,00 €		11 250	(hors amortissements et frais financiers)		
Maïs grain : 600 q à 13,50 €		8 100	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	93 €/ha SAU	11 160
Colza : 210 q à 31,00 €		6 510	Foncier	124 €/ha SAU	14 824
Orge hiver : 117 q à 14,50 €		1 697	Matériel	195 €/ha SAU	23 457
Cession interne au troupeau : 583 q à 14,50 €		8 454	Bâtiments et installations	2 €/ha SAU	166
Cession interne de semences		543	Autres charges	92 €/ha SAU	11 000
Produits non affectables (17 % PB)		31 933	EXCEDENT BRUT (33 % PB)		60 305 €
Aides		31 933	D'EXPLOITATION	60 305 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Aides découplées : 120 ha à 227,90 €		27 348			
Indemnité compensée handicap : 50 ha à 91,70 €		-4 585			
Annuités (36 % EBE)		21 872 €	Amortissement		17 448 €
Remboursement de capital		16 214	Matériel	76 €/ha	9 125
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		5 658	Bâtiments et installations	98 €/UGB	5 875
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		5 658 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT		38 433 €	RESULTAT COURANT (20 % PB)		37 199 €
		38 433 €/UMO			37 199 €/UMO

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (600 brebis)	
Produit brut/UMO	185 110 €	Produit Brut/brebis	176 €
EBE/PB	33 %	Alimentation directe/brebis	42 €
EBE/UMO	60 300 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,7 €
Revenu agricole/UMO	37 200 €	Surface fourragère/ha	208 €
Charges de structure totales/ha	831 €	Surface fourragère/brebis	19 €
Charges de mécanisation totales/ha	272 €	Frais d'élevage/brebis	24 €
Annuités/EBE	35 %	Marge brute/produit	52 %
Marge de sécurité/EBE	34 %	Marge brute/brebis	91 €

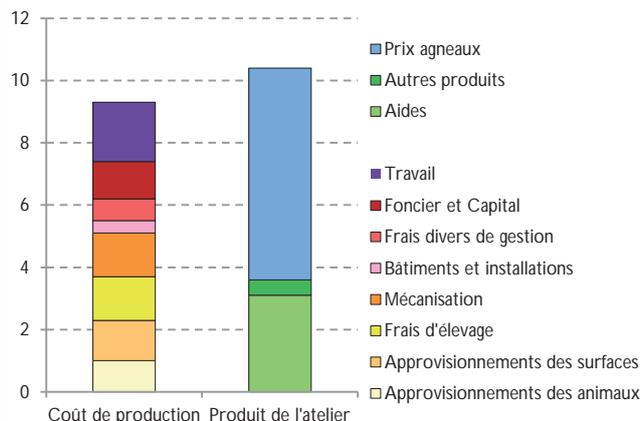
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin		10,4 €
Ventes		6,8 €
Autres produits		0,5 €
Aides		3,1 €

Coût de production		9,3 €
Aliments		1,0 €
Frais surfaces		1,3 €
Frais élevage		1,4 €
Mécanisation		1,4 €
Bâtiments		0,4 €
Frais divers & gestion		0,7 €
Foncier et capital *		1,2 €
Travail **		1,9 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	13 648 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,7 €
Rémunération permise	2,4 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires		253 K€
- Bâtiments et équipements		88 K€
- Matériel et divers		95 K€
- Cheptel		44 K€
- Drainage		6 K€
- Stocks alimentaires		20 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	240 K€ (95 %)	127 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	8 ans	10 ans
Capitaux propres	13 K€ (5 %)	127 K€ (50 %)
EBE	57 K€	60 K€
Annuités	34 K€	21 K€
Annuités/EBE	60 %	35 %
Disponible pour vivre et investir	23 K€	40 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	14 %	34 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	4 470 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	1 950 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 140 €

Cas-type B1

OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-EXTENSIF

2 personnes - 170 ha - 600 brebis - Productivité 1,3
60 vaches (naiseur + génisses grasses) - 1,2 UGB/ha SFP

Vente de broutards et génisses grasses



Ce système concerne surtout l'Est de Poitou-Charentes, Confolentais et Montmorillonnais, mais il se rencontre aussi en Deux-Sèvres et Pays-de-la-Loire. Lorsque l'ensilage traditionnel est totalement abandonné, herbe comme maïs, le recours à l'enrubannage permet de maintenir la production de fourrages de qualité et une bonne gestion de l'herbe.

Les vêlages ont lieu principalement en automne, alors que les agnelages contiennent jusqu'au printemps. Les ventes du troupeau ovin sont équilibrées entre agneaux d'herbe et de bergerie, alors que seules les femelles de l'atelier bovin sont engraisées.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Complémentarité des 2 espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages.
- Autonomie alimentaire améliorée par l'enrubannage.
- Organisation du travail à 2 associés.

Contraintes :

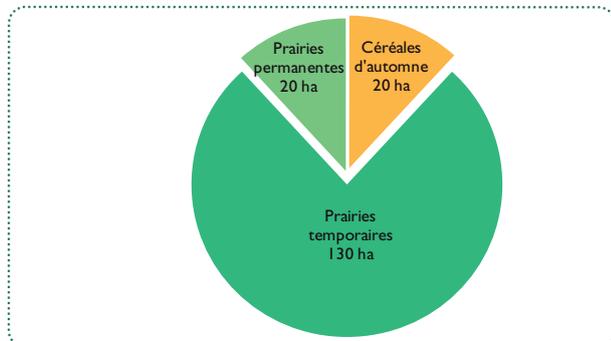
- Maîtrise des deux productions et forte pointe de travail à l'automne avec les mises-bas des deux troupeaux.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement

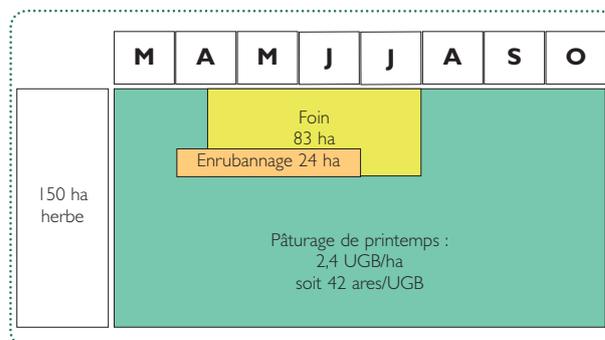


- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Toutes les prairies enrubannées font une 2^{ème} coupe en foin.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées l'hiver par les brebis.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe dès le sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre.
- Leur mise à l'herbe s'effectue vers la fin février.
- Les vaches et les génisses sont en stabulation de la mi-novembre à la mi-avril.



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	24	3 tMS	73 tMS
Foin	83	3,2 tMS	265 tMS
Total			338 tMS
Céréales	20	45 qx	90 T
Paille	20	3 T	60 T

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Céréales	70	0	0
Enrubannage	60	20	40
Foin	40	20	40
Pâturage PT	30	20	0
Pâturage PN	0	0	0
Moyenne SAU	39	15	19

Surface labourée

Surface labourée 40 ha
- 20 ha de prairies (durée 5 à 6 ans)
- 20 ha de cultures d'hiver

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 70 tonnes.
- Le fumier est apporté prioritairement à l'installation des prairies et sur les surfaces de fauche à raison de 10 tonnes/ha.
- 3 tonnes de marne sont apportées à l'implantation des prairies derrière céréales.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	40	14	25



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

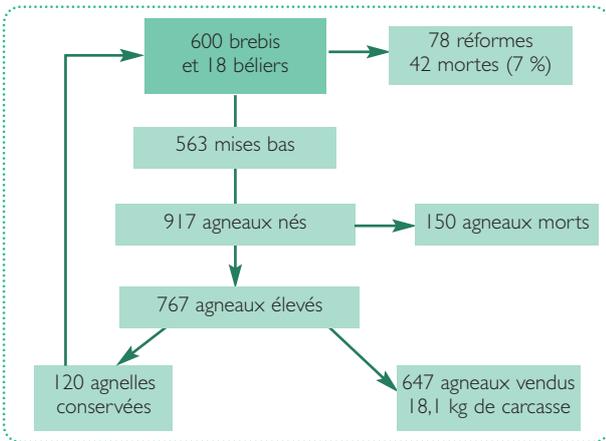
> Résultats du troupeau ovin

Taux de mise bas	94 %
Prolificité	163 %
Mortalité agneaux	16,4 %
Productivité numérique	128 %
Taux de renouvellement	20 %

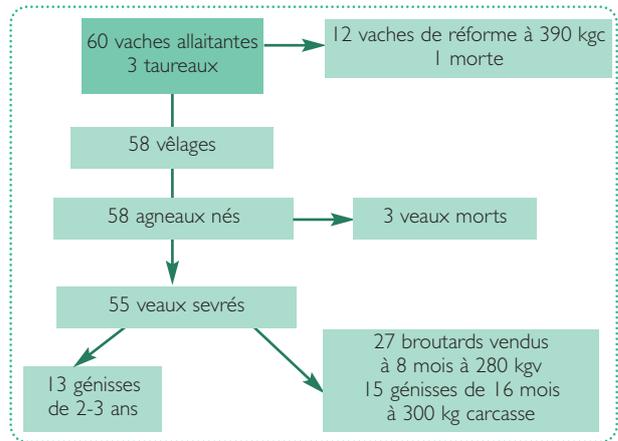
> Résultats du troupeau bovin

Taux de gestation	97 %
Mortalité des veaux	5 %
Productivité numérique	92 %
Taux de primipares	22 %

> Schéma de fonctionnement du troupeau ovin

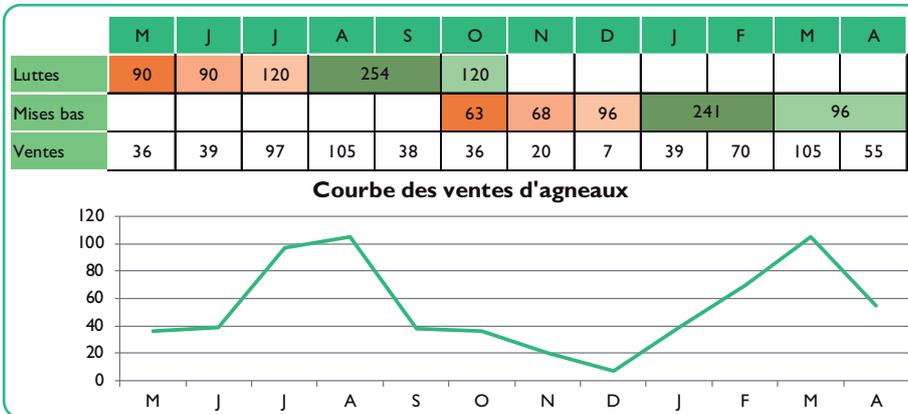


> Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



> Conduite de la reproduction

La production de viande est de 24 870 kgv
soit 276 kg/UGB

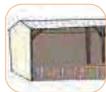


Alimentation

	Total (T)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Enrubannage (tMS)	73	48	0	48	415
Foin (tMS)	265	109	12	125	1 850
Total fourrage	338	157	12	173	2 265
Céréales	45	48	0	48	182
CAMV	14	15	0	15	56
Granulés	51	0	58	73	75
Total concentrés	110	63	58	136	313
% concentré prélevé	35	Concentré/kg carcasse produit		6,9	

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Ovins :
 - . bergerie pour 300 brebis et local pour 200 agneaux
 - . 800 m² au total

50 % des brebis sont logées

Total : 1,3 m²/brebis

- Bovins :
 - . stabulation libre, atelier d'engraissement et vieux bâtiment
- Hangar :
 - . 1 000 m²
- Stockage concentré :
 - . 1 cellule de 450 qx
 - . 3 silos de 3 tonnes et 1 de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 32 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 3 400 heures, soit 19 h/UGB, dont 1 900 h pour les ovins (3,2 h/brebis) et 1 500 h pour les bovins (17 h/UGB)

Le travail de saison



- 210 jours, dont 80 pour le troupeau (55 pour les ovins et 25 pour les bovins), 105 pour la SFP et 25 pour les céréales

Les pointes de travail



- Le fractionnement des agnelages et des vêlages sur 2 périodes permet de répartir les pointes de travail mais n'évite pas, en général, leur superposition. Le choix d'un système fourrager « tout herbe » permet de limiter un peu les travaux liés à la surface.

Le matériel



- En propriété :
 - . 3 tracteurs (4 RM 100 cv et 85 cv 2 RM 75 cv) et chargeur frontal
 - . charrue
 - . épandeur engrais 12 T
 - . remorque
 - . véhicule utilitaire
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . combiné de semis
 - . round-baller
 - . épandeur fumier 12 T
- En CUMA :
 - . combiné de semis direct
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . faucheuse conditionneuse
 - . enrubanneuse
 - . plateau à balles rondes
 - . gyrobroyeur
 - . benne monocopque 12 T
- A l'entreprise :
 - . moissonneuse

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type B1

OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-EXTENSIF

2 personnes - 170 ha - 600 brebis - Productivité 1,3
60 vaches (naisseur + génisses grasses) - 1,2 UGB/ha SFP

Vente de broutards et génisses grasses

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		225 059 €	CHARGES		142 126 €
Bovins viande	(31 % PB)	68 732	Charges opérationnelles	(31 % PB)	69 459
Ventes		60 848	Troupeau	279 €/UGB	50 296
27 Broutards mâles race 34 (260 kgv - 756 €)		20 412	(180 UGB dont 90 BV, 90 OV)		
12 Vaches réforme race 34 (390 kgc à 4 20 €)		19 656	Concentrés	148 €/UGB	26 081
15 Veaux type Lyon femelles race 34 (300 kgc à 4 30 €)		19 350	Frais d'élevage	59 €/UGB	10 603
1 Taureau de réforme race 34 (550 kgc à 2 18 €)		1 200	Frais vétérinaires	59 €/UGB	10 562
1 Animaux accidentés race 34 (1. kgv - 230 €)		230	Achats de filières	14 €/UGB	2 450
Achats d'animaux		-2 000	Surfaces fourragères	98 €/ha	14 727
1 Reproducteurs mâles race 34 (1. kgv - 2 000 €)		-2 000	(150 ha SFP - dot 150 ha SH)		
Aides		9 884	Engrais et amendements	75 €/ha	11 319
Primes vaches allaitantes : 57 têtes à 173,41 €		9 884	Semences	20 €/ha	3 000
Ovins viande	(43 % PB)	95 813	Fournitures pour fourrages	3 €/ha	408
Ventes		83 621	Productions végétales	222 €/ha	4 435
364 Agneaux lourds herbe (18,5 kgc à 6,43 €)		43 316	(20 ha OCU)		
265 Agneaux lourds bergerie (17,5 kgc à 6,60 €)		33 915	Phytosanitaires	89 €/ha	1 777
78 Brebis de réforme (à 65 €/tête)		5 070	Engrais et amendements	75 €/ha	1 498
3 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		240	Semences	58 €/ha	1 160
Laine : 1 200 kg à 0,90 €		1 080	Charges de structure	(32 % PB)	72 667
Achats d'animaux		-2 250	(hors amortissements et frais financiers)		
5 Béliers pour reproduction (à 450 €/tête)		-2 250	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	90 €/ha SAU	15 323
Aides		14 442	Foncier	111 €/ha SAU	18 908
Prime à la brebis : 600 têtes à 24,07 €		14 442	Matériel	102 €/ha SAU	17 372
Surface fourragère	(4 % PB)	9 880	Bâtiments et installations	14 €/ha SAU	2 304
Aides		9 880	Autres charges	110 €/ha SAU	18 760
Prime herbagère (PHAE) : 130 ha à 75,00 €		9 880	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(37 % PB)	82 934 €
Grandes cultures	(5 % PB)	12 236		41 467 €/UMO (2 UMO exploitants)	
Ventes		12 236	Annuités	(42 % EBE)	34 704 €
Céréales d'automne : 400 q à 14,00 €		5 600	Remboursement de capital		26 445
Cession interne au troupeau : 451 q à 14,00 €		6 317	Frais financiers long et moyen terme (LMT)		8 258
Cession interne de semences		319	Frais financiers court terme (CT)		0 €
Produits non affectables	(17 % PB)	38 398	DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT	48 230 €	24 115 €/UMO
Aides		38 398	RESULTAT COURANT	(23 % PB)	51 385 €
Aides découplées : 170 ha à 184,40 €		31 348		25 692 €/UMO	
Indemnité compens handicap : 100 ha à 70,50 €		7 050	Amortissement		23 291 €
			Matériel	45 €/ha	7 581
			Bâtiments et installations	73 €/UGB	13 214
			Frais financiers (LMT et CT)		8 258 €

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (600 brebis)	
Produit brut/UMO	112 670 €	Produit Brut/brebis	178 €
EBE/PB	37 %	Alimentation directe/brebis	34 €
EBE/UMO	41 450 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,5 €
Revenu agricole/UMO	25 690 €	Surface fourragère/ha	95 €
Charges de structure totales/ha	1 154 €	Surface fourragère/brebis	12 €
Charges de mécanisation totales/ha	147 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	42 %	Marge brute/produit	62 %
Marge de sécurité/EBE	15 %	Marge brute/brebis	110 €

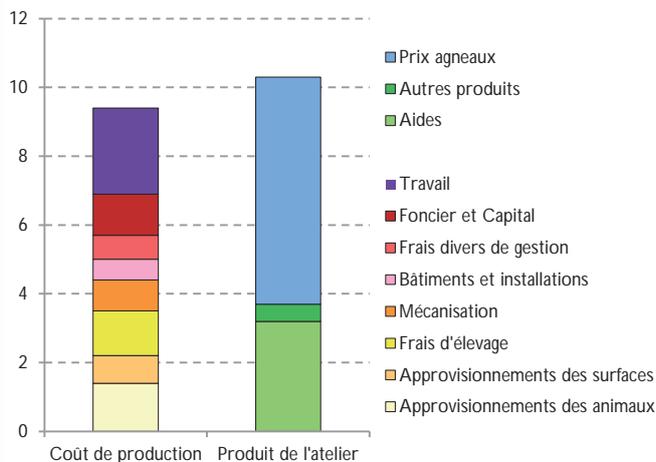
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin		10,3 €
Ventes		6,6 €
Autres produits		0,5 €
Aides		3,2 €

Coût de production		9,5 €
Aliments		1,4 €
Frais surfaces		0,8 €
Frais élevage		1,3 €
Mécanisation		0,9 €
Bâtiments		0,6 €
Frais divers & gestion		0,7 €
Foncier et capital *		1,2 €
Travail **		2,5 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	10 373 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,7 €
Rémunération permise	2,0 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires		490 K€
- Bâtiments et équipements		198 K€
- Matériel et divers		88 K€
- Cheptel		163 K€
- Stocks alimentaires		41 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	170 K€ (69 %)	245 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	75 K€ (31 %)	245 K€ (50 %)
EBE	40 K€	83 K€
Annuités	20 K€	35 K€
Annuités/EBE	50 %	42 %
Disponible pour vivre et investir	20 K€	48 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	12 %	15 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	6 490 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 700 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 600 €

Cas-type B2

GAEC OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-INTENSIF

2 personnes - 130 ha - 500 brebis - Productivité 1,3
60 vaches (naisseur-engraisseur) - 1,5 UGB/ha SFP

Vente de taurillons et génisses grasses

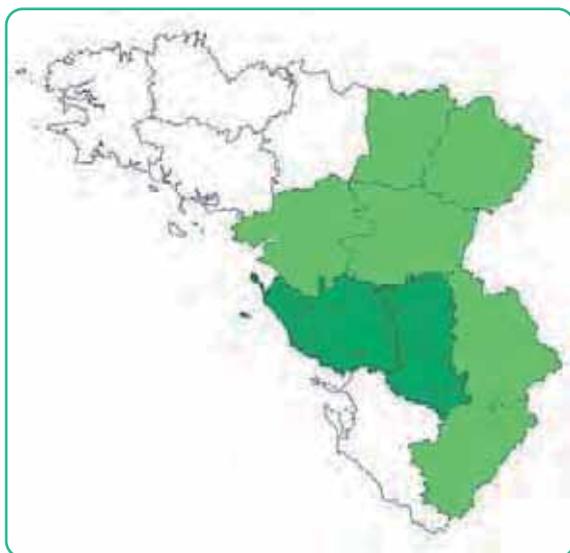


Ce système concerne d'abord les Deux-Sèvres et la Vendée. Le maïs ensilage est toujours présent, au moins pour l'activité d'engraissement de l'atelier bovin.

Les mises-bas des deux troupeaux sont réparties essentiellement sur l'automne et l'hiver. Tous les agneaux sont finis en bergerie, et la totalité des produits de l'atelier bovin sont engraisés (taurillons et génisses de 30 mois).



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Organisation du travail à deux.
- Répartition des agnelages et des vêlages sur deux périodes.
- Complémentarité des 2 espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages.

Contraintes :

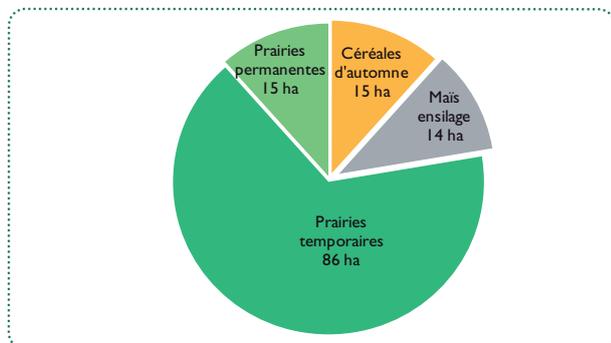
- Maîtrise des charges alimentaires et des investissements.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement

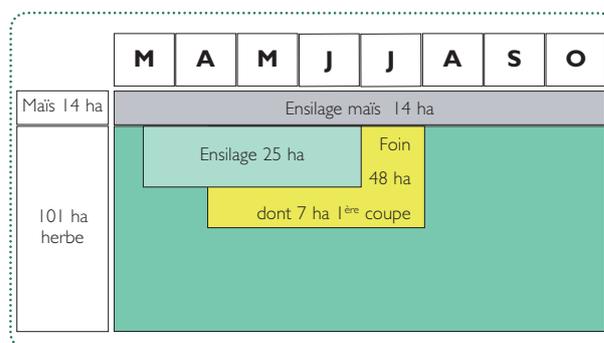


- Le maïs ensilage est en priorité réservé aux bovins, mais il est distribué aux brebis si nécessaire (lactation).
- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées l'hiver par les brebis.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe dès le sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre, et leur mise à l'herbe s'effectue vers la fin février.
- Les vaches et les génisses sont en stabulation de la mi-novembre à la mi-avril.



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Foin	42	3,5 tMS	145 tMS
Ensilage	25	4 tMS	100 tMS
Maïs	14	10 tMS	140 tMS
Total			385 tMS
Céréales	15	55 qx	820 qx
Paille	15	4 T	60 T

Surface labourée

Surface labourée 49 ha
- 20 ha de prairies (durée 4 ans)
- 15 ha de cultures d'hiver
- 14 ha de maïs ensilage

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 110 tonnes.
- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du maïs à raison de 30 tonnes/ha, l'excédent étant épandu à l'implantation des prairies à raison de 10 tonnes/ha.
- 3 tonnes de marne sont apportées à l'implantation des prairies derrière céréales.

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage + foin	100	0	0
Foin	60	0	0
Pâture PT	30	0	0
Pâture PN	0	0	0
Moyenne Herbe	51	0	0
Céréales	110	30	50
Maïs	40	0	0
Moyenne SAU	62	4	7

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	68	5	19



FONCTIONNEMENT DES TROUPEAUX

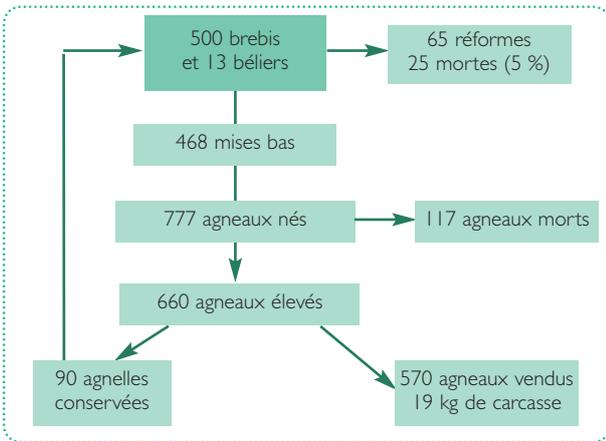
> Résultats du troupeau ovin

Taux de mise bas	94 %
Prolificité	166 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	132 %
Taux de renouvellement	18 %

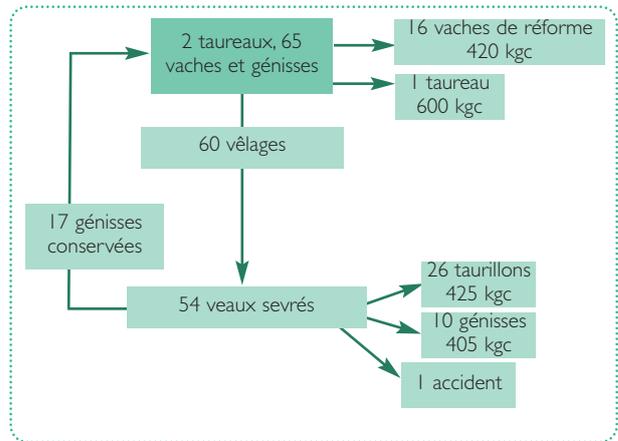
> Résultats du troupeau bovin

Taux de gestation	92 %
Mortalité des veaux	13 %
Productivité numérique	83 %
Taux de primipares	28 %

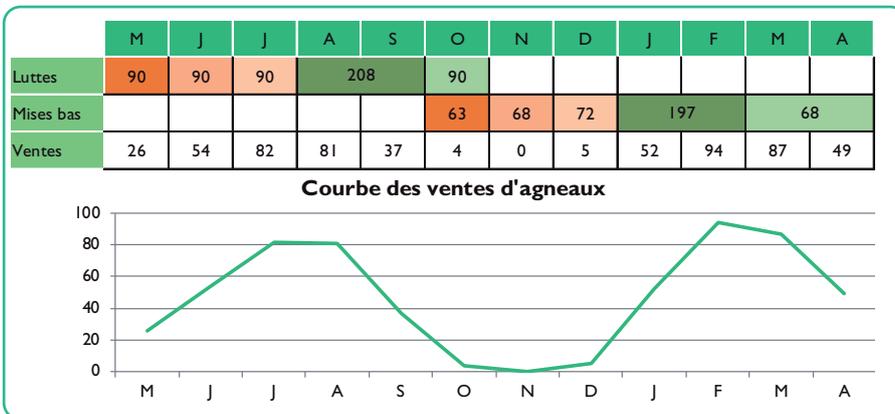
> Schéma de fonctionnement du troupeau ovin



> Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



> Conduite de la reproduction du troupeau ovin

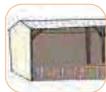


Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Ensilage de maïs (MS)	139 000	26	0	26	783
Ensilage d'herbe (MS)	99 000	27	0	27	561
Foin (MS)	145 000	129	17	144	818
Total fourrage	383 000	182	17	198	2 160
Céréales	82 000	43	50	109	270
Tourteau de soja	31 200	22	0	22	196
CAMV	13 200	0	27	29	0
CMV	2 000	1	0	1	16
Total concentrés	128 000	55	70	157	466
% concentré prélevé	64	Concentré/kg carcasse produit		6,3	

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Ovins :
 - . 1 bergerie de 350 places et 830 m²
 - . 1 local pour 300 agneaux de 200 m²

70 % des brebis sont logées
Total : 2,1 m²/brebis

- Bovins :
 - . stabulation libre, atelier d'engraissement et vieux bâtiment
- Hangar :
 - . 600 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 400 qx
 - . 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 23 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 3 300 heures (2 500 à 3 500), soit 19 h/UGB, dont 1 600 h pour les ovins (3,2 h/brebis) et 1 700 h pour les bovins (17 h/UGB)

Le travail de saison



- 210 jours, dont 70 pour le troupeau (45 pour les ovins et 25 pour les bovins), 120 pour la SFP et 15 pour les céréales

Les pointes de travail



- Le fractionnement des agnelages et des vêlages sur 2 périodes permet de répartir les pointes de travail mais n'évite pas leur superposition. En général chacun des associés a la responsabilité d'un atelier. La constitution des stocks fourragers représente plus de la moitié du travail de saison.

Le matériel



- En propriété :
 - . 3 tracteurs (4 RM 85 cv et 2 RM 85 cv) et chargeur frontal
 - . épandeur engrais 12 m
 - . charrue
 - . 2 véhicules utilitaires
 - . distributeur de concentré
 - . désileuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
- En CUMA :
 - . combiné de semis direct
 - . semoir de précision
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . faucheuse conditionneuse
 - . épandeur fumier 12 T
 - . plateau à balles rondes
 - . gyrobroyeur
 - . benne monocoque 12 T
 - . bétailière
- A l'entreprise :
 - . ensileuse
 - . moissonneuse

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type B2

GAEC OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-INTENSIF

2 personnes - 130 ha - 500 brebis - Productivité 1,3

60 vaches (naisseur-engraisseur) - 1,6 UGB/ha SFP

Vente de taurillons et génisses grasses

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		227 854 €	CHARGES		145 432 €
Bovins viande	(42 % PB)	95 940	Charges opérationnelles	(33 % PB)	75 969
Ventes		87 577	Troupeau	320 €/UGB	56 639
26 Jeunes bovins 18-20 mois finis race 38 (425 kgc à 3 80 €)		41 990	(177UGB dont 102 BV, 75 OV)		
16 Vaches réforme race 38 (420 kgc à 4 10 €)		27 552	Concentrés	176 €/UGB	31 251
10 Génisses finies 30 m race 38 (405 kgc à 4 10 €)		16 605	Frais d'élevage	55 €/UGB	9 732
1 Taureau de réforme race 38 (600 kgc à 2 00 €)		1 200	Frais vétérinaires	45 €/UGB	7 956
1 Animaux accidentés race 38 (1. kgc à 230.00 €)		230	Achats de filières	43 €/UGB	7 700
Achats d'animaux		-2 000	Surfaces fourragères	127 €/ha	14 571
1 Reproducteurs mâles race 38 (1. kgv - 2 000 €)		-2 000	(115 ha SFP : dont 101 ha SH, 14 ha CF)		
Aides		10 363	Engrais et amendements	65 €/ha	7 445
Primes vaches allaitantes : 60 têtes à 172.72 €		10 363	Semences	47 €/ha	5 408
Ovins viande	(38 % PB)	86 214	Phytosanitaires	12 €/ha	1 330
Ventes		75 979	Fournitures pour fourrages	3 €/ha	398
291 Agneaux lourds herbe (12 5 kgc à 6 44 €)		36 521	Productions végétales	317 €/ha	4 759
279 Agneaux lourds bergerie (18 5 kgc à 6 61 €)		34 094	(15 ha OCU)		
65 Brebis de réforme (à 65 €/tête)		4 225	Engrais et amendements	175 €/ha	2 624
3 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		240	Phytosanitaires	64 €/ha	1 266
Laine : 1 000 kg à 0 90 €		900	Semences	58 €/ha	860
Achats d'animaux		-1 800	Charges de structure	(30 % PB)	69 463
4 Béliers pour reproduction (à 450 €/tête)		-1 800	(hors amortissements et frais financiers)		
Aides		12 035	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	110 €/ha SAU	14 238
Prime à la brebis : 500 têtes à 24 07 €		12 035	Fonder	126 €/ha SAU	16 337
Grandes cultures	(5 % PB)	11 718	Matériel	148 €/ha SAU	19 177
Ventes		11 718	Bâtiments et installations	17 €/ha SAU	2 267
Cession interne au troupeau : 820 q à 14 00 €		11 480	Autres charges	134 €/ha SAU	17 444
Cession interne de semences		238	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(36 % PB)	82 422 €
Produits non affectables	(15 % PB)	33 982		41 211 €/UMO (2. UMO exploitants)	
Aides		33 982	Annuités	(49 % EBE)	40 490 €
Aides découplées : 130 ha à 261.40 €		33 982	Remboursement de capital		30 956
			Frais financiers long et moyen terme (LMT)		9 534
			Frais financiers court terme (CT)		0 €
			Amortissement		25 141 €
			Matériel	59 €/ha	7 651
			Bâtiments et installations	86 €/UGB	15 314
			Frais financiers (LMT et CT)		9 534 €
			DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT		41 932 €
				20 968 €/UMO	
			RESULTAT COURANT	(21 % PB)	47 747 €
				23 874 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	113 840 €	Produit Brut/brebis	172 €
EBE/PB	36 %	Alimentation directe/brebis	35 €
EBE/UMO	41 210 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,4 €
Revenu agricole/UMO	23 870 €	Surface fourragère/ha	124 €
Charges de structure totales/ha	931 €	Surface fourragère/brebis	12 €
Charges de mécanisation totales/ha	206 €	Frais d'élevage/brebis	24 €
Annuités/EBE	49 %	Marge brute/produit	59 %
Marge de sécurité/EBE	7 %	Marge brute/brebis	101 €

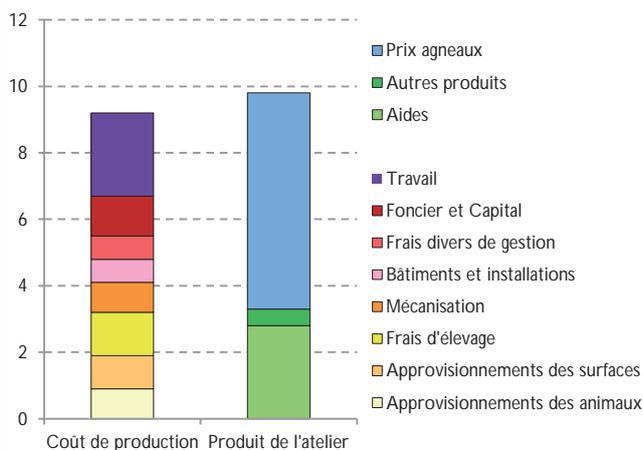
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin		9,8 €
Ventes		6,5 €
Autres produits		0,5 €
Aides		2,8 €

Coût de production		9,1 €
Aliments		0,9 €
Frais surfaces		1,0 €
Frais élevage		1,3 €
Mécanisation		0,9 €
Bâtiments		0,7 €
Frais divers & gestion		0,7 €
Foncier et capital *		1,2 €
Travail **		2,5 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	10 729 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,9 €
Rémunération permise	1,9 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires		578 K€
- Bâtiments et équipements		230 K€
- Matériel et divers		84 K€
- Cheptel		209 K€
- Stocks alimentaires		56 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	190 K€ (66 %)	289 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	99 K€ (34 %)	289 K€ (50 %)
EBE	40 K€	82 K€
Annuités	22 K€	40 K€
Annuités/EBE	56 %	49 %
Disponible pour vivre et investir	17 K€	42 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	6 %	7 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	5 880 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 500 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 450 €

Cas-type L1

OVINS RACE PROLIIFIQUE ET BOVINS LAIT

2 personnes - 80 ha - 300 brebis - Productivité 1,8 - 350 000 litres
1,7 UGB/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
7 300 l/vache, 70 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés



Ce système en race prolifique concerne tout d'abord la Bretagne. L'atelier ovin constitue un bon complément de revenu à l'atelier laitier.

Le maïs ensilage est utilisé pour les deux troupeaux. Il permet notamment de faire face aux besoins élevés du troupeau ovin, conduit en un agnelage principal de contre-saison. Le rythme d'agnelage n'est pas accéléré pour limiter la concurrence de travail avec l'atelier bovin et les cultures.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Complémentarité des deux espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages et l'utilisation du matériel de distribution des fourrages.
- Organisation du travail à deux associés.
- Diversification des productions.

Contraintes :

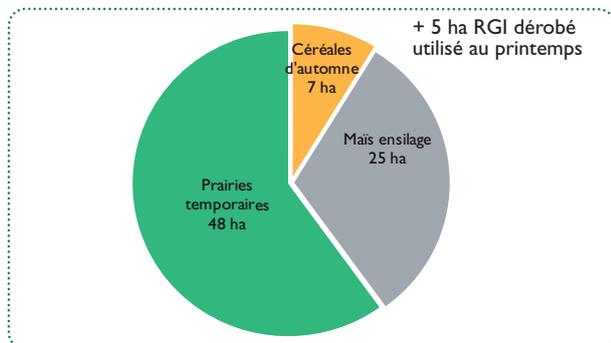
- Maîtrise des deux productions, en matière de travail comme d'investissements.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Le maïs ensilage est utilisé pour les 2 troupeaux.
- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Toutes les prairies ensilées font une 2^{ème} coupe en foin.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées par les brebis le reste de l'année.
- Les brebis agnelant en novembre ne sont remises à l'herbe que fin février (quasi-absence de pâturage hivernal).
- Les agnelles sont rentrées en bergerie dès le mois de novembre et ressortent un mois après les brebis.
- Les vaches pâturent à partir du printemps. Le silo de maïs n'est jamais fermé.



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

	M	A	M	J	J	A	S	O
Maïs ensilage 25 ha	Ensilage maïs 25 ha							
48 ha herbe	RGI dérobées 5 ha		Foin 2 ^{ème} coupe 6 ha					
	PT ensilage 6 ha		Foin 1 ^{ère} coupe 12 ha					
	Pâturage de printemps : 4,1 UGB/ha, soit 24 ares/UGB							

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Maïs ensilage	25	12 tMS	300 tMS
Ensilage d'herbe	11	3,5 tMS	40 tMS
Foin	18	3,7 tMS	67 tMS
Total			407 tMS
Paille	7	4 T	28 T
Céréale	7	65 qx	455 qx

Surface labourée

Surface labourée 42 ha

- 10 ha de prairies (durée 4 à 5 ans)
- 7 ha de cultures d'hiver
- 25 ha de maïs ensilage

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 64 tonnes.
- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du maïs à raison de 30 tonnes/ha, l'excédent étant épandu à l'implantation des prairies à raison de 12 tonnes/ha.

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage	100	0	0
Foin	50	0	0
pâturage	30	0	0
Dérobées	100	0	0
Moyenne Herbe	50	0	0
Maïs	18	46	0
Triticale	100	0	0
Moyenne SAU	47,3	14,4	0

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	80	16	34



FONCTIONNEMENT DES TROUPEAUX

> Résultats du troupeau ovin

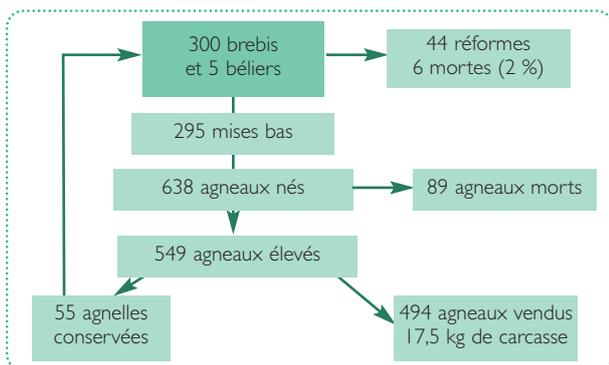
Taux de mise bas	98 %
Prolificité	216 %
Mortalité agneaux	14 %
Productivité numérique	183 %
Taux de renouvellement	18 %

3 périodes de luttes naturelles :

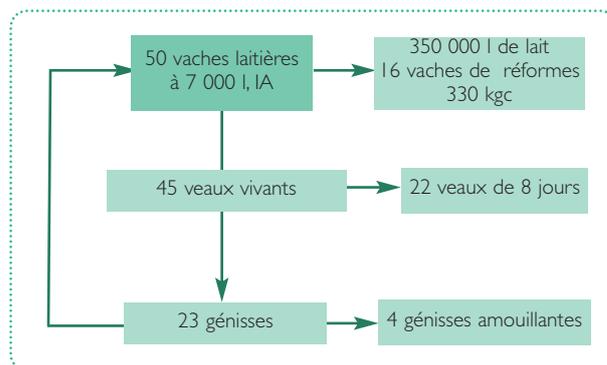
- 150 brebis en mars,
- 95 brebis en juin, plus les retours du lots de mars (11),
- 55 agnelles en août plus les retours du lot de luin (7).

NB : Dans ce système, il n'y a pas d'accélération du rythme des agnelages.

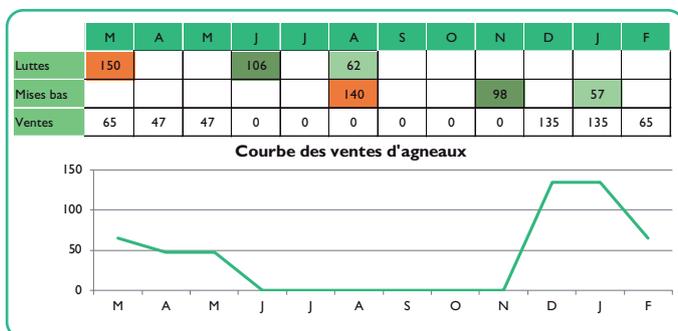
> Schéma de fonctionnement du troupeau ovin



> Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



> Conduite de la reproduction du troupeau ovin



100 % des agneaux sont élevés en bergerie. Les ventes ont lieu principalement aux 1^{er} et 4^{ème} trimestres.

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Couple kg/brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Ensilage de maïs (MS)	300 000	215	0	215	3 000
Ensilage d'herbe (MS)	40 000	0	0	0	510
Paille	12 000	19	10	40	
Foin (MS)	67 000	110	0	110	440
Total fourrage	419 000	344	11	365	4 000
Céréales	44 000	21	40	94	193
Tourteau de soja	16 500	31	0	31	91
CAMV/VL 18	47 000	0	40	73	316
CMV	900	3	0	3	
Poudre de lait	900	0	2	3	
Total concentrés	109 000	55	82	204	600
% concentré prélevé	40	Concentré/kg carcasse produit		6,4	

Ce système repose sur la consommation de stocks de qualité. La consommation globale par brebis s'élève à :

- 365 kg MS de fourrage, dont 59 % d'ensilage de maïs, 30 % de foin et 11 % de paille.
- 204 kg de concentrés, dont 46 % autoconsommés.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Ovins :
 - . 1 bergerie de 300 places équipés de cornadis + 340 agneaux sevrés
 - . 960 m²

100 % des brebis sont logées

Total : 3,2 m²/brebis

- Bovins :
 - . stabulation libre et vieux bâtiment
- Hangar :
 - . 360 m²
- Stockage concentré :
 - . 1 cellule de 400 qx
 - . 2 silos de 6 tonnes
- 1 louve

Le foncier



- 16 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 4 300 heures (4 000 à 5 000), soit 35 h/UGB, dont 1 300 h pour les ovins (4,3 h/brebis) et 3 000 h pour les bovins (38 h/UGB)

Le travail de saison



- 130 jours, dont 35 pour le troupeau (20 pour les ovins et 15 pour les bovins), 85 pour la SFP et 10 pour les céréales

Les pointes de travail



- Ce système se caractérise bien sûr par le volume d'astreinte généré par la traite, mais aussi par la régularité de cette astreinte. Le travail de saison est par contre relativement « raisonnable », principalement généré par la surface fourragère et la récolte des fourrages pour la constitution des stocks.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 85 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . épandeur engrais 12 m
 - . remorque
 - . véhicule utilitaire
 - . désileuse-pailleuse
 - . ordinateur et logiciel de gestion du troupeau
- En co-propriété :
 - . faneuse
 - . andaineur
- En CUMA :
 - . charrue et tracteur (4 RM 110 cv)
 - . combiné de semis direct
 - . semoir de précision
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . faucheuse conditionneuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . épandeur fumier 12 T
 - . benne monocoppe 12 T
 - . bêtaillière
- A l'entreprise :
 - . ensileuse
 - . round-baller
 - . moissonneuse

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type L1

OVINS RACE PROLIFIQUE ET BOVINS LAIT

2 personnes - 80 ha - 300 brebis - Productivité 1,8 - 350 000 litres - 1,7 UGB/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
7 300 l/vache, 70 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		247 112 €	CHARGES		135 011 €
Bovins lait (63 % PB)		155 014	Charges opérationnelles (26 % PB)		63 981
Ventes		155 014	Troupeau (125 UGB dont 80 BL, 45 OV)		48 087
Lait vente laiterie : 350 000 l à 0,375 €		131 250	Concentrés	251 €/UGB	31 342
16 Vaches réforme frises race 66 (300 kg à 3,30 €)		17 424	Frais vétérinaires	49 €/UGB	6 186
4 Génisses 2 ans repro pleine race 66 (450 kgv - 1 200 €)		4 800	Frais d'élevage	40 €/UGB	4 980
22 Veaux naissants mâles race 66 (56 B kgv - 70, €)		1 540	Achats de filières	36 €/UGB	4 479
Ovins viande (25 % PB)		62 640	Taxes animales	9 €/UGB	1 100
Ventes		56 499	Surfaces fourragères (73 ha SFP : dont 48 ha SH, 25 ha CF)		14 030
404 Agneaux lourds bergerie (17,5 kg à 6,20 €)		53 599	Semences	90 €/ha	6 500
44 Brebis de réforme (50 kg à 1,00 €)		2 200	Engrais et amendements	82 €/ha	4 538
2 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		160	Phytosanitaires	33 €/ha	2 381
Laine : 600 kg à 0,90 €		540	Fournitures pour fourrages	8 €/ha	551
Achats d'animaux		-1 080	Productions végétales (7 ha GOU)		1 864
3 Béliers pour reproduction (à 360 €/tête)		-1 080	Engrais et amendements	110 €/ha	771
Aides		7 221	Phytosanitaires	97 €/ha	678
Prime à la brebis : 300 têtes à 24,07 €		7 221	Semences	59 €/ha	415
Grandes cultures (3 % PB)		6 202	Charges de structure (29 % PB)		71 030
Ventes		6 202	<i>(hors amortissements et frais financiers)</i>		
Cession interne au troupeau : 435 q à 14,00 €		6 090	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	297 €/ha SAU	23 730
Cession interne de semences		112	Foncier	130 €/ha SAU	10 439
Produits non affectables (9 % PB)		23 256	Matériel	176 €/ha SAU	14 062
Aides		23 256	Bâtimens et installations	29 €/ha SAU	2 304
Aides découplées : 80 ha à 290,70 €		23 256	Autres charges	256 €/ha SAU	20 495
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (45 % PB)		112 102 €
			56 051 €/UMO (2 UMO exploitants)		
Annuités (31 % EBE)		35 236 €	Amortissement		24 361 €
Remboursement de capital		26 651	Matériel	68 €/ha	5 408
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		8 385	Bâtimens et installations	136 €/UGB	16 954
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		8 385 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT		76 866 €	RESULTAT COURANT (32 % PB)		79 356 €
38 433 €/UMO			39 678 €/UMO		

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (300 brebis)	
Produit brut/UMO	123 730 €	Produit Brut/brebis	209 €
EBE/PB	45 %	Alimentation directe/brebis	61 €
EBE/UMO	56 050 €	Alimentation directe/kg carcasse	0,2 €
Revenu agricole/UMO	39 680 €	Surface fourragère/ha	196 €
Charges de structure totales/ha	1 281 €	Surface fourragère/brebis	17 €
Charges de mécanisation totales/ha	243 €	Frais d'élevage/brebis	20 €
Annuités/EBE	31 %	Marge brute/produit	53 %
Marge de sécurité/EBE	37 %	Marge brute/brebis	111 €

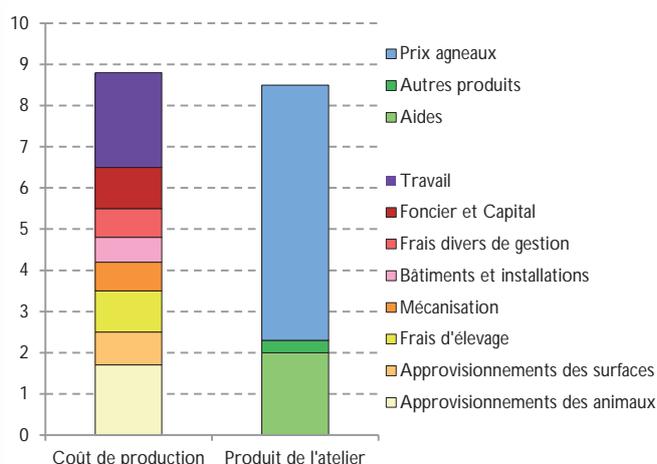
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	8,5 €
Ventes	6,2 €
Autres produits	0,3 €
Aides	2,0 €

Coût de production	8,8 €
Aliments	1,7 €
Frais surfaces	0,8 €
Frais élevage	1,0 €
Mécanisation	0,7 €
Bâtiments	0,6 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	1,0 €
Travail **	2,3 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	11 527 kg
------------------	-----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,5 €
Rémunération permise	1,3 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	498 K€
- Bâtiments et équipements	254 K€
- Matériel et divers	64 K€
- Cheptel	132 K€
- Stocks alimentaires	48 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	240 K€ (96 %)	249 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	9 K€ (4 %)	249 K€ (50 %)
EBE	55 K€	112 K€
Annuités	28 K€	35 K€
Annuités/EBE	51 %	31 %
Disponible pour vivre et investir	27 K€	77 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	22 %	37 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	2 590 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 000 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 100 €

Cas-type L2

OVINS RACE HERBAGÈRE ET BOVINS LAIT

2 personnes - 80 ha - 300 brebis - Productivité 1,4 - 350 000 litres
1,7 UGB/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
7 300 l/vache, 70 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés



Ce système concerne plus particulièrement les zones herbagères à bon potentiel des Pays de la Loire et des Deux-Sèvres. L'atelier ovin constitue un bon complément à l'atelier laitier.

Les brebis, de race herbagère, sont conduites sans accélération avec une moitié d'agnelages de contre-saison.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Complémentarité des deux espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages.
- Organisation du travail à deux associés.
- Diversification des productions.

Contraintes :

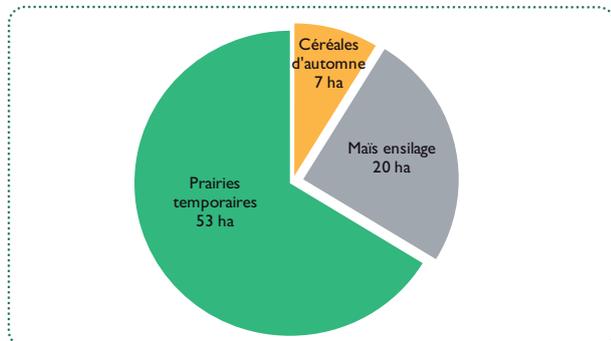
- Maîtrise des deux productions, en matière de travail comme d'investissements.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement

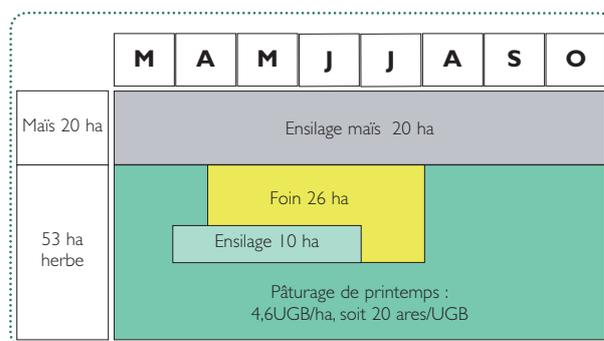


- Le maïs ensilage est réservé aux bovins.
- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Toutes les prairies ensilées font une 2^{ème} coupe en foin.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées par les brebis le reste de l'année.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe après sevrage.
- Les agnelles sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre et ressortent un mois après les brebis.
- Les vaches pâturent à partir du printemps et reçoivent alors un complément à l'auge. Le silo de maïs n'est jamais fermé.



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Maïs	20	12 tMS	240 tMS
Ensilage	10	4 tMS	40 tMS
Foin	26	3,6 tMS	94 tMS
Total			374 tMS
Paille	7	4 T	28 T
Céréales	7	65 qx	455 qx

Surface labourée

Surface labourée 38 ha
- 11 ha de prairies (durée 4 à 5 ans)
- 7 ha de cultures d'hiver
- 20 ha de maïs ensilage

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 51 tonnes.
- Le fumier est apporté prioritairement sur les prairies de fauche à raison de 20 tonnes/ha.

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage	100	0	0
Foin	50	0	0
Pâturage	30	0	0
Moyenne Herbe	49	0	0
Maïs	18	46	0
Céréales	100	0	0
Moyenne SAU	46	11	0

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	62	15	25



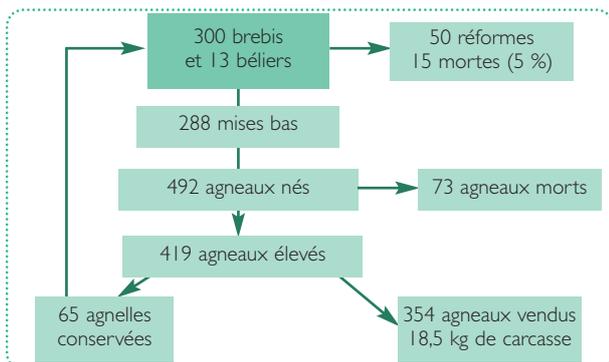
FONCTIONNEMENT DES TROUPEAUX

> Résultats

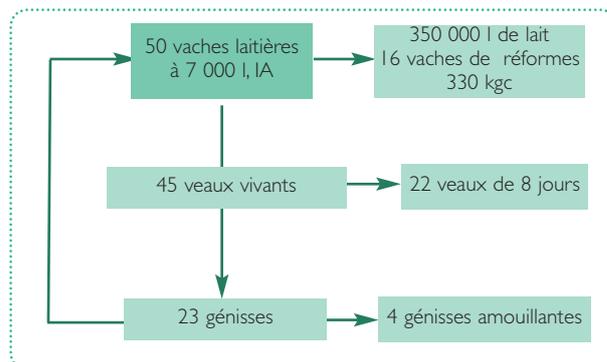
Taux de mise bas	96 %
Prolificité	171 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	140 %
Taux de renouvellement	22 %

La conduite de la reproduction est basée sur une mise bas par an sans accélération. Les périodes de mise bas sont positionnées pour permettre un étalement des ventes sur l'année et un approvisionnement des débouchés aux 4^{ème} et 1^{er} trimestres.

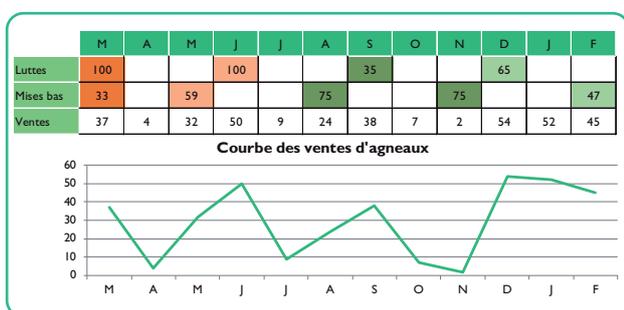
> Schéma de fonctionnement



> Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



> Conduite de la reproduction du troupeau ovin



Les brebis pâturent 9 mois sur 12. Elles entrent en bergerie 2 à 3 semaines avant mise bas et ressortent après le sevrage. La durée de la lactation étant de 60 jours. Tous les agneaux sont élevés et engraisés en bergerie.

L'ensilage de maïs est réservé aux bovins lait. Les stocks fourragers de l'atelier ovin sont uniquement à base de foin.

Alimentation

	Total (T)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Ensilage de maïs (tMS)	240 T	0	0	0	3 000
Ensilage d'herbe (tMS)	40 T	0	0	0	510
Paille	6,3 T	0	15	21	
Foin (tMS)	94 T	193	0	193	440
Total fourrage	380 T	193	15	214	4 000
Céréales	44 T	46	35	95	193
CAMV/VL 18	40 T	0	35	49	316
Soja	14 T	24	0	24	91
CMV	1,2 T	4	0	4	0
Total concentrés	100 T	74	70	172	600
% concentré prélevé	44	Concentré/kg carcasse produit		6,6	

Alimentation des brebis : 193 kg MS de fourrage et 90 kg de concentré.

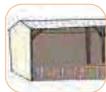
Consommation des agneaux : 70 kg de concentré.

Consommation globale par brebis : 193 kg de fourrage et 172 kg de concentrés, dont 55 % de concentré prélevé.

La consommation globale est de 6,6 kg de concentré par kg produit.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Ovins :
 - . 1 bergerie de 150 places (150 cornadis)
 - + 150 agneaux sevrés
 - . 55 m²

50 % des brebis sont logées
Total : 3,2 m²/brebis

- Bovins :
 - . stabulation libre et vieux bâtiment
- Hangar :
 - . 410 m²
- Stockage concentré :
 - . 1 cellule de 450 qx
 - . 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 16 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 4 300 heures (4 000 à 5 000), soit 35 h/UGB, dont 1 300 h pour les ovins (4,3 h/brebis) et 3 000 h pour les bovins (38 h/UGB)

Le travail de saison



- 130 jours, dont 40 pour le troupeau (25 pour les ovins et 15 pour les bovins), 80 pour la SFP et 10 pour les céréales

Les pointes de travail



- Ce système se caractérise bien sûr par le volume d'astreinte généré par la traite, mais aussi par la régularité de cette astreinte. Le travail de saison est par contre relativement « raisonnable », principalement généré par la surface fourragère et la constitution des stocks.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 85 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . épandeur engrais 12 m
 - . remorque
 - . véhicule utilitaire
 - . désileuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faneuse
 - . andaineur
- En CUMA :
 - . charrue et tracteur (40 RM | 10 cv)
 - . combiné de semis direct
 - . semoir de précision
 - . pulvérisateur | 200 l
 - . faucheuse conditionneuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . épandeur fumier 12 T
 - . benne monocoppe 12 T
 - . bétailière
- A l'entreprise :
 - . ensileuse
 - . round-baller
 - . moissonneuse

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type L2

OVINS RACE HERBAGÈRE ET BOVINS LAIT

2 personnes - 80 ha - 300 brebis - Productivité 1,4 - 350 000 litres - 1,7 UGB/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
7 300 l/vache, 70 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		236 734 €	CHARGES		126 292 €
Bovins lait (65 % PB)		155 014	Charges opérationnelles (24 % PB)		56 306
Ventes		155 014	Troupeau (125 UGB dont 80 BL, 45 OV)		42 904
Lait vente laiterie : 350 000 l à 0,375 €		131 250	Concentrés	204 €/UGB	25 494
16 Vaches réforme frises race 66 (300 kg à 3,30 €)		17 424	Frais d'élevage	53 €/UGB	6 580
4 Génisses 2 ans repro pleine race 66 (450 kgv - 1 200 €)		4 800	Frais vétérinaires	49 €/UGB	6 186
22 Veaux naissants mâles race 66 (56 B kgv - 70, €)		1 540	Achats de filières	26 €/UGB	3 544
			Taxes animales	9 €/UGB	1 100
Ovins viande (22 % PB)		52 362	Surfaces fourragères (73 ha SFP : dont 63 ha SH, 20 ha CF)		11 614
Ventes		46 581	Semences	69 €/ha	5 036
354 Agneaux lourds bergerie (18,5 kg à 6,50 €)		42 551	Engrais et amendements	57 €/ha	4 157
50 Brebis de réforme (à 65, €/tête)		3 250	Phytosanitaires	26 €/ha	1 870
3 Béliers de réforme (à 80, €/tête)		240	Fournitures pour fourrages	8 €/ha	551
Laine : 600 kg à 0,90 €		540	Productions végétales (7 ha OCU)		1 788
Achats d'animaux		-1 440	Engrais et amendements	110 €/ha	771
4 Béliers pour reproduction (à 360 €/tête)		-1 440	Phytosanitaires	86 €/ha	602
Aides		7 221	Semences	59 €/ha	415
Prime à la brebis : 300 têtes à 24,07 €		7 221	Charges de structure (30 % PB)		69 985
Grandes cultures (3 % PB)		6 230	<i>(hors amortissements et frais financiers)</i>		
Ventes		6 230	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	300 €/ha SAU	24 026
Cession interne au troupeau : 437 q à 14,00 €		6 118	Foncier	111 €/ha SAU	9 899
Cession interne de semences		112	Matériel	178 €/ha SAU	14 263
Produits non affectables (10 % PB)		23 128	Bâtimens et installations	29 €/ha SAU	2 304
Aides		23 128	Autres charges	256 €/ha SAU	20 495
Aides découplées : 80, ha à 289,10 €		23 128	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (47 % PB) 110 442 €		
			55 221 €/UMO (2 UMO exploitants)		
Annuités (29 % EBE)		32 182 €	Amortissement 22 533 €		
Remboursement de capital		24 742	Matériel	65 €/ha	5 233
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		7 440	Bâtimens et installations	122 €/UGB	15 301
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT) 7 440 €		
DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT 78 260 €			RESULTAT COURANT (34 % PB) 80 469 €		
39 130 €/UMO			40 235 €/UMO		

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (300 brebis)	
Produit brut/UMO	118 540 €	Produit Brut/brebis	175 €
EBE/PB	47 %	Alimentation directe/brebis	42 €
EBE/UMO	55 220 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,6 €
Revenu agricole/UMO	40 235 €	Surface fourragère/ha	162 €
Charges de structure totales/ha	1 235 €	Surface fourragère/brebis	14 €
Charges de mécanisation totales/ha	244 €	Frais d'élevage/brebis	25 €
Annuités/EBE	29 %	Marge brute/produit	53 %
Marge de sécurité/EBE	38 %	Marge brute/brebis	93 €

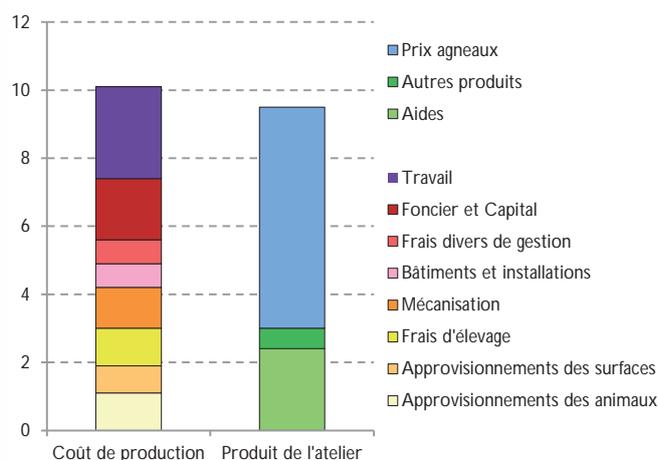
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	9,7 €
Ventes	6,5 €
Autres produits	0,6 €
Aides	2,6 €

Coût de production	10,6 €
Aliments	1,3 €
Frais surfaces	0,9 €
Frais élevage	1,6 €
Mécanisation	0,8 €
Bâtiments	0,8 €
Frais divers & gestion	1,0 €
Foncier et capital *	1,2 €
Travail **	3,0 €

* Rémunération capital : 1,25 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	8 732 kg
------------------	----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	7,3 €
Rémunération permise	1,1 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	468 K€
- Bâtiments et équipements	230 K€
- Matériel et divers	62 K€
- Cheptel	133 K€
- Stocks alimentaires	44 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	225 K€ (96 %)	234 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	9 K€ (4 %)	234 K€ (50 %)
EBE	54 K€	110 K€
Annuités	26 K€	32 K€
Annuités/EBE	48 %	29 %
Disponible pour vivre et investir	28 K€	78 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	24 %	38 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

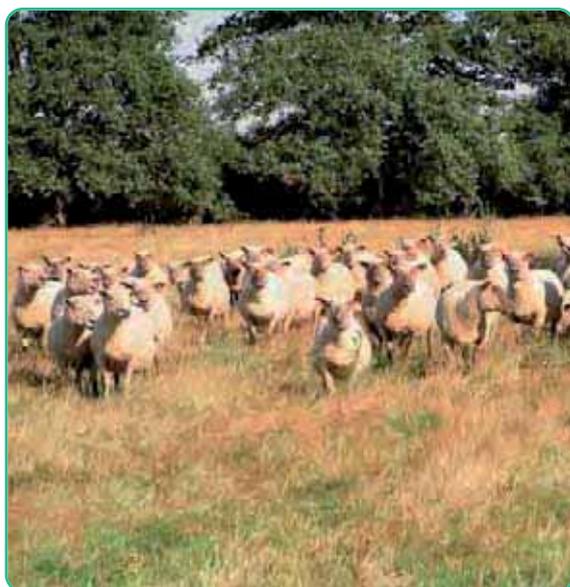
PN : +/- 0,15	3 250 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	1 510 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	900 €

Cas-type H1

OVINS-VOLAILLES

2 personnes - 70 ha - 400 brebis - Productivité 1,4 - 9 brebis/ha SFP
2 600 m² volailles standard (poulets, dindes)

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie
1 600 m² de poulets et 1 000 m² de dindes



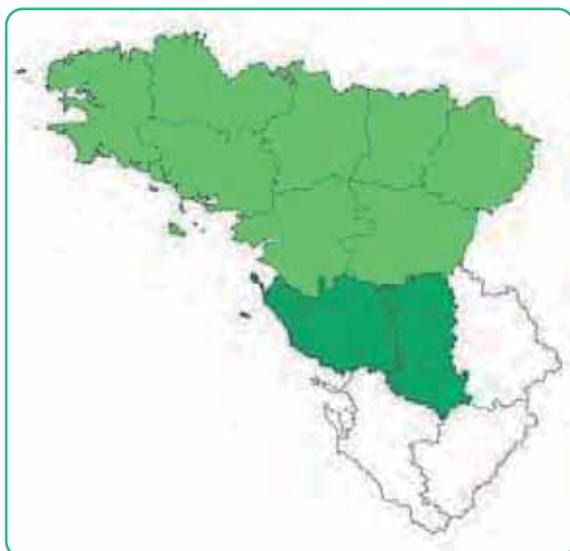
Ce système concerne notamment les Deux-Sèvres et la Vendée, mais se rencontre également sur le reste des Pays de la Loire et la Bretagne.

Il est décrit ici avec 2 bâtiments de volailles "industrielles", mais il se rencontre également en label voire avec d'autres ateliers hors-sol.

Le respect de la Directive Nitrates est assuré par l'exportation d'une partie des déjections.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Réduction des risques avec deux productions différentes.
- Valorisation du fumier de volailles en priorité sur les céréales.

Contraintes :

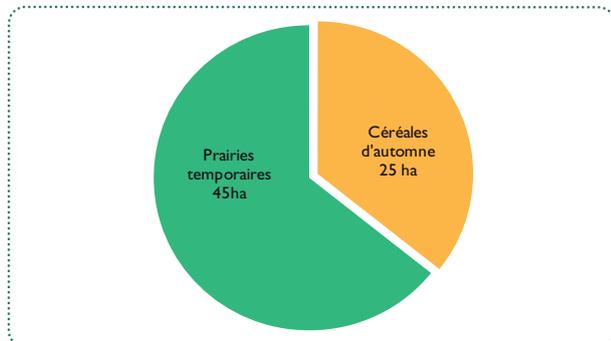
- Charge de travail générée par les 2 ateliers,
- Respect des plafonds de 170 kg/ha d'azote organique et de 100 kg/ha de phosphore organique.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement

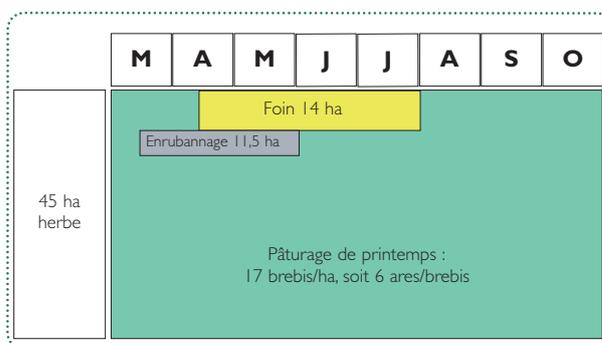


- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les temporaires sont à base de RGH ou de mélange de RGA-TB.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe après sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie vers la mi-janvier; les agnelles début février.



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	11,5	4 tMS	46 tMS
Foin	14	4 tMS	56 tMS
Total			102 tMS
Céréales	25	65 qx	1 625 qx
Paille	25	4 T	100 T

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Pâturage	30	0	0
Foin	60	0	0
Enrubannage	60	0	0
Moyenne Herbe	47	0	0
Céréales	80	0	0
Moyenne SAU	59	0	0

Surface labourée

Surface labourée 35 ha
- 10 ha de prairies (durée 4 à 5 ans)
- 25 ha de cultures d'hiver

- Le déficit de paille pour l'atelier volailles est couvert par l'achat de copeaux ou de paille broyée.
- Le fumier de volailles est épandu à raison de 4 tonnes/ha, en priorité sur les céréales, l'excédent étant composté avant épandage sur prairie et avec un délai de 2 mois avant pâturage.
- Le fumier d'ovins est épandu à l'implantation des prairies à raison de 15 tonnes/ha.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	368	163	156



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

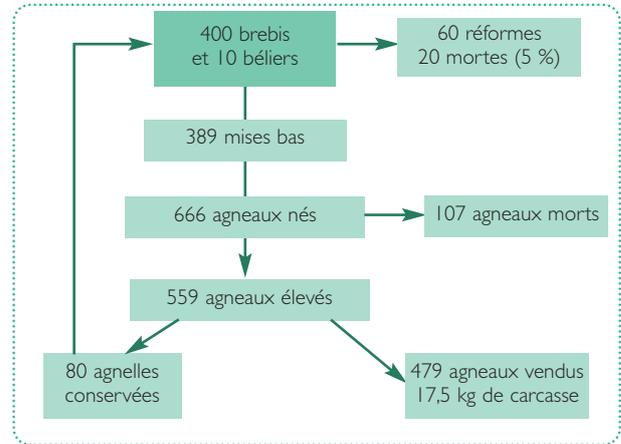
> Résultats

Taux de mise bas	97 %
Prolificité	171 %
Mortalité agneaux	16 %
Productivité numérique	140 %
Taux de renouvellement	20 %

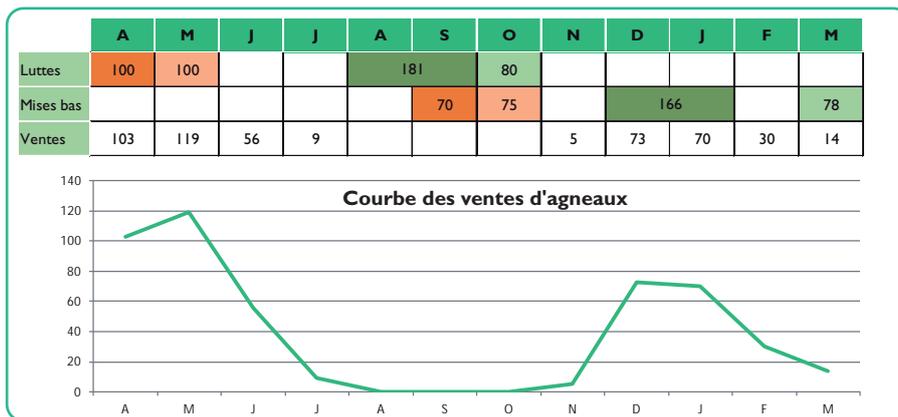
Les 2 premiers lots de contre saison sont épongés avec 50 % des brebis inséminées.

Elles sont ensuite toutes épongées pour être remises en lutte naturelle en saison. Les agnelles conservées sur les lots d'octobre et de décembre-janvier sont mises en lutte naturelle début octobre.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Les agneaux sont vendus pour 60 % d'entre eux au 2^{ème} trimestre, puis 24 % au 1^{er} trimestre.

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	56 000	120	15	140
Enrubannage (MS)	46 000	115		115
Total fourrage	102 000	235	15	255
Céréales	61 000	69	60	153
Tourteau de soja	14 300	17,1	13,5	36
CMV	26 000	4,9	1,5	7
Total concentrés	78 000	91	75	196
% concentré prélevé	78			
Concentré/kg carcasse produit	8			

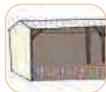
Toutes les brebis sont complémentées en bergerie avec de l'enrubannage et du foin alors que les agnelles sont alimentées avec du foin uniquement.

ATELIER VOLAILLES

Production	Surface (m ²)	Densité	Âge à l'abattage	Poids	IC
Poulets	1 600	21,8	38 j	1,9	1,8
Dindes	1 000	7,2	124 j	9,9	2,4

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Ovins :
 - . 1 bergerie pour 300 brebis et 280 agneaux sevrés
 - . 900 m²
 - . 300 cornadis

75 % des brebis sont logées

Total : 2,3 m²/brebis

- 2 poulaillers : 1 600 m² rénovés et 1 000 m² neufs
- Hangar :
 - . 500 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 300 qx
 - . 1 silo de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 11 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 3 700 heures dont 1 600 h pour les ovins (4 h/brebis) et 2 100 h pour l'atelier hors-sol

Le travail de saison



- 185 jours, dont 35 pour les ovins, 70 pour les volailles, 50 pour la SFP et 30 pour les céréales

Les pointes de travail



- La conduite intensive de l'atelier ovin comme l'atelier hors-sol engendrent un travail d'astreinte relativement régulier sur l'année. Le travail de saison généré par les différents ateliers est également assez conséquent.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 100 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . épandeur engrais 12 m
 - . remorque
 - . véhicule utilitaire
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faneuse
 - . andaineur
- En CUMA :
 - . charrue et tracteur (4 RM 110 cv)
 - . combiné de semis direct
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . faucheuse conditionneuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . épandeur fumier 12 T
 - . benne monocopque 12 T
- A l'entreprise :
 - . round-baller
 - . moissonneuse

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type H1

OVINS-VOLAILLES

2 personnes - 70 ha - 400 brebis - Productivité 1,4 - 9 brebis/ha SFP

2 600 m² volailles standard (poulets, dindes)

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie, 1 600 m² de poulets et 1 000 m² de dindes

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2014

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		247 619 €	CHARGES		152 484 €
Ovins viande	(29 % PB)	70 808	Charges opérationnelles	(36 % PB)	88 305
Ventes		62 260	Troupeau	443 €/UGB	26 599
479 Agneaux lourds bergerie (17,5 kg à 6,86 €)		57 480	(80 UGB ovins viande)		
60 Brebis de réforme (à 65 €/Me)		3 900	Concentrés	291 €/UGB	17 435
2 Bœufs de réforme (à 80 €/tête)		160	Frais d'élevage	102 €/UGB	6 124
Laine : 800 kg à 0,90 €		720	Frais vétérinaires	51 €/UGB	3 040
Achats d'animaux		-1 080	Surfaces fourragères	67 €/ha	3 920
3 Bœufs pour reproduction (à 360 €/tête)		-1 080	(45 ha SFP - dont 45 ha SH)		
Aides		9 628	Engrais et amendements	50 €/ha	2 257
Prime à la brebis : 400 sites à 24,07 €		9 628	Semences	33 €/ha	1 500
Hors-sol	(57 % PB)	141 192	Fournitures pour fourrages	4 €/ha	163
Ventes		141 192	Volailles de chair		52 116
Autres produits Volailles		141 192	Frais d'élevage		52 104
Grandes cultures	(9 % PB)	22 932	Concentrés		12
Ventes		22 932	Productions végétales	227 €/ha	5 671
Céréales d'automne : 1 000 q à 14,00 €		14 000	(25 ha OCU)		
Cession interne au troupeau : 610 q à 14,00 €		8 540	Engrais et amendements	66 €/ha	2 140
Cession interne de semences		332	Phytosanitaires	64 €/ha	2 088
Produits non affectables	(5 % PB)	12 687	Semences	58 €/ha	1 443
Aides		12 687			
Aides découplées : 70 ha à 181,24 €		12 687	Charges de structure	(26 % PB)	64 179
			(hors amortissements et frais financiers)		
			Main-d'œuvre (MSA + salaires)	232 €/ha SAU	16 236
			Foncier	111 €/ha SAU	7 766
			Matériel	264 €/ha SAU	18 461
			Bâtements et installations	46 €/ha SAU	3 203
			Autres charges	264 €/ha SAU	18 493
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(38 % PB)	95 135 €
				47 567 €/UMO (2 UMO exploitants)	
Annuités	(32 % EBE)	30 440 €	Amortissement		34 220 €
Remboursement de capital		23 515	Matériel	76 €/ha	5 313
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		6 925	Bâtements et installations	446 €/UGB	26 767
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		6 925 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT		64 695 €	RESULTAT COURANT	(22 % PB)	53 990 €
		32 347 €/UMO		26 995 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (400 brebis)	
Produit brut/UMO	123 720 €	Produit Brut/brebis	177 €
EBE/PB	38 %	Alimentation directe/brebis	43 €
EBE/UMO	47 570 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,8 €
Revenu agricole/UMO	27 000 €	Surface fourragère/ha	91 €
Charges de structure totales/ha	1 475 €	Surface fourragère/brebis	10 €
Charges de mécanisation totales/ha	245 €	Frais d'élevage/brebis	23 €
Annuités/EBE	32 %	Marge brute/produit	57 %
Marge de sécurité/EBE	31 %	Marge brute/brebis	101 €

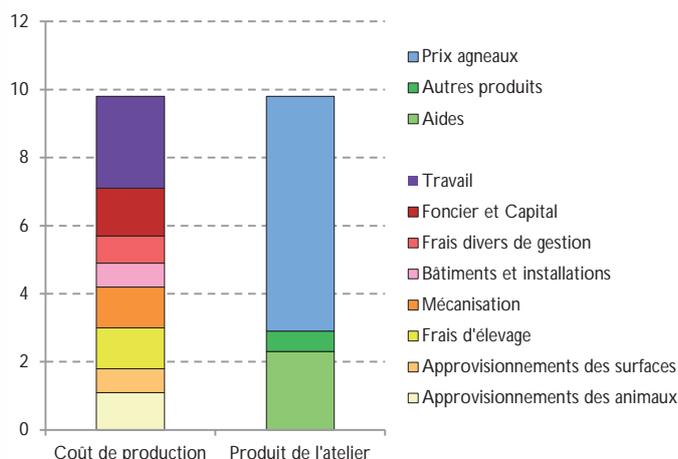
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	9,8 €
Ventes	6,9 €
Autres produits	0,6 €
Aides	2,3 €

Coût de production	9,8 €
Aliments	1,1 €
Frais surfaces	0,7 €
Frais élevage	1,2 €
Mécanisation	1,2 €
Bâtiments	0,7 €
Frais divers & gestion	0,8 €
Foncier et capital *	1,4 €
Travail **	2,7 €

* Rémunération capital : 1,25%

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO



kg vendus/UMO ov	9 635 kg
------------------	----------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,9 €
Rémunération permise	1,4 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	439 K€
- Bâtiments et équipements	83 K€
- Matériel et divers	58 K€
- Cheptel	44 K€
- Stocks alimentaires	20 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	260 K€ (96 %)	220 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	10 K€ (4 %)	220 K€ (50 %)
EBE	47 K€	95 K€
Annuités	25 K€	30 K€
Annuités/EBE	52 %	32 %
Disponible pour vivre et investir	22 K€	65 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	16 %	31 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	4 420 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	1 940 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 130 €

CONTACTS :

Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,

Vincent Bellet - Tél : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Charente

Nathalie Augas - Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Deux-Sèvres

gérard Hoppenreys - Tél : 05 49 81 24 53
@ : gerard.hoppenreys@deux-sevres.chambagri.fr

Vienne

Béatrice Griffault - Tél : 05 49 91 97 46
@ : beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr

Loire-Atlantique

Gilles Clénet - Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe

Laurent Fichet - Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Vendée

Stéphane Migné - Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Bretagne

Alain Gouédard - Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri

SYSTEMES OVINS DE L'OUEST DES RÉFÉRENCES POUR LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE

CONJONCTURE 2014

DANS LES RÉGIONS NATURELLES
pour tenir compte des réalités locales.

DES FERMES ET DES ÉLEVEURS «COMME LES AUTRES»
pour que leur expérience serve au plus grand nombre.

DES TECHNICIENS DE TERRAIN
pour observer, analyser avec les éleveurs et assurer la diffusion.

Mars 2015

Document édité
par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idel.fr

ISSN : 1773-4738
Référence idel : 00 15 502 010



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1600 éleveurs à 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le suivi et la valorisation annuelle des données de l'échantillon national des fermes suivies dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'Élevage (socle national), ainsi que la construction de l'expertise en équipes et le repérage de systèmes d'exploitations innovants, bénéficient d'un soutien financier de France AgriMer et du Ministère de l'Agriculture (CASDAR), dans le cadre du PNDAR et des PRDAR.

D'autres sources de financement sont mobilisées pour le suivi de fermes choisies à l'échelle régionale (sociétés régionales) ou pour des travaux spécifiques sur des thèmes porteurs d'enjeux d'avenir.



Avec le soutien financier de l'État et des régions pour le développement agricole et rural.

